

*Pour diffusion immédiate***Transcontinental inc. annonce ses résultats de l'exercice financier 2019****Faits saillants**

- Revenus de 3 038,8 millions \$ pour l'exercice 2019, soit les plus importants dans l'histoire de l'entreprise, en hausse de 15,8 % par rapport à 2018.
- Revenus ajustés ⁽¹⁾ de 3 027,1 millions \$ pour l'exercice 2019, en hausse de 20,1 % par rapport à 2018.
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾ de 475,8 millions \$, en hausse de 3,6 %.
- Résultat opérationnel de 309,5 millions \$, en baisse de 15,8 %.
- Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ de 348,0 millions \$, en baisse de 2,5 %.
- Résultat net de 166,1 millions \$ (1,90 \$ par action) pour l'exercice 2019, comparativement à 213,4 millions \$ (2,59 \$ par action) pour 2018.
- Résultat net ajusté ⁽¹⁾ de 220,2 millions \$ (2,52 \$ par action) pour l'exercice 2019, comparativement à 239,4 millions \$ (2,91 \$ par action) pour 2018.
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 431,6 millions \$, en hausse de 38,1 %.
- Vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst pour la somme de 75 millions \$ américains (environ 100 millions \$ canadiens).
- Vente d'actifs de médias spécialisés et activités événementielles à Groupe Contex inc. et Newcom Media inc.
- Acquisition de Holland & Crosby Limited, une entreprise manufacturière spécialisée dans l'impression de produits marketing sur le lieu de vente.
- Le 27 novembre 2019, annonce de la conclusion d'une entente définitive pour la vente des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé à Hood Packaging Corporation pour la somme de 180 millions \$ américains (environ 239 millions \$ canadiens), sous réserve d'ajustements du fonds de roulement et assujettie aux approbations réglementaires.

(1) Veuillez consulter la section « Données financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué de presse pour les définitions de ces mesures.

Montréal, le 12 décembre 2019 - Transcontinental inc. (TSX : TCL.ATCL.B) annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2019 clos le 27 octobre 2019.

« L'année 2019 a été marquée par l'intégration réussie de Coveris Americas, un tournant de notre transformation, a déclaré François Olivier, président et chef de la direction de TC Transcontinental. En seulement deux ans, nous avons augmenté nos revenus de 50 % pour atteindre plus de 3 milliards \$ en 2019, une première dans l'histoire de l'entreprise. Nous avons mené à bien notre stratégie de croissance et géré notre risque de façon rigoureuse. Je suis très satisfait de l'évolution de notre entreprise dans le but de bien nous positionner pour créer de la valeur à long terme.

« Dans notre secteur de l'emballage, conformément à notre plan, nous avons augmenté notre marge opérationnelle avant amortissement au cours de l'exercice, trimestre après trimestre, grâce aux synergies réalisées et aux gains d'efficacité. Nous bâtissons les fondations nécessaires pour réaliser une croissance interne qui pourra être soutenue à long terme et gardons le cap sur l'amélioration de la profitabilité au cours des prochaines années. Nous sommes en bonne posture et notre portefeuille de produits et services continuera d'évoluer en lien avec notre stratégie de mettre l'accent sur les marchés où nous possédons un avantage concurrentiel durable.

« Dans notre secteur de l'impression, nous avons connu une année somme toute difficile marquée par la décroissance plus importante qu'anticipée de nos revenus liés à nos services aux détaillants. Malgré les circonstances, nous avons encore dégagé une excellente marge opérationnelle avant amortissement ainsi que de solides flux de trésorerie. De plus, nous avons agi avec des mesures de gestion

des coûts afin de contribuer à mitiger ces effets. Pour les années à venir, nous poursuivrons l'optimisation de notre plateforme d'impression et saisirons les occasions de croissance dans certains créneaux porteurs, tels que l'impression de livres et les produits marketing sur le lieu de vente.

« Malgré les défis auxquels nous avons fait face dans le secteur de l'impression, nous avons généré des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de plus de 430 millions \$, en hausse de 38,1 % par rapport à l'exercice précédent, qui ont principalement été utilisés pour réduire notre endettement net, selon notre plan. Finalement, j'ai confiance que le Publisac continuera de jouer un rôle important pour les années à venir. Nous sommes engagés à défendre les intérêts du Publisac et de toutes ses parties prenantes, soit les milliers d'employés qui font partie de la chaîne de production et de distribution partout à travers le Québec, les commerçants, les éditeurs de journaux locaux ainsi que les millions de citoyens qui en bénéficient chaque semaine. Nous demeurons convaincus que la situation connaîtra un dénouement positif. »

Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf les données par action)	T4-2019	T4-2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Revenus	790,9 \$	829,2 \$	(4,6) %	3 038,8 \$	2 623,5 \$	15,8 %
Revenus ajustés ⁽¹⁾	779,2	829,2	(6,0)	3 027,1	2 521,4	20,1
Résultat opérationnel avant amortissement	206,9	153,6	34,7	511,5	536,8	(4,7)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	139,1	162,2	(14,2)	475,8	459,4	3,6
Résultat opérationnel	156,2	105,5	48,1	309,5	367,7	(15,8)
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	106,8	131,6	(18,8)	348,0	356,9	(2,5)
Résultat net	112,3	67,0	67,6	166,1	213,4	(22,2)
Résultat net par action	1,28	0,76	68,4	1,90	2,59	(26,6)
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	69,9	87,0	(19,7)	220,2	239,4	(8,0)
Résultat net ajusté par action ⁽¹⁾	0,80	0,99	(19,2)	2,52	2,91	(13,4)

(1) Veuillez consulter la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué de presse pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Résultats de l'exercice financier 2019

Les revenus ont augmenté de 415,3 millions \$, soit de 15,8 %, passant de 2 623,5 millions au cours de l'exercice 2018 à 3 038,8 millions pour la même période en 2019. Cette augmentation est essentiellement liée aux acquisitions, plus particulièrement celle de Coveris Americas, qui ont contribué aux revenus pour un montant de 643,4 millions \$. Cette hausse a été atténuée par l'effet de la reconnaissance accélérée des revenus reportés enregistrée en 2018 dans le secteur de l'impression, par la baisse de volume dans le secteur de l'impression ainsi que par l'effet de la vente de nos activités d'impression de journaux en Californie.

Le résultat opérationnel a diminué de 58,2 millions \$, soit de 15,8 %, passant de 367,7 millions au cours de l'exercice 2018 à 309,5 millions pour la même période en 2019. Cette diminution est principalement attribuable à la reconnaissance accélérée en 2018 des revenus reportés de 102,1 millions \$, déduction faite de l'amortissement accéléré de 22,0 millions \$. La baisse des revenus dans le secteur de l'impression ainsi que les coûts de réduction d'effectifs ont également contribué à la diminution du résultat opérationnel. Cette variation a été en partie contrebalancée par l'effet de l'acquisition de Coveris Americas ainsi que par le gain sur disposition d'actifs découlant de la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst. Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 8,9 millions \$, soit de 2,5 %, passant de 356,9 millions à 348,0 millions.

Le résultat net a diminué de 47,3 millions \$, soit de 22,2 %, passant de 213,4 millions au cours de l'exercice 2018 à 166,1 millions pour la même période en 2019. Ce recul est attribuable à la diminution du résultat opérationnel expliquée précédemment ainsi qu'à une hausse des frais financiers, partiellement contrebalancé par une baisse de la charge d'impôts sur le résultat. Par action, le résultat net est passé de 2,59 \$ à 1,90 \$ en raison des éléments précités, mais aussi en raison de l'effet de l'émission de 10,8 millions d'actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société réalisée en mai 2018.

En ce qui a trait au résultat net ajusté, il a diminué de 19,2 millions \$, soit de 8,0 %, passant de 239,4 millions au cours de l'exercice 2018 à 220,2 millions pour la même période en 2019, majoritairement en raison de l'augmentation des frais financiers et de la diminution du résultat opérationnel ajusté, partiellement contrebalancées par la baisse des impôts sur le résultat ajusté. Par action, le résultat net ajusté est passé de 2,91 \$ à 2,52 \$, principalement en raison de la baisse du résultat net ajusté et, dans une moindre mesure, de l'effet de l'émission de 10,8 millions d'actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société réalisée en mai 2018.

Résultats du quatrième trimestre de 2019

Les revenus ont diminué de 38,3 millions \$, soit de 4,6 %, passant de 829,2 millions au quatrième trimestre de 2018 à 790,9 millions pour la même période en 2019. Cette diminution est essentiellement liée à une décroissance des revenus du secteur de l'impression et, dans une moindre mesure, de celui de l'emballage. Dans le secteur de l'impression, la baisse s'explique principalement par une diminution du volume au sein de notre offre de services aux détaillants et, dans une moindre mesure, à la fin des services transitoires reliés à l'entente avec Hearst. La diminution des revenus du trimestre a été partiellement contrebalancée par la reconnaissance accélérée des revenus reportés en lien avec la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst.

Le résultat opérationnel a augmenté de 50,7 millions \$, soit de 48,1 %, passant de 105,5 millions au quatrième trimestre de 2018 à 156,2 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la variation des frais de restructuration et autres coûts (gains), principalement attribuable au gain sur disposition d'actifs, combinée à l'effet de la reconnaissance accélérée des revenus reportés de 11,7 millions \$ en lien avec la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst et, dans une moindre mesure, par l'augmentation du résultat opérationnel du secteur de l'emballage. Celle-ci a été partiellement contrebalancée par la baisse du résultat opérationnel au sein des activités d'impression en plus de l'effet défavorable de 10,9 millions \$ de la charge pour la rémunération à base d'actions en raison de la variation du prix de l'action au cours du quatrième trimestre de 2019 par rapport à la même période en 2018. Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 24,8 millions \$, soit de 18,8 %, passant de 131,6 millions à 106,8 millions.

Le résultat net a augmenté de 45,3 millions \$, soit de 67,6 %, passant de 67,0 millions au quatrième trimestre de 2018 à 112,3 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat opérationnel expliquée précédemment. Par action, le résultat net est passé de 0,76 \$ à 1,28 \$.

En ce qui a trait au résultat net ajusté, il a diminué de 17,1 millions \$, soit de 19,7 %, passant de 87,0 millions au quatrième trimestre de 2018 à 69,9 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette diminution s'explique surtout par la baisse du résultat opérationnel ajusté de 2019 par rapport à la même période en 2018. Par action, le résultat net ajusté est passé de 0,99 \$ à 0,80 \$.

Pour une information financière plus détaillée, veuillez consulter le *Rapport de gestion pour l'exercice clos le 27 octobre 2019* ainsi que les états financiers disponibles à la section « Investisseurs » de notre site web www.tc.tc

Perspectives

Dans le secteur de l'emballage, nous prévoyons un recul des revenus au cours de l'exercice 2020 en raison de l'entente définitive pour la vente des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé. Ces activités ont généré des revenus d'environ 215 millions \$ américains (environ 286 millions \$ canadiens) pour l'exercice financier 2019. En ce qui concerne la croissance interne, nous prévoyons une légère augmentation au sein de la majorité de nos autres créneaux. Nous continuerons de mettre l'accent sur nos marges bénéficiaires et la réalisation de synergies, ce qui devrait avoir un effet positif sur notre résultat opérationnel. Afin de soutenir nos clients et de renforcer notre position dans l'industrie de l'emballage, nous poursuivrons également nos investissements en recherche et développement de produits innovateurs et écoresponsables. Finalement, en signant des contrats à long terme avec des clients importants et en développant des opportunités d'affaires, nous bâtissons des bases solides sur lesquelles pourra reposer la croissance de l'entreprise.

Pour le secteur de l'impression, nous prévoyons que la décroissance interne continuera de toucher la majorité de nos créneaux, mis à part nos activités d'impression de livres et de produits marketing sur le lieu de vente. L'acquisition de Holland & Crosby Limited permettra de partiellement contrebalancer cette décroissance interne. Enfin, nos initiatives d'efficacité opérationnelle auront un effet positif au cours de l'exercice 2020, ce qui devrait atténuer l'effet de la baisse de volume sur notre résultat opérationnel.

Pour le secteur des médias, nous prévoyons que celui-ci continuera d'afficher une bonne performance au cours des prochains trimestres au chapitre de la profitabilité.

Finalement, nous prévoyons continuer de générer d'importants flux de trésorerie de l'ensemble de nos activités opérationnelles, ce qui nous permettra de réduire notre endettement net et de poursuivre notre transformation par des acquisitions ciblées conformément à notre stratégie.

Données financières non conformes aux IFRS

Dans le présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent communiqué de presse, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-après et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3, « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Termes utilisés	Définitions
Revenus ajustés	Revenus excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises
Résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , l'amortissement accéléré ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises
Marge du résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel ajusté divisé par les revenus ajustés
Impôts sur le résultat ajusté	Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , l'amortissement accéléré ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises, l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés ainsi que l'application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine
Résultat net ajusté	Résultat net, excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , l'amortissement accéléré ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents, l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés ainsi que l'application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine
Endettement net	Somme de la dette à long terme et de la portion courante de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie
Ratio d'endettement net	Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois

(1) En lien avec les ententes conclues avec Hearst. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit les revenus ajustés, le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, la marge du résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net par action ajusté, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

Nous sommes également d'avis que les revenus ajustés, le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté et le résultat net ajusté sont des indicateurs utiles de la performance de nos opérations. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Quant à l'endettement net et au ratio d'endettement net, nous sommes d'avis qu'ils sont des indicateurs utiles pour mesurer l'effet de levier financier et la capacité de la Société à faire face à ses obligations financières.

Rapprochement des revenus - Trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	27 octobre 2019	28 octobre 2018	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Revenus	790,9 \$	829,2 \$	3 038,8 \$	2 623,5 \$
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾	(11,7)	—	(11,7)	(102,1)
Revenus ajustés	779,2 \$	829,2 \$	3 027,1 \$	2 521,4 \$

(1) En lien avec les ententes conclues avec Hearst. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Rapprochement du résultat opérationnel - Trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	27 octobre 2019	28 octobre 2018	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Résultat opérationnel	156,2 \$	105,5 \$	309,5 \$	367,7 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	(56,1)	8,6	(24,5)	8,6
Dépréciation d'actifs	—	—	0,5	6,6
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,4	17,5	74,2	44,6
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽²⁾	(11,7)	—	(11,7)	(102,1)
Amortissement accéléré ⁽²⁾	—	—	—	22,0
Renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises	—	—	—	9,5
Résultat opérationnel ajusté	106,8 \$	131,6 \$	348,0 \$	356,9 \$
Amortissement ⁽³⁾	32,3	30,6	127,8	102,5
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	139,1 \$	162,2 \$	475,8 \$	459,4 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec Hearst. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ainsi que l'amortissement accéléré présenté ci-dessus.

Rapprochement du résultat net - Exercice

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Exercice clos le			
	27 octobre 2019		28 octobre 2018	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net	166,1 \$	1,90 \$	213,4 \$	2,59 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	(23,8)	(0,27)	3,0	0,04
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts y afférents	0,4	—	4,9	0,06
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	56,3	0,64	33,4	0,40
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	(9,0)	(0,10)	(75,4)	(0,91)
Amortissement accéléré, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	—	—	16,3	0,20
L'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés	—	—	36,6	0,44
Renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents	—	—	7,2	0,09
Application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine	30,2	0,35	—	—
Résultat net ajusté	220,2 \$	2,52 \$	239,4 \$	2,91 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec Hearst. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Rapprochement du résultat net - Trimestre

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Trois mois clos le			
	27 octobre 2019		28 octobre 2018	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net	112,3 \$	1,28 \$	67,0 \$	0,76 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	(47,6)	(0,54)	6,6	0,08
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	14,2	0,16	13,4	0,15
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	(9,0)	(0,10)	—	—
Résultat net ajusté	69,9 \$	0,80 \$	87,0 \$	0,99 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Rapprochement de l'endettement net

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Dette à long terme	1 381,9 \$	1 209,8 \$
Portion courante de la dette à long terme	1,2	251,2
Trésorerie	(213,7)	(40,5)
Endettement net	1 169,4 \$	1 420,5 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (12 derniers mois)	475,8 \$	459,4 \$
Ratio d'endettement net	2,5 x	3,1 x

Dividende

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,22 \$ par action sur les actions à droit de vote subalterne catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 22 janvier 2020 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la Société à la fermeture des bureaux le 6 janvier 2020.

Conférence téléphonique

À l'occasion de la diffusion de ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier 2019, la Société tiendra une conférence téléphonique pour la communauté financière aujourd'hui à 16 h 15. Les numéros de téléphone sont le 1 647 788-4922 ou 1 877 223-4471. Les journalistes pourront suivre la conférence en mode « écoute seulement » ou écouter la diffusion audio simultanée sur le site web de TC Transcontinental, qui sera ensuite archivée pendant 30 jours. Pour toute demande d'information ou d'entrevue, les médias sont priés de communiquer avec Nathalie St-Jean, conseillère principale aux communications d'entreprise de TC Transcontinental, au 514 954-3581.

Profil

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société se positionne également comme le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 40 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A/TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte plus de 9000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de plus de 3,0 milliards de dollars canadiens pour l'exercice financier clos le 27 octobre 2019. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent comprendre des observations concernant les objectifs de la Société, sa stratégie, ses résultats financiers prévisionnels et des perspectives quant à ses activités. La performance future de la Société pourrait

aussi être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Ces facteurs incluent, entre autres, la conjoncture économique dans le monde, les changements structurels dans les industries où la Société exerce ses activités, le taux de change, la disponibilité des capitaux à un coût raisonnable, les mauvaises créances de certains clients, le contrôle des importations et des exportations, les coûts des matières premières et du transport, la concurrence, la capacité de la Société de générer une croissance interne dans son secteur de l'emballage, la capacité de la Société à identifier et procéder à des transactions stratégiques et à intégrer efficacement les acquisitions à ses activités sans nuire à sa croissance et à sa rentabilité, tout en réalisant les synergies attendues, l'environnement politique et social ainsi que les changements au niveau réglementaire ou législatif, notamment en matière environnementale et de distribution de porte en porte, les changements dans les habitudes de consommation notamment liées à des questions de développement durable et d'utilisation de certains produits ou services tels que la distribution de porte en porte, l'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des services liés aux détaillants et la demande des autres produits imprimés, le changement des habitudes de consommation ou la perte d'un client majeur, la consolidation de sa clientèle, la sécurité et la qualité de ses produits d'emballage utilisés dans l'industrie de l'alimentation, l'innovation dans son offre, la protection de ses droits de propriété intellectuelle, la concentration de ses ventes dans certains segments, la cybersécurité et la protection des données, l'incapacité de maintenir ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'éviter les perturbations pouvant nuire à sa capacité de respecter les échéanciers, le recrutement et la rétention du talent dans certains secteurs géographiques et d'activités, la fiscalité, les taux d'intérêt et le niveau d'endettement. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le Rapport de gestion pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 ainsi que dans la plus récente *Notice annuelle*.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date du 12 décembre 2019.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 12 décembre 2019. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

- 30 -

Pour renseignements :

Médias

Nathalie St-Jean
Conseillère principale aux communications d'entreprise
TC Transcontinental
Téléphone : 514 954-3581
nathalie.st-jean@tc.tc
www.tc.tc

Communauté financière

Yan Lapointe
Directeur, Relations avec les investisseurs
TC Transcontinental
Téléphone : 514 954-3574
yan.lapointe@tc.tc
www.tc.tc

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités, la stratégie de développement et les perspectives d'avenir de Transcontinental inc., notre façon de gérer les risques, ainsi que d'analyser les résultats et la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 27 octobre 2019. Il devrait être lu de concert avec les informations contenues dans les états financiers consolidés annuels et les notes afférentes inclus dans le présent rapport. De l'information additionnelle relative à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, peut également être obtenue sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Dans le cadre du présent document, à moins d'indication contraire, l'information financière présentée a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et le terme « dollar » ainsi que le symbole « \$ » désignent des dollars canadiens.

De plus, dans ce présent rapport de gestion, nous utilisons aussi certaines données financières non conformes aux IFRS, pour lesquelles une définition complète est présentée ci-dessous et pour lesquelles un rapprochement aux données financières conformes aux IFRS est présenté dans le tableau #2, à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » et à la note 3, « Information sectorielle », des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

Termes utilisés	Définitions
Revenus ajustés	Revenus excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	Résultat opérationnel avant amortissement excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises
Résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , l'amortissement accéléré ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises
Marge du résultat opérationnel ajusté	Résultat opérationnel ajusté divisé par les revenus ajustés
Impôts sur le résultat ajusté	Impôts sur le résultat excluant les impôts portant sur la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , l'amortissement accéléré ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises, l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés ainsi que l'application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine
Résultat net ajusté	Résultat net, excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾ , l'amortissement accéléré ⁽¹⁾ , les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs, l'amortissement des immobilisations incorporelles et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts sur le résultat y afférents, l'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés ainsi que l'application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine
Endettement net	Somme de la dette à long terme et de la portion courante de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie
Ratio d'endettement net	Endettement net divisé par le résultat opérationnel avant amortissement ajusté des 12 derniers mois

(1) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Finalement, afin de faciliter la lecture de ce rapport, les termes « TC Transcontinental », « Transcontinental », « Société », « nous », « notre » et « nos » désignent tous Transcontinental inc. et ses filiales et coentreprises.

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés relatifs à nos objectifs à moyen terme, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « perspectives », « croire », « projeter », « estimer », « chercher », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions

semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être touchée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors de son contrôle ou de sa volonté. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans le *Rapport de gestion pour l'exercice clos le 27 octobre 2019* et dans la plus récente notice annuelle.

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date du 12 décembre 2019.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport de gestion sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles au 12 décembre 2019. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

PROFIL DE TC TRANSCONTINENTAL

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société se positionne également comme le plus important groupe canadien d'édition pédagogique de langue française. Depuis plus de 40 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte plus de 9000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été de plus de 3,0 milliards de dollars canadiens pour l'exercice financier clos le 27 octobre 2019. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Le secteur de l'emballage

TC Emballages Transcontinental, le secteur de l'emballage de TC Transcontinental, se positionne comme un chef de file nord-américain en emballage souple et œuvre également au Guatemala, au Mexique, en Équateur, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et en Chine. Ce secteur compte environ 4300 employés, dont la majorité sont en poste aux États-Unis. Sa plateforme comprend un atelier de prémédia et 29 usines de production qui se spécialisent dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation. TC Emballages Transcontinental offre une vaste gamme de produits de plastique souple et de produits de papier, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés. Ce secteur dessert des marchés variés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, de la confiserie, des produits industriels, des produits de consommation et des supermarchés.

Le secteur de l'impression

TC Imprimeries Transcontinental, le secteur de l'impression de TC Transcontinental, est le premier imprimeur au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord. Ce secteur compte environ 4300 employés et dispose d'un réseau de 17 usines à la fine pointe de la technologie. TC Imprimeries Transcontinental propose une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, et la distribution de porte en porte par l'entremise du Publisac au Québec, et de Targeo, un service pancanadien de courtage en distribution. Ce secteur offre aussi une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse.

Le secteur des médias

TC Media emploie environ 200 personnes réunies au sein de TC Média Livres et de Groupe Constructo. TC Média Livres est le groupe d'édition pédagogique de langue française le plus important au Canada en plus d'être un éditeur grand public, le leader dans le marché du parascolaire au

Québec et le plus important diffuseur d'ouvrages spécialisés en langue française au Canada. Pour sa part, Groupe Constructo est le leader de l'information stratégique dans le domaine de la construction au Québec en plus d'être un partenaire de CGI inc. dans l'exploitation du système électronique d'appels d'offres du Québec (SEAO).

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2019

Tableau #1 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	2019	2018	Variation en \$	Variation en %
Revenus	3 038,8 \$	2 623,5 \$	415,3 \$	15,8 %
Revenus ajustés ⁽¹⁾	3 027,1	2 521,4	505,7	20,1
Résultat opérationnel avant amortissement	511,5	536,8	(25,3)	(4,7)
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	475,8	459,4	16,4	3,6
Résultat opérationnel	309,5	367,7	(58,2)	(15,8)
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	348,0	356,9	(8,9)	(2,5)
Résultat net	166,1	213,4	(47,3)	(22,2)
Résultat net par action	1,90	2,59	(0,69)	(26,6)
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	220,2	239,4	(19,2)	(8,0)
Résultat net ajusté par action ⁽¹⁾	2,52	2,91	(0,39)	(13,4)

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

- Revenus de 3 038,8 millions \$, pour l'exercice 2019, soit les plus importants dans l'histoire de l'entreprise, en hausse de 15,8 % par rapport à 2018.
- Revenus ajustés de 3 027,1 millions \$, pour l'exercice 2019, en hausse de 20,1 % par rapport à 2018.
- Résultat opérationnel avant amortissement ajusté de 475,8 millions \$, en hausse de 3,6 %.
- Résultat opérationnel de 309,5 millions \$, en baisse de 15,8 %.
- Résultat opérationnel ajusté de 348,0 millions \$, en baisse de 2,5 %.
- Résultat net de 166,1 millions \$ (1,90 \$ par action) pour l'exercice 2019, comparativement à 213,4 millions \$ (2,59 \$ par action) pour 2018.
- Résultat net ajusté de 220,2 millions \$ (2,52 \$ par action) pour l'exercice 2019, comparativement à 239,4 millions \$ (2,91 \$ par action) pour 2018.
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 431,6 millions \$, en hausse de 38,1 %.
- Vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst pour la somme de 75 millions \$ américains (environ 100 millions \$ canadiens).
- Vente d'actifs de médias spécialisés et activités événementielles à Groupe Contex et Newcom Media.
- Acquisition de Holland & Crosby Limited, une entreprise manufacturière spécialisée dans l'impression de produits marketing sur le lieu de vente.
- Le 27 novembre 2019, annonce de la conclusion d'une entente définitive pour la vente des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé à Hood Packaging Corporation pour la somme de 180 millions \$ américains (environ 239 millions \$ canadiens), sous réserve d'ajustements du fonds de roulement et assujettie aux approbations réglementaires.

RAPPROCHEMENT DES DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

(non auditées)

Les données financières ont été préparées en conformité avec les IFRS. Cependant, les données financières utilisées, soit les revenus ajustés, le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté, la marge du résultat opérationnel ajusté, les impôts sur le résultat ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net par action ajusté, l'endettement net et le ratio d'endettement net, pour lesquelles un rapprochement est présenté au tableau ci-après, ne sont pas définies par les IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. Nous sommes d'avis qu'un grand nombre de nos lecteurs analysent la performance financière des activités de la Société en fonction de ces données financières non conformes aux IFRS puisqu'elles peuvent faciliter la comparaison entre les périodes. Ces mesures doivent être considérées comme un complément aux mesures de performance financière conformes aux IFRS. Elles ne s'y substituent pas et n'y sont pas supérieures.

Nous sommes également d'avis que les revenus ajustés, le résultat opérationnel avant amortissement ajusté, le résultat opérationnel ajusté et le résultat net ajusté sont des indicateurs utiles de la performance de nos opérations. Par ailleurs, la direction utilise également certaines de ces données financières non conformes aux IFRS pour évaluer la performance de ses activités et de ses gestionnaires.

Quant à l'endettement net et au ratio d'endettement net, nous sommes d'avis qu'ils sont des indicateurs utiles pour mesurer l'effet de levier financier et la capacité de la Société à faire face à ses obligations financières.

Tableau #2 :

Rapprochement des revenus - Trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	27 octobre 2019	28 octobre 2018	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Revenus	790,9 \$	829,2 \$	3 038,8 \$	2 623,5 \$
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽¹⁾	(11,7)	—	(11,7)	(102,1)
Revenus ajustés	779,2 \$	829,2 \$	3 027,1 \$	2 521,4 \$

(1) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Rapprochement du résultat opérationnel - Trimestre et exercice

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	27 octobre 2019	28 octobre 2018	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Résultat opérationnel	156,2 \$	105,5 \$	309,5 \$	367,7 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	(56,1)	8,6	(24,5)	8,6
Dépréciation d'actifs	—	—	0,5	6,6
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ⁽¹⁾	18,4	17,5	74,2	44,6
Reconnaissance accélérée des revenus reportés ⁽²⁾	(11,7)	—	(11,7)	(102,1)
Amortissement accéléré ⁽²⁾	—	—	—	22,0
Renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises	—	—	—	9,5
Résultat opérationnel ajusté	106,8 \$	131,6 \$	348,0 \$	356,9 \$
Amortissement ⁽³⁾	32,3	30,6	127,8	102,5
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	139,1 \$	162,2 \$	475,8 \$	459,4 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

(3) L'amortissement présenté exclut celui des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises ainsi que l'amortissement accéléré présenté ci-dessus.

Rapprochement du résultat net - Exercice

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Exercice clos le			
	27 octobre 2019		28 octobre 2018	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net	166,1 \$	1,90 \$	213,4 \$	2,59 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	(23,8)	(0,27)	3,0	0,04
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts y afférents	0,4	—	4,9	0,06
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	56,3	0,64	33,4	0,40
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	(9,0)	(0,10)	(75,4)	(0,91)
Amortissement accéléré, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	—	—	16,3	0,20
L'effet de la réforme fiscale américaine sur les impôts différés	—	—	36,6	0,44
Renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus issus de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents	—	—	7,2	0,09
Application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine	30,2	0,35	—	—
Résultat net ajusté	220,2 \$	2,52 \$	239,4 \$	2,91 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Rapprochement du résultat net - Trimestre

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Trois mois clos le			
	27 octobre 2019		28 octobre 2018	
	Total	Par action	Total	Par action
Résultat net	112,3 \$	1,28 \$	67,0 \$	0,76 \$
Frais de restructuration et autres coûts (gains), déduction faite des impôts y afférents	(47,6)	(0,54)	6,6	0,08
Amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, déduction faite des impôts y afférents ⁽¹⁾	14,2	0,16	13,4	0,15
Reconnaissance accélérée des revenus reportés, déduction faite des impôts y afférents ⁽²⁾	(9,0)	(0,10)	—	—
Résultat net ajusté	69,9 \$	0,80 \$	87,0 \$	0,99 \$

(1) Les immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises incluent les relations avec nos clients, nos marques de commerce et nos ententes de non-concurrence.

(2) En lien avec les ententes conclues avec The Hearst Corporation. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Rapprochement de l'endettement net

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Dettes à long terme	1 381,9 \$	1 209,8 \$
Portion courante de la dette à long terme	1,2	251,2
Trésorerie	(213,7)	(40,5)
Endettement net	1 169,4 \$	1 420,5 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté (12 derniers mois)	475,8 \$	459,4 \$
Ratio d'endettement net	2,5 x	3,1 x

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - CUMULATIF

Revenus

Les revenus ont augmenté de 415,3 millions \$, soit de 15,8 %, passant de 2 623,5 millions au cours de l'exercice 2018 à 3 038,8 millions pour la même période en 2019. Cette augmentation est essentiellement liée aux acquisitions, plus particulièrement celle de Coveris Americas, qui ont contribué aux revenus pour un montant de 643,4 millions \$. Cette hausse a été atténuée par l'effet de la reconnaissance accélérée des revenus reportés enregistrée en 2018 dans le secteur de l'impression, par la baisse de volume dans le secteur de l'impression ainsi que par l'effet de la vente de nos activités d'impression de journaux en Californie. Une analyse plus approfondie des revenus ajustés est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont augmenté de 479,8 millions \$, soit de 23,2 %, comparativement à la même période en 2018. Cette augmentation est surtout attribuable à l'effet des acquisitions, plus particulièrement celle de Coveris Americas, contrebalancée par la baisse des coûts dans le secteur de l'impression en raison de la baisse de volume, ainsi que par la réalisation des synergies dans le secteur de l'emballage.

Les frais de restructuration et autres coûts (gains) ont diminué de 33,1 millions \$, passant d'une charge de 8,6 millions au cours de l'exercice 2018 à un gain de 24,5 millions pour la même période en 2019. Le montant de l'exercice 2019 s'explique principalement par le gain sur disposition d'actifs engendré par la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, partiellement contrebalancé par des coûts relativement à la réduction d'effectifs au sein du secteur de l'impression. Le montant de 2018 est principalement constitué de charges en lien avec la réduction d'effectifs ainsi que de coûts d'acquisition et d'intégration liés à la transaction de Coveris Americas. Ces montants ont été partiellement contrebalancés par des gains liés à la vente de certaines activités médias en 2018.

La charge de dépréciation d'actifs a diminué de 6,1 millions \$, passant de 6,6 millions au cours de l'exercice 2018 à 0,5 million pour la même période en 2019. La variation s'explique par la vente de certaines des activités d'édition de journaux locaux et régionaux en 2018 dans le secteur des médias qui engendre une baisse des immobilisations incorporelles.

L'amortissement a augmenté de 32,9 millions \$, passant de 169,1 millions au cours de l'exercice 2018 à 202,0 millions pour la même période en 2019, principalement en raison de l'amortissement additionnel lié à l'acquisition de Coveris Americas, partiellement contrebalancé par l'effet d'une charge d'amortissement accéléré enregistrée au cours de l'exercice 2018 à la suite de la transaction conclue avec Hearst.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel a diminué de 58,2 millions \$, soit de 15,8 %, passant de 367,7 millions au cours de l'exercice 2018 à 309,5 millions pour la même période en 2019. Cette diminution est principalement attribuable à la reconnaissance accélérée en 2018 des revenus reportés de 102,1 millions \$, déduction faite de l'amortissement accéléré de 22,0 millions \$. La baisse des revenus dans le secteur de l'impression ainsi que les coûts de réduction d'effectifs ont également contribué à la diminution du résultat opérationnel. Cette variation a été en partie contrebalancée par l'effet de l'acquisition de Coveris Americas ainsi que par le gain sur disposition d'actifs découlant de la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst. Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 8,9 millions \$, soit de 2,5 %, passant de 356,9 millions à 348,0 millions. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - cumulatif ».

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont augmenté de 30,4 millions \$, passant de 36,5 millions au cours de l'exercice 2018 à 66,9 millions pour la même période en 2019, principalement en raison de l'augmentation de la dette à long terme liée au financement de l'acquisition de Coveris Americas.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont diminué de 41,3 millions \$, passant de 117,8 millions au cours de l'exercice 2018 à 76,5 millions pour la même période en 2019. Cette diminution est principalement attribuable à une charge d'impôts de 36,6 millions \$ enregistrée au premier trimestre de 2018 en lien avec la réforme fiscale aux États-Unis, soit la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act*, faisant passer le taux d'impôt statutaire fédéral des sociétés aux États-Unis d'un taux progressif pouvant aller jusqu'à 35 % à un taux fixe de 21 %. De plus, cette diminution de la charge d'impôts sur le résultat découle d'une charge d'impôts de 21,0 millions \$ enregistrée en 2018 en lien avec la reconnaissance accélérée des revenus reportés. Ces deux éléments ont été partiellement contrebalancés par une charge d'impôts, enregistrée en 2019, découlant de l'application rétroactive d'une nouvelle directive dans le cadre de la réforme fiscale américaine s'élevant à 30,2 millions \$. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat ajusté, ils sont passés de 81,0 millions \$ au cours de l'exercice 2018, soit un taux d'imposition effectif de 25,4 %, à 60,9 millions pour la même période en 2019, ou un taux d'imposition effectif de 21,7 %. Cette diminution du taux d'imposition effectif est surtout attribuable à la répartition géographique du résultat avant impôts.

Résultat net

Le résultat net a diminué de 47,3 millions \$, soit de 22,2 %, passant de 213,4 millions au cours de l'exercice 2018 à 166,1 millions pour la même période en 2019. Ce recul est attribuable à la diminution du résultat opérationnel expliquée précédemment ainsi qu'à une hausse des frais financiers. Ce recul a été partiellement contrebalancé par une baisse de la charge d'impôts sur le résultat. Par action, le résultat net est passé de 2,59 \$ à 1,90 \$ en raison des éléments précités, mais aussi en raison de l'effet de l'émission de 10,8 millions d'actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société réalisée en mai 2018.

En ce qui a trait au résultat net ajusté, il a diminué de 19,2 millions \$, soit de 8,0 %, passant de 239,4 millions au cours de l'exercice 2018 à 220,2 millions pour la même période en 2019, majoritairement en raison de l'augmentation des frais financiers et de la diminution du résultat opérationnel ajusté, partiellement contrebalancées par la baisse des impôts sur le résultat ajusté. Par action, le résultat net ajusté est passé de 2,91 \$ à 2,52 \$, principalement en raison de la baisse du résultat net ajusté et, dans une moindre mesure, de l'effet de l'émission de 10,8 millions d'actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société réalisée en mai 2018.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS - TRIMESTRE

Revenus

Les revenus ont diminué de 38,3 millions \$, soit de 4,6 %, passant de 829,2 millions au quatrième trimestre de 2018 à 790,9 millions pour la même période en 2019. Cette diminution est essentiellement liée à une décroissance des revenus du secteur de l'impression et, dans une moindre mesure, à la décroissance des revenus du secteur de l'emballage. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par la reconnaissance accélérée des revenus reportés en lien avec la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst. Une analyse plus approfondie des revenus ajustés est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - trimestre ».

Charges opérationnelles et autres charges

Les charges opérationnelles ont diminué de 26,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2019, soit de 4,0 %, comparativement à la même période en 2018. Cette diminution provient d'une baisse des revenus dans nos deux principaux secteurs combinée à l'effet favorable de la réalisation de synergies dans le secteur de l'emballage et à des initiatives d'efficacité opérationnelle dans le secteur de l'impression. La charge reliée à la rémunération à base d'actions, qui a augmenté de 10,9 millions \$ en raison de la variation du prix de l'action, a partiellement contrebalancé cette diminution.

Les frais de restructuration et autres coûts (gains) ont diminué de 64,7 millions \$, passant d'une charge de 8,6 millions au quatrième trimestre de 2018 à un gain de 56,1 millions au quatrième trimestre de 2019. Le montant de l'exercice 2019 s'explique principalement par le gain sur disposition d'actifs engendré par la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst. La charge de 2018 est principalement constituée par des coûts relativement à la réduction d'effectifs, ainsi que par des coûts d'acquisition et d'intégration liés à la transaction de Coveris Americas.

L'amortissement a augmenté de 2,6 millions \$, passant de 48,1 millions au quatrième trimestre de 2018 à 50,7 millions au quatrième trimestre de 2019. L'augmentation des dépenses en immobilisations explique majoritairement cette augmentation.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel a augmenté de 50,7 millions \$, soit de 48,1 %, passant de 105,5 millions au quatrième trimestre de 2018 à 156,2 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la variation des frais de restructuration et autres coûts (gains) expliquée précédemment, combinée à l'effet de la reconnaissance accélérée des revenus reportés de 11,7 millions \$ en lien avec la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst et, dans une moindre mesure, par l'augmentation du résultat opérationnel du secteur de l'emballage. Celle-ci a été partiellement contrebalancée par la baisse du résultat opérationnel au sein des activités d'impression en plus de l'effet défavorable de 10,9 millions \$ de la charge pour la rémunération à base d'actions en raison de la variation du prix de l'action au cours du quatrième trimestre de 2019 par rapport à la même période en 2018. Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 24,8 millions \$, soit de 18,8 %, passant de 131,6 millions à 106,8 millions. Une analyse plus approfondie du résultat opérationnel ajusté est présentée à la section « Analyse des résultats sectoriels - trimestre ».

Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont augmenté de 0,7 million \$, passant de 16,0 millions au quatrième trimestre de 2018 à 16,7 millions au quatrième trimestre de 2019, s'expliquant principalement par le renversement favorable de frais financiers relativement à une révision d'avis de cotisation au quatrième trimestre de 2018, partiellement contrebalancé par une diminution des frais financiers au quatrième trimestre de 2019 découlant d'un remboursement de la dette au cours de l'année et d'un taux d'intérêt moyen pondéré moins élevé.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont augmenté de 4,7 millions \$, passant de 22,5 millions au quatrième trimestre de 2018 à 27,2 millions au quatrième trimestre de 2019. L'augmentation s'explique par la hausse du résultat opérationnel, qui est majoritairement attribuable au gain engendré par la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst. Les impôts sur le résultat ajusté sont passés de 28,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2018, soit un taux d'imposition effectif de 24,9 %, à 20,2 millions au quatrième trimestre de 2019, ou un taux d'imposition effectif de 22,4 %. Cette baisse du taux d'imposition est surtout attribuable aux différences favorables entre le traitement comptable et le traitement fiscal de certains éléments en 2019.

Résultat net

Le résultat net a augmenté de 45,3 millions \$, soit de 67,6 %, passant de 67,0 millions au quatrième trimestre de 2018 à 112,3 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat opérationnel expliquée précédemment. Par action, le résultat net est passé de 0,76 \$ à 1,28 \$.

En ce qui a trait au résultat net ajusté, il a diminué de 17,1 millions \$, soit de 19,7 %, passant de 87,0 millions au quatrième trimestre de 2018 à 69,9 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette diminution s'explique surtout par la baisse du résultat opérationnel ajusté de 2019 par rapport à la même période en 2018. Par action, le résultat net ajusté est passé de 0,99 \$ à 0,80 \$.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - CUMULATIF

(non audités)

Tableau # 3 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus ajustés ⁽¹⁾ - Exercice clos le 28 octobre 2018	976,6 \$	1 443,1 \$	101,7 \$	2 521,4 \$
Acquisitions/cessions et fermetures	643,4	(30,1)	(19,0)	594,3
Activités existantes				
Fin de la reconnaissance des revenus reportés des contrats d'impression de <i>La Presse</i> et <i>The Globe and Mail</i> dans les Maritimes	—	(2,1)	—	(2,1)
Taux de change	21,8	2,6	—	24,4
Croissance interne (décroissance)	(23,5)	(88,5)	1,1	(110,9)
Revenus ajustés ⁽¹⁾ - Exercice clos le 27 octobre 2019	1 618,3 \$	1 325,0 \$	83,8 \$	3 027,1 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 28 octobre 2018	79,6 \$	277,3 \$	— \$	356,9 \$
Acquisitions/cessions et fermetures	51,3	(8,4)	(1,2)	41,7
Activités existantes				
Fin de la reconnaissance des revenus reportés des contrats d'impression de <i>La Presse</i> et <i>The Globe and Mail</i> dans les Maritimes	—	(2,1)	—	(2,1)
Taux de change	2,1	0,6	—	2,7
Rémunération à base d'actions	—	—	(0,5)	(0,5)
Croissance interne (décroissance)	2,5	(47,3)	(5,9)	(50,7)
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ - Exercice clos le 27 octobre 2019	135,5 \$	220,1 \$	(7,6) \$	348,0 \$

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus ajustés du secteur de l'emballage ont augmenté de 641,7 millions \$, passant de 976,6 millions au cours de l'exercice 2018 à 1 618,3 millions pour la même période en 2019. Cette hausse est surtout attribuable à la contribution de l'acquisition de Coveris Americas et, dans une moindre mesure, de celles de Multifilm Packaging et de Trilex, pour un montant totalisant 643,4 millions. L'effet du taux de change a également contribué à l'augmentation des revenus ajustés pour un montant de 21,8 millions \$. En ce qui a trait à la décroissance interne, elle s'élève à 23,5 millions \$, soit 2,4 %. Celle-ci est principalement attribuable à une baisse de volume dans l'un de nos segments ainsi qu'à des changements législatifs ayant un effet défavorable temporaire sur notre offre de produits d'emballage agricole.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 55,9 millions \$, passant de 79,6 millions au cours de l'exercice 2018 à 135,5 millions pour la même période en 2019. Cette hausse est attribuable à la contribution de nos acquisitions, plus particulièrement celle de Coveris Americas, ainsi que celles de Multifilm Packaging et de Trilex. Au chapitre de la croissance interne, l'augmentation de 2,5 millions \$ s'explique majoritairement par la

réalisation de synergies qui ont été partiellement contrebalancées par la baisse des revenus mentionnée précédemment. La marge du résultat opérationnel ajusté du secteur a légèrement augmenté, passant de 8,2 % à 8,4 % au cours de l'exercice 2019.

Secteur de l'impression

Les revenus ajustés du secteur de l'impression ont diminué de 118,1 millions \$, passant de 1 443,1 millions au cours de l'exercice 2018 à 1 325,0 millions pour la même période en 2019. Cette baisse s'explique par l'effet défavorable de 31,7 millions \$ lié à la vente de nos activités d'impression de journaux à Hearst, incluant l'effet non monétaire défavorable de 12,3 millions \$ relativement à la fin de la reconnaissance des revenus reportés (tableau #4). La décroissance interne s'élève à 88,5 millions \$, principalement en raison d'une baisse du volume de circulaires imprimées, dont la majeure partie est en lien avec deux clients importants, ainsi qu'à une décroissance des activités dans nos créneaux d'impression de journaux et de magazines. De plus, la fin des services transitoires, reliés à l'entente avec Hearst, a eu un effet défavorable sur les revenus. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des revenus dans notre offre de produits marketing sur le lieu de vente ainsi que celle d'impression de livres et d'une hausse du coût de certains types de papier n'ayant aucun effet sur la profitabilité.

Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 57,2 millions \$, soit de 20,6 %, passant de 277,3 millions au cours de l'exercice 2018 à 220,1 millions pour la même période en 2019. Cette baisse s'explique par l'effet défavorable de 8,4 millions \$ qui est majoritairement lié à la vente de nos activités d'impression de journaux à Hearst, incluant l'effet non monétaire de 12,3 millions \$ relativement à la fin de la reconnaissance des revenus reportés (tableau #4). En ce qui a trait à la décroissance interne, elle s'établit à 47,3 millions \$, s'expliquant principalement par le recul des revenus et par la fin des services transitoires, reliés à l'entente avec Hearst. En ce qui concerne la marge du résultat opérationnel ajusté du secteur, elle est passée de 19,2 % au cours de l'exercice 2018 à 16,6 % pour la même période en 2019. Cette baisse s'explique principalement par la fin de la reconnaissance des revenus reportés découlant de certains contrats d'impression, ainsi que l'augmentation du coût de certains types de papier n'ayant aucun effet sur la profitabilité.

Tableau #4 :

Le tableau ci-dessous présente l'effet non monétaire sur les revenus et sur le résultat opérationnel ajusté de la reconnaissance des revenus reportés découlant des contrats d'impression du *San Francisco Chronicle*, *La Presse* et *The Globe and Mail* dans les Maritimes, pour l'exercice financier 2018 ainsi que pour les deux premiers trimestres de 2019. Cette reconnaissance de revenus reportés provient du fait que la Société a encaissé plus de 260,0 millions \$ de ces clients entre décembre 2012 et décembre 2015 qui ont été reconnus, majoritairement, sur la durée restante respective de leur contrat en contrepartie de la modification de certaines clauses.

(en millions de dollars)	2018		2019	
	Exercice	T1	T2	Cumulatif T2
Contrat d'impression du <i>San Francisco Chronicle</i> ⁽¹⁾				
Exercice précédent	31,4 \$	7,9 \$	4,4 \$	12,3 \$
Exercice courant	12,3	—	—	—
Variation nette défavorable	19,1 \$	7,9 \$	4,4 \$	12,3 \$
Contrats d'impression de <i>La Presse</i> et <i>The Globe and Mail</i> dans les Maritimes ⁽²⁾				
Exercice précédent	16,1 \$	3,0 \$	1,1 \$	4,1 \$
Exercice courant	6,3	1,0	1,0	2,0
Variation nette défavorable	9,8 \$	2,0 \$	0,1 \$	2,1 \$
Variation nette défavorable totale de ces contrats sur les revenus et le résultat opérationnel ajusté	28,9 \$	9,9 \$	4,5 \$	14,4 \$

(1) La variation nette du contrat d'impression du *San Francisco Chronicle* est présentée, à compter du mois d'avril 2018, à la ligne Acquisitions/cessions et fermetures dans le tableau #3, et ce, jusqu'en mars 2019.

(2) La variation nette des contrats d'impression de *La Presse* et *The Globe and Mail* dans les Maritimes est présentée à la ligne Fin des contrats d'impression de *La Presse* et *The Globe and Mail* dans les Maritimes dans le tableau #3.

Autres

Les revenus ajustés ont diminué de 17,9 millions \$, passant de 101,7 millions au cours de l'exercice 2018 à 83,8 millions pour la même période en 2019. Cette diminution est surtout attribuable à l'effet de la vente de nos journaux locaux et régionaux au Québec ainsi que de la vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles. Celle-ci a été partiellement contrebalancée par une diminution des transactions intersectorielles entre le secteur des médias et celui de l'impression.

Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 7,6 millions \$ au cours de l'exercice 2019, s'expliquant principalement par la hausse des coûts du siège social découlant des acquisitions récentes et partiellement contrebalancée par une hausse du résultat opérationnel ajusté du secteur des médias.

ANALYSE DES RÉSULTATS SECTORIELS - TRIMESTRE

(non audités)

Tableau #5 :

(en millions de dollars)	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus ajustés ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2018	417,6 \$	379,7 \$	31,9 \$	829,2 \$
Acquisitions/cessions et fermetures	3,0	1,6	(4,8)	(0,2)
Activités existantes				
Taux de change	6,8	0,8	—	7,6
Croissance interne (décroissance)	(18,2)	(37,9)	(1,3)	(57,4)
Revenus ajustés ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2019	409,2 \$	344,2 \$	25,8 \$	779,2 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2018	34,6 \$	80,0 \$	17,0 \$	131,6 \$
Acquisitions/cessions et fermetures	—	0,8	(1,9)	(1,1)
Activités existantes				
Taux de change	0,7	0,4	—	1,1
Rémunération à base d'actions	—	—	(10,9)	(10,9)
Croissance interne (décroissance)	2,8	(14,0)	(2,7)	(13,9)
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾ - Quatrième trimestre de 2019	38,1 \$	67,2 \$	1,5 \$	106,8 \$

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

Secteur de l'emballage

Les revenus ajustés du secteur de l'emballage ont diminué de 8,4 millions \$, soit de 2,0 %, passant de 417,6 millions au quatrième trimestre de 2018 à 409,2 millions au quatrième trimestre de 2019. La diminution des revenus est principalement attribuable à une baisse de volume dans l'un de nos segments ainsi qu'à des changements législatifs temporaires ayant un effet défavorable sur notre offre de produits d'emballage agricole. Dans une moindre mesure, la baisse est également attribuable à une diminution des prix de la résine. L'effet du taux de change ainsi que l'acquisition de Trilex ont partiellement contrebalancé la baisse des revenus ajustés.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 3,5 millions \$, passant de 34,6 millions au quatrième trimestre de 2018 à 38,1 millions au quatrième trimestre de 2019. Au chapitre de la croissance interne, l'augmentation de 2,8 millions \$ s'explique majoritairement par la réalisation de synergies au sein de notre secteur de l'emballage qui ont été partiellement contrebalancées par la baisse des revenus. La marge du résultat opérationnel ajusté du secteur est passée de 8,3 % au quatrième trimestre de 2018 à 9,3 % au quatrième trimestre de 2019.

Secteur de l'impression

Les revenus ajustés du secteur de l'impression ont diminué de 35,5 millions \$, soit de 9,3 %, passant de 379,7 millions au quatrième trimestre de 2018 à 344,2 millions au quatrième trimestre de 2019. La décroissance interne de 37,9 millions \$ s'explique surtout par une diminution du volume au sein de notre offre de services aux détaillants et, dans une moindre mesure, à la fin des services transitoires reliés à l'entente avec Hearst. Pour ce qui est de nos créneaux d'impression de journaux et de magazines, ils ont connu une décroissance en lien avec les tendances observées au cours des récents trimestres. L'acquisition de Holland & Crosby Limited, au début d'octobre 2019, contribue aux revenus à la hauteur de 1,6 million \$ dans le créneau de produits marketing sur le lieu de vente.

Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 12,8 millions \$, soit de 16,0 %, passant de 80,0 millions au quatrième trimestre de 2018 à 67,2 millions au quatrième trimestre de 2019. En ce qui a trait à la décroissance interne, elle s'élève à 14,0 millions \$ et est principalement liée au recul des revenus expliqué précédemment. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par les initiatives d'efficacité opérationnelle mises en place au quatrième trimestre de 2019. De plus, certains ajustements défavorables en 2018 reliés à la vente de nos activités d'impression de journaux à Hearst expliquent en grande partie l'effet des acquisitions/cessions et fermetures dans le tableau ci-dessus. La marge du résultat opérationnel ajusté du secteur est passée de 21,1 % au quatrième trimestre de 2018 à 19,5 % au quatrième trimestre de 2019.

Autres

Les revenus ajustés ont diminué de 6,1 millions \$, passant de 31,9 millions au quatrième trimestre de 2018 à 25,8 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette baisse est surtout attribuable à la vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles.

Le résultat opérationnel ajusté a diminué de 15,5 millions \$, passant de 17,0 millions au quatrième trimestre de 2018 à 1,5 million au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison de l'effet défavorable de 10,9 millions de la charge reliée à la rémunération à base d'actions en raison de la variation du prix de l'action au cours du quatrième trimestre de 2019 par rapport à la même période en 2018. Dans une moindre mesure, la hausse des coûts du siège social contribue également à la diminution du résultat opérationnel ajusté. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la hausse du résultat opérationnel ajusté des produits d'édition dans le secteur des médias.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(non audités)

Le tableau #6 présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés trimestriels non audités de la Société ainsi que certaines données financières qui ne sont pas définies par les IFRS pour chacun des huit derniers trimestres.

Tableau #6 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2019				2018			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	790,9 \$	728,9 \$	767,4 \$	751,6 \$	829,2 \$	757,9 \$	534,7 \$	501,7 \$
Revenus ajustés ⁽¹⁾	779,2	728,9	767,4	751,6	829,2	757,9	472,4	461,9
Résultat opérationnel avant amortissement	206,9	107,2	93,7	103,7	153,6	89,7	138,7	154,8
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	139,1	112,9	115,7	108,1	162,2	116,4	89,7	91,1
Marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	17,9 %	15,5 %	15,1 %	14,4 %	19,6 %	15,4 %	19,0 %	19,7 %
Résultat opérationnel	156,2 \$	56,6 \$	43,1 \$	53,6 \$	105,5 \$	39,6 \$	99,0 \$	123,6 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	106,8	80,9	83,6	76,7	131,6	84,6	70,3	70,4
Marge du résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	13,7 %	11,1 %	10,9 %	10,2 %	15,9 %	11,2 %	14,9 %	15,2 %
Résultat net	112,3 \$	3,4 \$	22,3 \$	28,1 \$	67,0 \$	19,3 \$	68,9 \$	58,2 \$
Résultat net par action	1,28	0,04	0,26	0,32	0,76	0,22	0,89	0,75
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	69,9	52,2	52,6	45,5	87,0	52,1	48,5	51,8
Résultat net ajusté par action ⁽¹⁾	0,80	0,60	0,60	0,52	0,99	0,59	0,63	0,67
En % de l'exercice	31 %	24 %	24 %	21 %	35 %	20 %	22 %	23 %

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

La variabilité des données financières des périodes intermédiaires est influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- l'incidence des acquisitions, cessions et fermetures réalisées dans le cadre de notre transformation;
- l'effet du taux de change;
- les taux d'intérêt;
- l'incidence de la variation du prix de l'action sur la charge reliée à la rémunération à base d'actions;
- l'incidence des éléments d'ajustement présentés au tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS ».

En excluant l'incidence des éléments ci-dessus mentionnés, nous constatons une diminution de nos revenus ajustés. Celle-ci résulte principalement d'une réduction des dépenses publicitaires dans les médias imprimés, ayant un effet négatif sur le tirage ou le nombre de pages de certaines publications imprimées. La réduction des dépenses publicitaires découle de l'incidence des nouveaux médias et de la migration des revenus publicitaires vers de nouvelles plateformes. Toutefois, notre transformation bien entamée, comme l'un des chefs de file en emballage souple en Amérique du Nord, nous permet de réduire l'effet de la diminution des revenus. Au chapitre de la marge du résultat opérationnel avant amortissement ajusté, la diminution observée provient de la transformation de l'entreprise et, conséquemment, par la plus grande proportion du secteur de l'emballage, dont les marges bénéficiaires sont en deçà de celles du secteur de l'impression.

SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET STRUCTURE DU CAPITAL

(non auditées)

Tableau #7 :

(en millions de dollars)	Trois mois clos le		Exercice clos le	
	27 octobre 2019	28 octobre 2018	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Activités opérationnelles				
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés	152,5 \$	163,6 \$	470,6 \$	539,2 \$
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations ⁽¹⁾	10,5	(68,4)	20,5	(184,8)
Impôts sur le résultat payés	(4,9)	(5,9)	(59,5)	(41,9)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	158,1 \$	89,3 \$	431,6 \$	312,5 \$
Activités d'investissement				
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	(18,5) \$	43,0 \$	(18,5) \$	(1 573,3) \$
Cessions d'entreprises	9,5	—	9,5	35,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(30,7)	(21,8)	(104,1)	(59,4)
Cessions d'immobilisations corporelles	100,5	(0,3)	100,5	24,7
Augmentation des immobilisations incorporelles	(4,3)	(3,7)	(21,5)	(20,6)
Dividendes reçus de coentreprises	—	—	—	3,4
Sortie nette de trésorerie à l'acquisition d'une entreprise associée	—	(2,5)	—	(2,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	56,5 \$	14,7 \$	(34,1) \$	(1 592,7) \$
Activités de financement				
Augmentation (diminution) de la dette à long terme, net de frais d'émission	2,9 \$	(0,1) \$	302,9 \$	958,9 \$
Remboursement de la dette à long terme	—	(1,2)	(250,0)	(164,0)
Augmentation (diminution) net de la facilité de crédit	(7,2)	(47,4)	(134,3)	128,4
Frais financiers de la dette à long terme	(14,9)	(13,7)	(64,0)	(35,0)
Produit de l'émission d'actions en contrepartie de reçus de souscription, net de frais d'émission	—	—	—	274,9
Dividendes	(19,2)	(18,5)	(76,0)	(68,6)
Rachat d'actions	—	(10,7)	—	(23,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(38,4) \$	(91,6) \$	(221,4) \$	1 071,0 \$
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(4,0) \$	0,4 \$	(2,9) \$	2,6 \$
Variation nette de la trésorerie	172,2 \$	12,8 \$	173,2 \$	(206,6) \$

(1) Ce montant inclut la reconnaissance accélérée du solde d'ouverture au 29 octobre 2017 des revenus reportés dans le cadre de la transaction avec The Hearst Corporation pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018. Se référer à la note 31 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Situation financière	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Endettement net ⁽¹⁾	1 169,4 \$	1 420,5 \$
Ratio d'endettement net ⁽¹⁾	2,5 x	3,1 x
Cote de crédit		
DBRS	BBB (bas)	BBB (bas)
Perspectives	Stables	Stables
Standard and Poor's	BBB-	BBB-
Perspectives	Négatives	Négatives
États consolidés de la situation financière	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Actif courant	1 068,8 \$	943,1 \$
Passif courant	472,1	717,3
Actif total	3 781,8	3 782,2
Passif total	2 090,6	2 148,1

(1) Veuillez consulter le tableau #2 à la section « Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS » dans le présent Rapport de gestion pour les données ajustées présentées ci-dessus.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET STRUCTURE DU CAPITAL - EXERCICE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés sont passés de 539,2 millions \$ au cours de l'exercice 2018 à 470,6 millions pour la même période en 2019 principalement en raison de la reconnaissance accélérée des revenus reportés enregistrée au cours de l'exercice 2018 dans le cadre de la transaction avec Hearst. En ce qui a trait à la variation des éléments hors caisse liés aux opérations, ils sont passés de -184,8 millions \$ au cours de l'exercice 2018 à 20,5 millions pour la même période en 2019, majoritairement en raison de la variation défavorable en 2018 au chapitre des créditeurs et charges à payer. De plus, un décalage défavorable en 2018 au chapitre des revenus reportés et dépôts découlant de la fin de nos contrats d'impression de journaux, plus particulièrement celui avec Hearst, a aussi contribué à cette variation. Par conséquent, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté, passant de 312,5 millions \$ au cours de l'exercice 2018 à 431,6 millions au cours de l'exercice 2019.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés d'un déboursé de 1 592,7 millions \$ au cours de l'exercice 2018 à un déboursé de 34,1 millions pour la même période en 2019. Le montant de l'exercice 2018 est principalement lié à l'acquisition de Coveris Americas. Le déboursé de l'exercice 2019 s'explique principalement par les acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur de l'emballage découlant de nos acquisitions récentes, contrebalancées par l'encaissement d'un montant de 75 millions \$ américains (99,6 millions \$ canadiens) provenant de la cession de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'un encaissement de 1 071,0 millions \$ au cours de l'exercice de 2018 à un déboursé de 221,4 millions pour la même période en 2019. L'encaissement de l'exercice de 2018 s'explique principalement par l'émission de prêts à terme et l'émission d'actions dans le cadre d'un appel public à l'épargne afin de financer, en partie, l'acquisition de Coveris Americas. Le déboursé en 2019 s'explique par le remboursement des instruments d'emprunt en utilisant les flux de trésorerie excédentaires.

Instruments d'emprunt

L'endettement net est passé de 1 420,5 millions \$ au 28 octobre 2018 à 1 169,4 millions au 27 octobre 2019. Cette baisse s'explique majoritairement par la contribution de nos flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles générés au cours de l'exercice 2019 ainsi qu'à la cession de l'immeuble de Fremont, en Californie. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par des acquisitions d'immobilisations corporelles, principalement dans le secteur de l'emballage. Par conséquent, notre ratio d'endettement net s'établit à 2,5x au 27 octobre 2019 comparativement à 3,1x au 28 octobre 2018.

Au cours du premier trimestre de 2019, la Société a prolongé l'échéance de sa facilité de crédit, au montant disponible de 400,0 millions \$ ou l'équivalent en dollars américains, d'une année supplémentaire, soit jusqu'en février 2024, selon les mêmes modalités. Au cours de l'exercice

2019, la Société a conclu une entente visant l'émission d'une nouvelle facilité de crédit d'un montant maximum de 25,0 millions \$ américains venant à échéance en mars 2020. Au 27 octobre 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit, et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 432,7 millions \$.

Au cours de l'exercice 2019, la Société a émis deux nouvelles tranches G et H de prêts à terme, d'un montant de 150,0 millions \$ chacune. Ces nouvelles tranches portent intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable de 1,20 % à 1,45 %, payables mensuellement ou trimestriellement selon le taux sélectionné, remboursables en tout temps et avec une échéance de 24 et 36 mois, selon la tranche. Au cours de l'année, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le but de se couvrir contre les risques de variations futures de taux d'intérêt de certains de ses prêts à terme jusqu'à leur échéance respective pour un montant de 450,0 millions \$ américains. Le 13 mai 2019, la Société a remboursé les billets non garantis de premier rang d'un montant de 250,0 millions \$ qui venaient à échéance à cette même date en utilisant les fonds disponibles sur les tranches G et H des prêts à terme. Le 17 octobre 2019, pour des fins d'investissements dans une de ses usines, la Société a contracté un prêt sans intérêt avec Investissement Québec d'un montant maximal de 9,5 millions \$, venant à échéance le 16 octobre 2029. Au 27 octobre 2019, un montant de 2,9 millions \$ avait été octroyé compte tenu de l'avancement des investissements. De plus, dans le cadre de l'acquisition de Trilex, la Société a assumé une dette à long terme de 1,2 million \$ américains portant intérêt au taux de 6,25 %, et échéant le 6 mai 2026.

Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Tableau #8 :

Type de contrat (en millions de dollars)	2020	2021	2022	2023	2024 et suivantes	Total
Dette à long terme	1,2 \$	445,5 \$	543,1 \$	294,9 \$	104,2 \$	1 388,9 \$
Contrats de location de locaux et autres engagements	25,7	22,7	15,8	9,9	23,5	97,6
Créditeurs et charges à payer	434,7	—	—	—	—	434,7
Obligations totales	461,6 \$	468,2 \$	558,9 \$	304,8 \$	127,7 \$	1 921,2 \$

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 5,1 millions \$ à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 25 octobre 2020, considérant qu'elle prévoit utiliser des lettres de crédit à même ses facilités de crédit, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Capital social

Tableau #9 :

Actions émises et en circulation	Au 27 octobre 2019	Au 1 ^{er} décembre 2019
Catégorie A (droit de vote subalterne)	73 360 754	73 360 954
Catégorie B (droit de vote multiple)	13 979 626	13 979 426
Total catégorie A et catégorie B	87 340 380	87 340 380

Au cours de l'exercice 2019, la Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2019, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 189 344 actions catégorie B. En septembre 2019, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, entre le 1^{er} octobre 2019 et le 30 septembre 2020, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 190 560 actions catégorie B, représentant approximativement 1,4 % des 73 360 754 actions à droit de vote subalterne catégorie A émises et en circulation et des 13 979 626 actions catégorie B émises et en circulation au 27 octobre 2019. Aucune action n'a été rachetée au cours de l'exercice de 2019.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE - TRIMESTRE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés sont passés d'un montant de 163,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2018 à 152,5 millions au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison de la baisse du résultat opérationnel dans le secteur de l'impression. En ce qui a trait à la variation des éléments hors caisse liés aux opérations, ils sont passés de -68,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2018 à 10,5 millions au quatrième trimestre de 2019, majoritairement en raison d'un décalage favorable au chapitre des créditeurs et charges à payer et des débiteurs, ayant été partiellement contrebalancé par un décalage défavorable des revenus reportés et dépôts en lien avec la reconnaissance accélérée des revenus reportés découlant de la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst. Au net, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté de 68,8 millions \$, passant de 89,3 millions au quatrième trimestre de 2018 à 158,1 millions au quatrième trimestre de 2019.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont passés de 14,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2018 à 56,5 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette variation est majoritairement expliquée par l'encaissement d'un montant de 75 millions \$ américains en lien avec la vente de l'immeuble de Fremont, en Californie, à Hearst, partiellement contrebalancé par un reclassement favorable en 2018 de 34,8 millions d'une somme payée à la date d'acquisition de Coveris Americas au nom du vendeur.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont passés d'un déboursé de 91,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2018 à un déboursé de 38,4 millions au quatrième trimestre de 2019. Cette variation est surtout attribuable au remboursement de la dette plus important au quatrième trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2019, ainsi qu'au rachat d'actions effectué au cours du quatrième trimestre de 2018.

MODIFICATIONS DES NORMES COMPTABLES

Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2019

La Société a adopté l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », l'IFRS 9 « Instruments financiers », ainsi que les modifications à l'IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions » en date du 29 octobre 2018. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés annuels de la Société.

Normes comptables nouvelles ou modifiées non encore adoptées

L'évaluation de l'effet sur nos états financiers consolidés de ces nouvelles ou de ces changements de normes est toujours en cours.

- IFRS 16 « Contrats de location »
- Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

Veuillez vous référer à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements.

RISQUES ET INCERTITUDES

La gestion des risques auxquels la Société est exposée dans le cours normal de ses activités joue un rôle prépondérant dans le cadre des décisions prises par la direction en ce qui a trait aux acquisitions, aux investissements de capitaux, aux dispositions d'actifs, au regroupement d'usines et aux efforts de synergies entre ses segments d'activité ou d'autres activités d'exploitation. Elle guide également les décisions touchant les mesures de réduction des coûts, la diversification des produits et la pénétration de nouveaux marchés, ainsi que certains mouvements de trésorerie.

En plus du réexamen périodique des risques et de l'efficacité des mesures de contrôle et de prévention déjà implantées, la direction évalue également de nouveaux facteurs de risque. Elle détermine la probabilité que ceux-ci se matérialisent et leurs effets potentiels, et s'assure de mettre en œuvre des stratégies et processus pour gérer de façon proactive ces nouveaux risques. Un rapport sur le programme de gestion de risques est revu régulièrement au Comité de direction en plus d'être présenté au Comité d'audit et au conseil d'administration. Chacun des risques est d'ailleurs parrainé par un membre du comité de direction.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée et nos mesures d'atténuation sont décrits ci-après. Ces risques et incertitudes sont d'ordre stratégiques, opérationnelles ou financières et sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur nos opérations, nos résultats

financiers, notre situation financière, nos flux de trésorerie ou encore notre réputation. Nous prévenons le lecteur que la liste ci-après n'est pas exhaustive et que les risques et incertitudes ne sont pas présentés dans un ordre particulier.

Risques stratégiques

Croissance interne à long terme - Notre capacité de générer une croissance interne dans notre secteur de l'emballage

Le long cycle de vente qui caractérise certains verticaux représente un défi important à notre capacité de générer une croissance interne au sein de notre secteur de l'emballage. Ceci pourrait avoir un effet défavorable sur notre capacité d'accroître rapidement la taille de ce secteur. Pour mitiger ce risque, la Société a investi dans sa force de vente. Celle-ci veille au développement des affaires avec nos clients actuels et à l'accroissement de notre bassin de clients potentiels. Nous avons également recruté des talents en marketing et en matière de technologies liées à l'emballage pour appuyer l'innovation et la recherche et développement.

Acquisitions - Notre capacité d'identifier adéquatement les opportunités et de compléter des acquisitions dans l'emballage

Notre stratégie de croissance dans l'emballage repose également sur notre capacité à compléter des acquisitions. Nous devons être en mesure de cibler des opportunités intéressantes, à une valeur raisonnable, et de concurrencer avec des sociétés financières privées et d'autres compagnies qui opèrent dans l'industrie de l'emballage et qui sont actives en matière d'acquisitions. L'inaptitude à identifier adéquatement les opportunités et à compléter des acquisitions pourrait avoir un effet défavorable sur le développement de notre axe de croissance. Afin d'atténuer ce risque, la Société compte sur une équipe expérimentée et dédiée au développement d'opportunités.

Concurrence au sein de l'industrie de l'emballage - Le niveau d'expertise et de ressources plus importantes à la disposition de grandes entreprises, dont les opérations sont intégrées, pour le développement de produits

L'industrie de l'emballage est très compétitive. Certains de nos compétiteurs disposent d'une expérience et d'un savoir-faire technique additionnels, d'installations de production à la fine pointe de la technologie, d'une force de vente plus importante et d'autres ressources dédiées au développement de produits, notamment au chapitre des formats et des types d'emballage. Par ailleurs, notre capacité d'évoluer avec les changements technologiques et d'effectuer des investissements appropriés en recherche et développement pourrait entraîner pour la Société des coûts importants et avoir un effet défavorable sur notre rythme de croissance dans cette industrie. Nous investissons dans de nouvelles capacités, en recherche et développement, dans notre force de vente en plus de l'acquisition de talents. La Société mise sur l'innovation combinée au développement durable comme facteur de différenciation au sein de l'industrie de l'emballage.

Concurrence au sein de l'industrie de l'impression - L'augmentation de la concurrence dans le marché canadien

La concurrence porte sur le prix, la qualité des produits et services, les délais, ainsi que sur l'étendue des services offerts. Certains des créneaux d'impression dans lesquels la Société œuvre sont fortement concurrentiels, sans compter que la présence de concurrents américains pourrait s'accroître, notamment, en raison de leur capacité excédentaire. Une augmentation de la concurrence dans le marché canadien pourrait avoir un effet défavorable sur nos parts de marché et résultats financiers. Pour réduire ce risque et demeurer concurrentielle, la Société poursuit continuellement la mise en œuvre de mesures d'amélioration d'efficacité opérationnelle, notamment en maximisant l'utilisation de ses équipements les plus performants. De plus, la Société travaille de façon continue à sécuriser ses relations avec ses clients par l'entremise, entre autres, au renouvellement anticipé des contrats à long terme et de l'amélioration continue de la qualité de ses produits.

La circulaire imprimée - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande des services liés aux détaillants

Au cours des dernières années, certains détaillants canadiens ont expérimenté les circulaires interactives, les campagnes numériques et les programmes de loyauté. Un changement majeur dans les habitudes des consommateurs ou de la stratégie de marketing de nos clients, notamment le recours au commerce électronique, pourrait entraîner une baisse significative du nombre de pages ou de la fréquence des circulaires imprimées par la Société. Une telle baisse pourrait avoir un effet défavorable sur nos résultats financiers. Afin de mitiger ce risque, nous demeurons à l'affût des tendances quant aux comportements des consommateurs, ainsi que des investissements prévus par les détaillants en matière de développement d'une plateforme de commerce électronique. De plus, nous continuons à développer et à bonifier notre offre aux détaillants et nous poursuivons continuellement la mise en œuvre de mesures d'amélioration d'efficacité opérationnelle, notamment en maximisant l'utilisation de nos équipements les plus performants.

Publicité numérique - L'effet du développement et de l'adoption de produits numériques sur la demande de nos autres produits imprimés

Les plateformes numériques sont devenues des incontournables pour joindre les consommateurs et les annonceurs ont à leur disposition une plus grande variété de canaux où investir leurs budgets publicitaires. Une baisse de la part attribuée aux produits imprimés dans le budget publicitaire

total et un recul du lectorat au profit du numérique pourraient entraîner une diminution de la demande pour les produits imprimés. Cette diminution de la demande pourrait avoir un effet défavorable notamment sur les résultats financiers de nos activités d'impression de journaux, de magazines et de produits commerciaux. Afin de mitiger ce risque, nous visons constamment à optimiser notre plateforme en fonction du rythme de décroissance du volume d'impression.

La distribution des circulaires imprimées - L'effet de règlements ou législations sur la distribution de porte en porte

La Société offre une gamme complète de services de distribution, allant de la préparation à la distribution de porte en porte, en passant par la gestion optimale des commandes et la création de listes de distribution. Récemment, la Ville de Mirabel au Québec a modifié sa réglementation en interdisant la distribution d'imprimés publicitaires, sauf si le propriétaire ou l'occupant appose un pictogramme à l'effet qu'il accepte de recevoir des imprimés publicitaires. Les journaux locaux sont généralement distribués au Québec par la Société avec les imprimés publicitaires. Le règlement en question accorde un régime différent à Postes Canada, notamment. La Société conteste en nullité ce règlement aux motifs qu'il porte atteinte au droit à la liberté d'expression garanti par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés de la personne (Québec), au droit à l'information protégé par la charte québécoise, et qu'il est discriminatoire. La Société comprend que d'autres Municipalités considéreraient potentiellement l'adoption d'une réglementation similaire. La Société a l'intention de contester toute réglementation à cet effet qui serait ainsi adoptée ailleurs. Dans l'éventualité où la Société ne réussissait pas à faire annuler de tels changements à une réglementation, ceci pourrait avoir un effet sur notre modèle d'affaires et par le fait même, sur notre résultat net. La Société travaille également de concert avec les instances gouvernementales afin de démontrer l'effet potentiel de telles réglementations sur l'ensemble de la chaîne de valeur, les emplois, les citoyens, les journaux locaux et la Société.

Clients majeurs - Le changement des habitudes de consommation ou la perte d'un client majeur

Certains créneaux dans lesquels opère la Société ont des clients qui représentent une portion importante de nos revenus. C'est le cas pour le créneau d'impression de circulaires où quelques détaillants canadiens peuvent individuellement représenter une portion importante des revenus du secteur de l'impression. De plus, dans le secteur de l'emballage, quelques clients peuvent également représenter individuellement une portion importante des revenus du secteur de l'emballage. Un changement dans les habitudes de consommation d'un client majeur ou la perte d'un client majeur pourrait avoir un effet défavorable sur le résultat net. Afin de mitiger ce risque, la Société maintient des relations solides et à long terme avec ses principaux clients et tente régulièrement de renouveler ses contrats significatifs de façon anticipée.

Clientèle - L'effet d'une consolidation de la clientèle

Notre clientèle ou clientèle potentielle pourrait faire l'objet d'une acquisition. Il est possible que l'acquéreur transfère la production dans les opérations de son fournisseur actuel. Une consolidation de la clientèle pourrait avoir un effet sur notre résultat net. Nous pouvons, par ailleurs, être temporairement protégés par la longueur du cycle de vente dans certains marchés de l'emballage. Pour ce qui est du secteur de l'impression, un potentiel regroupement d'entreprises ou de consolidation de bannières pourrait aussi avoir un effet sur le nombre de circulaires imprimées et distribuées.

Détention du contrôle - Conflit d'intérêts entre l'actionnaire de contrôle et les autres actionnaires

Au 27 octobre 2019, Capinabel inc., société sous le contrôle de M. Rémi Marcoux, détenait directement ou indirectement 14,50 % des actions en circulation et 71,22 % des droits de vote rattachés aux actions participantes en circulation de Transcontinental inc. Étant donné la détention du contrôle de cet actionnaire, il est possible que dans certaines situations, les intérêts de l'actionnaire détenant le contrôle ne correspondent pas à ceux des autres détenteurs d'actions participantes de Transcontinental inc.

Risques opérationnels

Intégration des acquisitions - L'intégration des acquisitions pourrait perturber nos activités opérationnelles

Les acquisitions ont été et continuent d'être un élément important de la stratégie de croissance de la Société. Cependant, l'intégration d'acquisitions comporte généralement des risques et ceux-ci peuvent augmenter en fonction de la taille, du secteur et du type d'acquisition. Les activités d'intégration pourraient causer des perturbations temporaires au chapitre de la production, nous faire perdre des contrats importants et influencer la rétention du personnel ou nos relations avec les clients. De plus, les synergies identifiées pourraient ne pas être réalisées complètement ou pourraient nécessiter du temps additionnel pour se matérialiser. Toutefois, pour limiter les effets des risques liés à l'intégration des acquisitions, la Société a mis en place un ensemble strict de critères d'acquisition et s'appuie sur des équipes de vérification diligente expérimentées et des méthodes d'intégration rigoureuses.

Cybersécurité et protection des données - Une intrusion dans nos systèmes d'information pourrait perturber nos activités opérationnelles, nuire à notre réputation et entraîner des poursuites judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, la Société est tributaire du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, des centres d'hébergement des données, des services infonuagiques et du matériel informatique. De plus, elle reçoit, manipule et transmet des données sensibles, y compris des informations confidentielles relatives à la Société et à ses clients et fournisseurs, ainsi que des renseignements personnels de ses employés.

Advenant que la Société fasse l'objet d'une cybermenace, d'une violation, d'accès non autorisés, de virus, ou d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, d'actes de sabotage ou d'autres événements similaires, il pourrait y avoir un effet défavorable sur les activités de la Société, notamment des perturbations ou des pannes de systèmes. Cela pourrait également affecter négativement les résultats, causer des dommages considérables à la réputation de la Société et potentiellement entraîner des poursuites judiciaires.

La récurrence des tentatives de cyberattaques est de plus en plus fréquente et leur nature évolue et se raffine continuellement, augmentant ainsi le risque que nos opérations soient perturbées et que nos données soient compromises. De plus, il se pourrait qu'un tel événement ne soit pas détecté assez rapidement pour limiter l'étendue de l'information susceptible à l'infraction. D'ailleurs, les exigences des autorités réglementaires deviennent de plus en plus strictes en matière de protection contre de possibles intrusions. La nécessité de se conformer à de nouvelles exigences pourrait aussi avoir une répercussion financière pour la Société. La confiance des clients en la sécurité de l'information détenue par la Société et des transactions est primordiale afin de maintenir notre réputation et notre compétitivité sur le marché.

Nous mitigeons ces risques en nous assurant de maintenir un environnement technologique de qualité et fiable pour nos clients internes et externes, notamment en ajustant de façon continue notre architecture technologique en matière de sécurité, en implémentant des processus et déployant des outils de protection, détection et de réponse aux menaces de cybersécurité. Nous effectuons également, de façon ponctuelle, des tests pour simuler une attaque à nos systèmes informatiques afin de vérifier l'efficacité des différents mécanismes de défense. En outre, nous effectuons des évaluations périodiques de nos contrôles informatiques afin de nous assurer qu'ils sont conformes aux standards. Enfin, pour mieux prévenir et minimiser les impacts de ce risque, la Société a entrepris différentes démarches, dont la mise en œuvre d'un programme obligatoire de formation continue et de sensibilisation auprès de tous ses employés en plus de l'embauche d'un chef de la sécurité de l'information. Ce dernier a pour mandat la définition de la feuille de route de cybersécurité et la mise en place et le pilotage d'un programme complet de cybersécurité dont l'objectif ultime est de minimiser les risques et d'optimiser la capacité de résilience de la Société face aux menaces de cybersécurité.

Perturbation opérationnelle - Une perturbation opérationnelle pourrait nuire à notre capacité de respecter nos échéanciers

La Société concentre de plus en plus la production de certains produits vers ses usines les plus performantes et, advenant un sinistre à un de ces emplacements, elle pourrait ne pas pouvoir respecter des délais de production. Le respect de nos échéanciers pourrait aussi être touché par un bris d'équipement majeur, une erreur humaine, un conflit de travail, des problèmes de transport ou des difficultés d'approvisionnement. L'ampleur de l'effet de ces risques sur nos résultats dépendra de certains facteurs, dont la nature de la perturbation, la durée et l'usine touchée par l'événement en question. Cependant, la Société a mis en place des plans de contingence pour nos emplacements devant livrer des produits de façon quotidienne et nous détenons des polices d'assurance qui pourraient dédommager une partie des coûts reliés à certains sinistres.

Recrutement et rétention du talent - La difficulté à attirer et à retenir les employés clés dans les principaux secteurs exploités

Des tendances sociales et démographiques rendent plus difficiles le recrutement et la rétention de personnel qualifié dans certains secteurs géographiques. Nous pouvons constater une diminution du bassin de talents, un accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre, un recours croissant aux technologies et une forte demande pour de nouveaux ensembles de compétences. Considérant la transformation de la Société, ce risque est d'autant plus important puisqu'elle a un besoin pour des compétences spécifiques, notamment techniques pour le développement de produits, afin de faire croître le secteur de l'emballage. Par conséquent, dans le cadre d'un processus continu de revue du leadership, la Société a mis en place des plans de perfectionnement pour ses gestionnaires à potentiel élevé et susceptibles d'être promus. Des objectifs précis sont établis et des occasions de développement et de nouveaux défis destinés à accélérer leur développement leur sont offerts. Enfin, les membres de la haute direction sont évalués sur la mise en place de plans de relève pour les postes clés et la Société effectue une revue du leadership afin de soutenir les défis organisationnels et d'être en mesure d'identifier, sur une base continue, des successeurs.

Efficacité opérationnelle - Incapacité de maintenir ou d'améliorer notre efficacité opérationnelle

La Société doit continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle afin de demeurer concurrentielle. Peu importe le degré d'efficience qu'elle a déjà atteint, rien ne garantit qu'elle soit en mesure de le faire de façon continue. En outre, la nécessité de réduire les coûts d'exploitation peut entraîner des coûts relativement à la réduction d'effectifs, à la fermeture ou consolidation des installations, ou à l'amélioration de l'équipement et

de la technologie. Au cours des dernières années, la Société a réduit de façon significative ses actifs manufacturiers dans son secteur de l'impression afin d'améliorer l'efficacité de ses usines les plus performantes. Bien qu'il existe toujours des opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle au sein de chaque usine et que la Société ait des gestionnaires expérimentés pour établir et exécuter de tels plans d'amélioration, il se pourrait que les initiatives disponibles pour répondre à une baisse de volume soient insuffisantes et aient moins d'effets favorables sur la structure de coûts fixes.

Conformité à la réglementation gouvernementale - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations

La Société est assujettie à de nombreuses réglementations qui peuvent être modifiées par les autorités gouvernementales. Une modification de la réglementation ou l'adoption de nouvelles réglementations plus strictes pourrait entraîner une diminution importante, autant permanente que temporaire, de nos revenus ou une augmentation significative des coûts pour la Société afin de s'y conformer. La Société exploite des installations à travers le monde et est exposée à des risques associés à différents cadres juridiques, politiques, fiscaux, sociaux, culturels, environnementaux et réglementaires. La Société bénéficie également de certains programmes d'aide gouvernementale. Tout changement dans les règles d'application de ces programmes gouvernementaux pourrait avoir des incidences importantes sur le résultat net de la Société.

Risques environnementaux - Des modifications ou l'adoption de nouvelles réglementations et des changements aux habitudes de consommation

Des lois et des initiatives à venir, par exemple des limites d'émissions atmosphériques plus restrictives, la mise en place de taxes sur le carbone, des réglementations plus sévères sur la qualité de l'eau ou des exigences supplémentaires pour la décontamination des sols pourraient augmenter nos coûts d'opérations. De plus, des changements dans les lois et règlements régissant la composition ou la recyclabilité des emballages pourraient nuire à nos activités s'ils étaient applicables à grande échelle sur les principaux marchés de l'entreprise. Des actions volontaires visant à réduire l'utilisation de plastique pourraient également réduire la demande pour certains emballages en plastique et faire augmenter les coûts de fabrication. L'arrivée de la réglementation sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces du Canada a également eu un effet sur le paysage de l'industrie de l'impression et de l'emballage. Cette réglementation tient responsables les entreprises mettant sur le marché des imprimés, contenants et emballages pour les coûts associés à la gestion de la fin de vie de leurs produits, pouvant entraîner un effet sur la demande. Enfin, la tendance est à l'élimination graduelle des sacs de plastique légers à usage unique dans de nombreuses juridictions à travers le monde. Des changements dans les lois et règlements établissant les restrictions et les conditions d'utilisation applicables aux aliments, aux boissons et aux produits pharmaceutiques, agricoles ou autres, de même qu'aux matériaux qui entrent en contact avec eux, ou encore applicables à l'utilisation des matériaux et des agents entrant dans la fabrication de nos produits pourraient aussi nuire à nos activités.

De plus, les activités d'impression et d'édition de la Société nécessitent une utilisation quotidienne d'une grande quantité de papier. Quant à nos activités d'emballage souple et de distribution, celles-ci requièrent l'usage d'importantes quantités de plastique. Certains consommateurs et certains de nos clients pourraient être préoccupés par les possibles répercussions d'une grande utilisation de papier et de plastique sur l'environnement et pourraient faire davantage entendre leur voix pour la protection de l'environnement et pour promouvoir le développement durable. De telles préoccupations pourraient porter atteinte à notre réputation, entraîner une révision et un ajustement de nos pratiques ainsi que des coûts opérationnels additionnels.

Dans le but de mitiger les risques environnementaux, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan de son industrie par son engagement envers le développement durable et collabore avec ses parties prenantes pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives pour réduire son empreinte environnementale. La Société favorise une approche intégrée de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Nous sommes également membre de la Sustainable Packaging Coalition, un organisme qui rassemble des entreprises, des établissements d'enseignement et des agences gouvernementales, afin d'élargir notre compréhension collective des emballages écoresponsables. Notre participation renouvelée à des initiatives en faveur de la transparence, comme le Carbon Disclosure Project (CDP), confirme notre engagement à divulguer notre plan de gestion des risques et opportunités associés aux changements climatiques, en plus de notre performance envers nos cibles de réduction de gaz à effet de serre. De plus, nous investissons continuellement afin de développer des produits recyclables ou compostables au sein du secteur de l'emballage. À cet égard, nous sommes fiers signataires de l'Engagement mondial de la nouvelle économie des plastiques de la Fondation Ellen MacArthur et nous nous engageons, d'ici 2025, à ce que 100 % de nos emballages plastiques soient réutilisables, recyclables ou compostables, en plus d'atteindre un taux d'utilisation moyen, en poids, de 10 % de contenu recyclé postconsommation pour l'ensemble du plastique dans notre portefeuille de produits. Nous continuons aussi de maintenir notre leadership en approvisionnement responsable par l'entremise de notre politique en matière d'achat de papiers.

Changements climatiques - L'occurrence ou la fréquence pourraient nuire à nos opérations

La Société opère des usines dans diverses régions du monde en plus de livrer des produits à des clients pouvant être exposés à des conséquences potentiellement attribuables à des changements climatiques, comme une augmentation de l'intensité ou de la fréquence des tempêtes ou une

hausse du niveau de l'océan. Ceux-ci, que ce soit au niveau de leur occurrence, fréquence ou intensité, pourraient entraîner une augmentation des coûts de production ou une diminution des ventes, avoir un impact sur l'approvisionnement et le coût des matières premières, causer des arrêts de production, temporaires ou non, ou considérablement endommager nos installations. De plus, de tels événements pourraient avoir un effet sur les coûts de couvertures d'assurance pour la Société.

Importations et exportations - Contrôles des importations et des exportations, droits, tarifs ou taxes

Certains de nos produits sont assujettis à des contrôles des exportations et ne peuvent être exportés qu'après l'obtention du permis d'exportation requis ou moyennant une exemption à cet égard. À défaut de se conformer aux lois régissant les permis d'exportation, les douanes et les sanctions économiques ou en cas de manquement à d'autres lois, l'entreprise pourrait être passible de lourdes sanctions civiles et pénales, y compris à des amendes et à des peines d'emprisonnement pour les employés et les gestionnaires responsables, et perdre ses privilèges d'exportation ou d'importation. L'omission de nos distributeurs d'obtenir les permis d'importation, d'exportation ou de réexportation requis pourrait aussi avoir des répercussions sur l'entreprise, du fait des sanctions imposées et du tort causé à notre réputation. L'obtention du permis d'exportation requis pour une vente en particulier peut demander du temps et entraîner la perte d'une occasion de vente.

En outre, des lois sur le contrôle des exportations interdisent l'expédition de certains produits vers des pays ou à des gouvernements ou des individus frappés d'embargo, sous peine de sanction. La Société ne peut pas garantir qu'un tel envoi n'aura jamais lieu, ce qui aurait des conséquences négatives et pourrait notamment entraîner des enquêtes gouvernementales, des pénalités, des amendes ou des sanctions civiles ou pénales et porter atteinte à la réputation de l'entreprise. L'activité mondiale de la Société pourrait aussi souffrir si des droits d'importation et d'exportation, des barrières tarifaires ou des mesures protectionnistes étaient imposés de manière imprévisible. Tout changement dans la réglementation sur les exportations et importations, les sanctions économiques ou la législation régissant de telles questions, toute modification dans l'application ou la portée de la réglementation existante ou tout changement concernant les pays, les gouvernements, les individus ou les technologies visés par de telles réglementations pourrait réduire notre capacité d'exporter ou de vendre nos produits à des clients existants ou potentiels ayant des activités à l'étranger. Toute limitation de la capacité de l'entreprise d'exporter ou de vendre ses produits pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Réglementation - Sécurité et qualité des produits d'emballage destinés à l'industrie de l'alimentation

La Société est un fournisseur de produits d'emballage souple utilisés, principalement, par l'industrie de l'alimentation. Elle est donc exposée aux risques de cette industrie, tels que des erreurs d'étiquetage et de présence de substances étrangères, ainsi que de certains problèmes d'hygiène et de salubrité dont la contamination des aliments par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme la bactérie E. coli, la salmonelle et la listeria. La Société pourrait donc être concernée par un éventuel rappel de produits. Une telle situation pourrait exposer la Société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à une publicité défavorable, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur la situation financière, le résultat net et la réputation de la Société.

La Société gère activement ces risques en employant des matériaux appropriés, en s'assurant de la mise en place de contrôles et de procédés dans ses installations de fabrication et en maintenant une couverture d'assurance responsabilité. Nous veillons également à la conformité de nos produits aux lois et règlements. Nos produits finis sont sujets à la législation et à la réglementation par certains organismes gouvernementaux, dont Santé Canada et la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis, qui sont responsables de la protection de la santé publique dans le domaine alimentaire. Aux États-Unis, la Consumer Product Safety Commission (CPSC) réglemente aussi certains produits d'emballage à travers des lois comme le Consumer Product Safety Act et le Poison Prevention Packaging Act. Au Canada, l'emballage et l'étiquetage des produits alimentaires ainsi que la sécurité des matériaux utilisés pour l'emballage des aliments sont réglementés par Santé Canada à travers des lois comme la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation et la Loi sur les aliments et drogues. Par ailleurs, en faisant partie de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, nous reconnaissons la nécessité de soutenir nos clients de l'industrie de l'alimentation avec des informations et assurances spécifiques. Nous nous engageons à travailler avec eux et à leur fournir toutes les informations nécessaires afin de comprendre et de minimiser les risques dans leurs processus. À cet effet, et afin de mitiger davantage les risques, ainsi que d'assurer la confiance du consommateur à l'égard de nos produits, certaines de nos usines ont obtenu la certification SQF (Safe Quality Food), sont certifiées AIB International ou détiennent la certification GMI (Graphic Measures International).

Matières premières, énergie et coûts de transport - Une hausse significative du coût des matières premières, la disponibilité des matières premières et de l'énergie consommée

Le papier, la résine, le film plastique, l'encre et les plaques sont les principales matières premières utilisées par les secteurs de l'impression et de l'emballage et elles représentent une partie importante de nos coûts. De plus, ces secteurs consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Une hausse significative de prix des matières premières, de l'énergie ou des coûts de transport a des effets défavorables sur les opérations. Pour mitiger ce risque, plusieurs de nos ententes avec des clients comportent des clauses d'indexation des

prix de vente au gré des fluctuations. Cependant, l'effet sur notre résultat net sera influencé par notre capacité de modifier les prix et d'améliorer notre efficacité opérationnelle afin de contrebalancer les hausses de prix des matières premières ou des coûts de transport. De plus, l'augmentation de ces prix peut avoir un effet défavorable si elle entraîne un changement des habitudes d'achat des clients. En ce qui concerne une hausse significative de prix de l'énergie, la Société poursuit continuellement ses initiatives pour trouver de nouvelles façons de réduire ses coûts énergétiques.

Dans le but de nous assurer d'un approvisionnement stable à un coût compétitif à travers nos secteurs de l'impression et de l'emballage, nous avons volontairement consolidé nos fournisseurs de papier, de résine, de film plastique et d'encre. Par conséquent, la Société pourrait également être exposée à un risque d'approvisionnement si certains de nos fournisseurs éprouvaient de l'instabilité financière ou des perturbations dans leurs propres opérations. Cependant, la Société fait affaire avec des fournisseurs majeurs et établis dans leurs industries respectives afin d'assurer la disponibilité de nos matières premières.

Recours aux services de sous-traitants pour nos activités de distribution - Une perturbation opérationnelle pourrait nuire à nos résultats d'exploitation ainsi qu'à notre réputation

Le succès de la Société dépend dans une large mesure de la solidité de son réseau de distribution. L'entreprise compte sur des fournisseurs indépendants pour l'entreposage de ses produits et leur livraison à ses clients. L'omission d'un sous-traitant d'entreposer correctement nos produits ou de les livrer adéquatement et à temps à des clients pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Des retards de distribution, des grèves, des facteurs perturbant le transport (des intempéries, par exemple) et des ralentissements pourraient perturber nos activités, ce qui pourrait avoir des effets défavorables importants sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie, et nuire à notre réputation.

Protection des droits de propriété intellectuelle - Incapacité à protéger nos droits par des brevets, marques de commerce et accords de confidentialité pourrait nuire à nos activités

La protection des procédés, appareils et autres technologies nous appartenant en exclusivité est importante. Si nous sommes incapables de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle, notre position concurrentielle pourrait en souffrir, car des concurrents imitant nos produits pourraient les proposer à des prix plus intéressants que les nôtres en plus d'occasionner des coûts importants.

La Société compte aussi sur des savoir-faire exclusifs non brevetés, sur l'innovation technologique et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Rien ne garantit que nos accords de confidentialité ne seront pas violés ni qu'ils protégeront bien nos secrets commerciaux ou nos savoir-faire exclusifs et assureront des recours adéquats en cas d'utilisation ou de communication non autorisée de ces secrets commerciaux et de ces savoir-faire exclusifs. De plus, rien ne garantit que des tiers ne prendront pas connaissance de ces secrets commerciaux par une recherche indépendante ou d'autres moyens légaux.

Par ailleurs, les brevets, les marques de commerce et les autres droits de propriété intellectuelle de la Société pourraient ne pas lui conférer d'avantage concurrentiel. Nous pourrions devoir affecter des ressources considérables à la surveillance de nos droits de propriété intellectuelle. Notre position concurrentielle pourrait être minée si elle n'était pas en mesure de détecter des contrefaçons et de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle rapidement ou du tout. Des concurrents pourraient éviter de violer les droits de propriété intellectuelle de l'entreprise en trouvant des solutions de contournement ou en mettant au point des technologies différentes. Il pourrait s'avérer impossible ou très difficile de faire respecter des droits de propriété intellectuelle dans certains pays, ce qui pourrait aider des concurrents à gagner des parts de marché et entraîner des pertes de revenu.

Litiges, respect de la vie privée - La Société est assujettie à des risques juridiques en lien avec ses activités

La Société pourrait être impliquée dans des litiges ou des procédures judiciaires résultant de nos activités. De plus, dans le cadre de nos efforts de restructuration, nous risquons d'être impliqués dans des litiges pour des cas de relations de travail. Du côté des secteurs de l'impression et de l'emballage, l'impression d'information erronée par la Société et du non-respect des spécifications d'un client pourrait conduire à la réception de réclamations judiciaires. De même, lors de nos activités d'acquisition, les passifs non identifiés et les obligations judiciaires importantes représentent également un risque en tant que successeur. Bien que la Société provisionne pour ces litiges, nous ne pouvons pas assurer que toutes les réclamations sont provisionnées aux coûts de règlement, ayant potentiellement un effet défavorable additionnel sur le résultat net.

La loi canadienne anti-pourriel exige le consentement du destinataire afin d'envoyer des messages électroniques commerciaux. Cependant, il pourrait survenir des situations qui feraient en sorte que certaines des activités de la Société ne respectent pas la vie privée des utilisateurs et d'autres personnes. Bien que la Société ait mis en place des contrôles stricts à ces égards, tout manquement en ce qui concerne la collecte,

l'utilisation, la divulgation, la sécurité des renseignements personnels ou d'autres questions de confidentialité pourrait nuire à sa réputation et à son résultat net.

Risques financiers

Cycles économiques - L'effet des cycles économiques sur la demande pour nos produits

Les activités de la Société sont exposées aux cycles économiques et aux conditions de marché difficiles, car une portion significative de ses revenus dépend, directement ou indirectement, des dépenses publicitaires des annonceurs. La conjoncture économique globale, des changements des habitudes d'achat des consommateurs ainsi que des changements structurels significatifs, notamment la consolidation de certaines industries et l'adoption de plateformes numériques, touchent également les industries de nos principaux clients, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les produits offerts par la Société. La Société œuvre dans de nombreux pays et les risques économiques propres à chacun peuvent aussi avoir un effet sur nos résultats d'exploitation. Toutefois, la Société croit qu'elle atténue ce risque par la nature même de la composition de ses activités puisqu'une importante partie de sa clientèle se retrouve dans des secteurs d'activité moins cycliques, tels que l'alimentation. De plus, puisque la Société est un chef de file dans ses marchés, nous croyons ainsi pouvoir limiter notre exposition aux cycles économiques sans toutefois éliminer les effets défavorables ou l'ampleur de ceux-ci.

Crédit - Mauvaises créances de certains clients

Certains facteurs, tels que les conditions économiques et des changements au sein de certaines industries, pourraient exposer la Société au risque de crédit relatif aux créances à recevoir de certains de ses clients, affectant ainsi sa capacité de recouvrement selon les termes de paiement établis. Afin de limiter ce risque, la Société a mis en place des contrôles stricts en matière de crédit. La haute direction analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant certains clients pour un montant maximum de 25,0 millions \$ de pertes combinées par année. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Liquidités - Disponibilité des capitaux à un coût raisonnable

La Société est exposée au risque de liquidités, c'est-à-dire le risque qu'elle ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles, ou de les remplir, mais à un coût excessif. Notre niveau d'endettement net pourrait avoir des incidences importantes, en particulier les suivantes :

- limiter notre capacité d'obtenir un financement supplémentaire, notamment pour notre fonds de roulement, nos dépenses en immobilisations, le service de notre dette, nos acquisitions et nos besoins généraux;
- limiter notre capacité de nous adapter à l'évolution de la conjoncture des marchés et nous rendre moins concurrentiels par rapport à nos concurrents moins endettés;
- accroître nos frais financiers et réduire notre rentabilité;
- ne pas être en mesure de verser des dividendes sur nos actions à droit de vote subalterne catégorie A et nos actions catégorie B;
- être vulnérable à un ralentissement économique général;
- rendre plus difficile le respect de nos engagements au titre de notre dette.

La concrétisation de l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives et/ou nos résultats d'exploitation. De plus, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance stratégiques si nous ne disposons pas des ressources en capital nécessaires pour financer notre stratégie de croissance interne et par acquisitions. En outre, le non-respect des clauses restrictives établies par les prêteurs de nos nouvelles facilités de crédit pourrait entraîner des pertes financières, une hausse des coûts ou des défauts croisés, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives et/ou nos résultats d'exploitation. Les conditions de nos facilités de crédit nous autorisent à contracter des dettes supplémentaires dans certaines circonstances, mais pourraient nous imposer certaines restrictions qui limiteront notre capacité d'exploiter notre entreprise.

Le risque est toutefois atténué pour la Société, car elle bénéficie d'une situation financière saine avec un ratio d'endettement net de 2,5x au 27 octobre 2019 et qu'elle prévoit continuer à générer d'importants flux de trésorerie opérationnels. De plus, au 27 octobre 2019, la Société a accès à son crédit à terme rotatif d'un montant de 400,0 millions \$, venant à échéance en février 2024, en plus de son crédit à terme rotatif d'un

montant de 25,0 millions \$ américains, venant à échéance en mars 2020. Toutefois, il est à noter que la capacité et le coût de financement de la Société sont tributaires des cotes de crédit attribuées à la Société par différentes agences de cotation.

Taux d'intérêt - La hausse des taux d'intérêt sur le marché relativement à nos instruments financiers

La Société est exposée aux risques du marché liés aux hausses des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux LIBOR ou sur les taux des acceptations bancaires. À la fin de l'exercice 2019, la portion à taux fixe de la dette à long terme de la Société représentait 50,2 % de la dette totale.

Taux de change - Les fluctuations des taux de change

La Société est sujette aux fluctuations des taux de change de différentes devises et ces variations pourraient avoir un effet négatif sur les résultats. La dépréciation du dollar canadien face au dollar américain au cours des dernières années a engendré une augmentation de la valeur des ventes aux États-Unis et créé certaines opportunités d'affaires. De plus, nos récentes acquisitions aux États-Unis ont augmenté la part des revenus et des profits de la Société en dollars américains. Quant à l'appréciation du dollar américain, celle-ci offre une certaine protection à la Société contre la concurrence étrangère au sein du secteur de l'impression. Toutefois, une éventuelle reprise de la devise canadienne aurait un effet négatif sur le résultat net. Afin de minimiser les risques de fluctuations à court terme des devises étrangères, la Société veille à appairer les entrées et les sorties de fonds dans une même devise et maintient en place un programme de couverture de change utilisant des produits dérivés.

Fiscalité - Des changements aux lois fiscales pourraient nuire à notre rentabilité

La Société doit payer des impôts dans plusieurs juridictions. Divers facteurs pourraient faire augmenter nos charges fiscales dans l'avenir, notamment des changements dans la composition du bénéfice dans des pays aux taux d'imposition différents. La Société se penche régulièrement sur ces questions pour déterminer si elle évalue correctement ses obligations fiscales. Des évaluations inexactes pourraient avoir des conséquences importantes sur ses activités, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats d'exploitation. Des changements aux lois ou à la manière dont les autorités fiscales les interprètent, dans certains cas avec effet rétroactif, pourraient avoir des conséquences. Par exemple, l'imposition d'impôts additionnels, la hausse du taux de l'impôt sur le revenu ou d'autres impôts ou l'abolition d'incitatifs fiscaux dont l'entreprise bénéficie dans un territoire où elle exerce ses activités pourraient faire augmenter notre taux d'imposition effectif et nuire fortement à notre rentabilité. Tout changement aux lois fiscales, à l'interprétation qu'en font les autorités fiscales ou aux règles comptables pourrait avoir une incidence négative importante sur l'impôt dû au titre de périodes passées et futures. Enfin, des contrôles fiscaux dont l'entreprise pourrait faire l'objet dans l'un ou l'autre des territoires où nous exerçons nos activités pourraient modifier défavorablement notre taux d'imposition effectif, ce qui pourrait se répercuter négativement sur nos activités, notre situation financière, nos perspectives ou nos résultats d'exploitation.

Fiscalité - Des contestations d'autorités fiscales ou des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur

La Société estime que les frais déclarés par les différentes entités du groupe sont raisonnables, déductibles et que le coût et la déduction du coût en capital utilisés pour les biens amortissables de ces entités ont été calculés correctement. Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales procèdent à des vérifications continues et, à cet égard, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas la position de la Société relativement à certaines questions fiscales. Si elles ont gain de cause, ces contestations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, son résultat net et sa situation financière, ainsi que sur le rendement pour les actionnaires.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par ailleurs, une baisse ou une hausse du taux d'impôt se traduirait par une hausse ou une baisse de notre bénéfice net annuel comparativement à ce qu'il aurait été autrement.

Régimes de retraite - L'effet de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite

Au 27 octobre 2019, la quasi-totalité des employés actifs de la Société participait à des régimes de retraite à cotisations définies. Toutefois, les risques relatifs aux régimes à prestations définies sont toujours assumés par la Société. La capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées durant l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes. L'obligation au titre des prestations définies, la juste valeur des actifs des régimes et la composition des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers annuels. La Société poursuit sa stratégie d'investissement afin de limiter l'exposition de nos actifs à des fluctuations majeures qui affecteraient la solvabilité des régimes.

Tests de dépréciation - Résultats des tests de dépréciation sur la valeur des actifs

Les IFRS exigent que la Société effectue des tests de dépréciation de l'actif à long terme s'il existe un quelconque indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu se déprécier. Toute baisse de valeur provenant des tests de dépréciation aurait un effet défavorable sur le résultat net de la Société, sans toutefois avoir un effet important sur sa conformité au ratio d'endettement qu'elle doit respecter aux termes de ses facilités de crédit actuelles ou sur sa capacité d'emprunt.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du respect des contrôles et procédures de communication de l'information au sein de la Société.

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et que des contrôles et procédures sont élaborés pour s'assurer que cette information est accumulée et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été évaluée au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») au 27 octobre 2019. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 27 octobre 2019.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société sont responsables de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS.

L'efficacité de la conception et du fonctionnement du CIIF a été évaluée au 27 octobre 2019, conformément au cadre et aux critères énoncés dans le document intitulé Internal Control - Integrated Framework qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») en 2013, un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces au 27 octobre 2019.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même les systèmes considérés comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, aucune modification touchant le CIIF qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société, y compris le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière de la Société.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Cession des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé

La Société a annoncé le 27 novembre 2019 qu'elle avait conclu une entente définitive pour la vente de ses activités d'emballage papier et de polypropylène tissé à Hood Packaging Corporation pour un prix de 180 millions \$ américains (environ 239 millions \$ canadiens), sous réserve d'ajustements du fonds de roulement.

La transaction, qui est assujettie aux approbations réglementaires, devrait être conclue au cours du premier trimestre de l'exercice 2020.

PERSPECTIVES

Dans le secteur de l'emballage, nous prévoyons un recul des revenus au cours de l'exercice 2020 en raison de l'entente définitive pour la vente des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé. Ces activités ont généré des revenus d'environ 215 millions \$ américains (environ 286 millions \$ canadiens) pour l'exercice financier 2019. En ce qui concerne la croissance interne, nous prévoyons une légère augmentation au sein de la majorité de nos autres créneaux. Nous continuerons de mettre l'accent sur nos marges bénéficiaires et la réalisation de synergies, ce qui devrait avoir un effet positif sur notre résultat opérationnel. Afin de soutenir nos clients et de renforcer notre position dans l'industrie de l'emballage, nous poursuivrons également nos investissements en recherche et développement de produits innovateurs et écoresponsables. Finalement, en signant des contrats à long terme avec des clients importants et en développant des opportunités d'affaires, nous bâtissons des bases solides sur lesquelles pourra reposer la croissance de l'entreprise.

Pour le secteur de l'impression, nous prévoyons que la décroissance interne continuera de toucher la majorité de nos créneaux, mis à part nos activités d'impression de livres et de produits marketing sur le lieu de vente. L'acquisition de Holland & Crosby Limited permettra de partiellement contrebalancer cette décroissance interne. Enfin, nos initiatives d'efficacité opérationnelle auront un effet positif au cours de l'exercice 2020, ce qui devrait atténuer l'effet de la baisse de volume sur notre résultat opérationnel.

Pour le secteur des médias, nous prévoyons que celui-ci continuera d'afficher une bonne performance au cours des prochains trimestres au chapitre de la profitabilité.

Finalement, nous prévoyons continuer de générer d'importants flux de trésorerie de l'ensemble de nos activités opérationnelles, ce qui nous permettra de réduire notre endettement net et de poursuivre notre transformation par des acquisitions ciblées conformément à notre stratégie.

Au nom de la direction,

(s) Donald LeCavalier
Chef de la direction financière

Le 12 décembre 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Transcontinental inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Transcontinental inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 27 octobre 2019 et au 28 octobre 2018;
- les états consolidés du résultat pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 27 octobre 2019 et au 28 octobre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2019 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « rapport annuel 2019 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu; et
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers.

Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Yvon Dupuis

Montréal, Canada

Le 12 décembre 2019

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Revenus		3 038,8 \$	2 623,5 \$
Charges opérationnelles	5	2 551,3	2 071,5
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	6	(24,5)	8,6
Dépréciation d'actifs	7	0,5	6,6
Résultat opérationnel avant amortissement		511,5	536,8
Amortissement	8	202,0	169,1
Résultat opérationnel		309,5	367,7
Frais financiers nets	9	66,9	36,5
Résultat avant impôts sur le résultat		242,6	331,2
Impôts sur le résultat	10	76,5	117,8
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société		166,1 \$	213,4 \$
Résultat net par action - base		1,90 \$	2,59 \$
Résultat net par action - dilué		1,90 \$	2,58 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base (en millions)	22	87,3	82,5
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué (en millions)	22	87,4	82,6

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018
(en millions de dollars canadiens)

	Note	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Résultat net		166,1 \$	213,4 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés au résultat net			
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie			
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie - risque de change		1,2	(0,6)
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie - risque de taux d'intérêt		(14,8)	—
Reclassement de la variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures, portée au résultat net au cours de la période considérée		(0,1)	(0,5)
Impôts sur le résultat y afférents		(3,7)	(0,3)
		(10,0)	(0,8)
Écarts de conversion cumulés			
Gains nets (pertes nettes) de change latents sur la conversion des états financiers des établissements étrangers		(22,2)	12,7
Gains nets de change latents sur la conversion des états financiers des établissements étrangers renversés au résultat net		8,7	1,2
Pertes nettes sur la couverture de l'investissement net dans les établissements étrangers		(0,8)	(0,7)
Impôts sur le résultat y afférents		(0,8)	(0,6)
		(13,5)	13,8
Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net			
Variations liées aux régimes à prestations définies			
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies		(17,9)	5,1
Impôts sur le résultat y afférents		(4,7)	1,8
		(13,2)	3,3
Autres éléments du résultat global	24	(36,7)	16,3
Résultat global attribuable aux actionnaires de la Société		129,4 \$	229,7 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle (note 4)	Total des capitaux propres
Solde au 28 octobre 2018		642,4 \$	1,1 \$	979,8 \$	10,8 \$	1 634,1 \$	— \$	1 634,1 \$
Résultat net		—	—	166,1	—	166,1	—	166,1
Autres éléments du résultat global	24	—	—	—	(36,7)	(36,7)	—	(36,7)
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires								
Dividendes	21	—	—	(76,0)	—	(76,0)	—	(76,0)
Impôts liés aux frais d'émission d'actions	21	(0,5)	—	—	—	(0,5)	—	(0,5)
Acquisition d'entreprises	4	—	—	—	—	—	4,2	4,2
Solde au 27 octobre 2019		641,9 \$	1,1 \$	1 069,9 \$	(25,9) \$	1 687,0 \$	4,2 \$	1 691,2 \$
Solde au 29 octobre 2017		371,6 \$	1,1 \$	851,5 \$	(5,5) \$	1 218,7 \$	—	1 218,7
Résultat net		—	—	213,4	—	213,4	—	213,4
Autres éléments du résultat global	24	—	—	—	16,3	16,3	—	16,3
Apports des actionnaires et contributions aux actionnaires								
Rachat d'actions	21	(7,1)	—	(16,5)	—	(23,6)	—	(23,6)
Dividendes	21	—	—	(68,6)	—	(68,6)	—	(68,6)
Émission d'actions, net de frais d'émission	21	277,9	—	—	—	277,9	—	277,9
Solde au 28 octobre 2018		642,4 \$	1,1 \$	979,8 \$	10,8 \$	1 634,1 \$	— \$	1 634,1 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Actifs courants			
Trésorerie		213,7 \$	40,5 \$
Débiteurs	11	520,7	565,4
Impôts sur le résultat à recevoir		10,2	6,9
Stocks	12	304,2	305,6
Frais payés d'avance et autres actifs courants		20,0	24,7
		1 068,8	943,1
Immobilisations corporelles et immeubles de placement			
	13	820,1	888,6
Immobilisations incorporelles			
	14	686,2	747,1
Goodwill			
	15	1 145,3	1 150,0
Impôts différés			
	10	27,2	18,4
Autres éléments d'actif			
	16	34,2	35,0
		3 781,8 \$	3 782,2 \$
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	17	434,7 \$	431,6 \$
Provisions	19	14,1	3,7
Impôts sur le résultat à payer		12,8	14,8
Revenus reportés et dépôts		9,3	16,0
Portion courante de la dette à long terme	18	1,2	251,2
		472,1	717,3
Dette à long terme			
	18	1 381,9	1 209,8
Impôts différés			
	10	120,2	98,4
Provisions			
	19	1,9	2,3
Autres éléments du passif			
	20	114,5	120,3
		2 090,6	2 148,1
Capitaux propres			
Capital social	21	641,9	642,4
Surplus d'apport		1,1	1,1
Résultats non distribués		1 069,9	979,8
Cumul des autres éléments du résultat global	24	(25,9)	10,8
Attribuables aux actionnaires de la Société		1 687,0	1 634,1
Participation ne donnant pas le contrôle		4,2	—
		1 691,2	1 634,1
		3 781,8 \$	3 782,2 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Activités opérationnelles			
Résultat net		166,1 \$	213,4 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :			
Dépréciation d'actifs	7	0,5	6,6
Amortissement	8	223,6	193,5
Frais financiers de la dette à long terme	9	60,7	40,7
Gains nets à la cession d'actifs	6	(42,0)	(5,1)
Gains nets sur acquisitions et cessions d'entreprises	6	(4,8)	(37,5)
Impôts sur le résultat	10	76,5	117,8
Variation nette de change et autres		(10,0)	9,8
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation des éléments hors caisse liés aux opérations et des impôts sur le résultat payés		470,6	539,2
Variation des éléments hors caisse liés aux opérations ⁽¹⁾	25	20,5	(184,8)
Impôts sur le résultat payés		(59,5)	(41,9)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		431,6	312,5
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	4	(18,5)	(1 573,3)
Cessions d'entreprises	4	9,5	35,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13	(104,1)	(59,4)
Cessions d'immobilisations corporelles	13	100,5	24,7
Augmentation des immobilisations incorporelles		(21,5)	(20,6)
Dividendes reçus de coentreprises		—	3,4
Sortie nette de trésorerie à l'acquisition d'une entreprise associée		—	(2,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(34,1)	(1 592,7)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme, net de frais d'émission	18 & 25	302,9	958,9
Remboursement de la dette à long terme	18 & 25	(250,0)	(164,0)
Augmentation (diminution) nette de la facilité de crédit, net de frais d'émission	18 & 25	(134,3)	128,4
Frais financiers de la dette à long terme		(64,0)	(35,0)
Produit de l'émission d'actions en contrepartie de reçus de souscription, net de frais d'émission		—	274,9
Dividendes	21	(76,0)	(68,6)
Rachat d'actions	21	—	(23,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(221,4)	1 071,0
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères		(2,9)	2,6
Variation nette de la trésorerie		173,2	(206,6)
Trésorerie au début de l'exercice		40,5	247,1
Trésorerie à la fin de l'exercice		213,7 \$	40,5 \$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie			
Variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par des créiteurs		3,8 \$	1,3 \$

⁽¹⁾ Ce montant inclut la reconnaissance accélérée du solde d'ouverture au 29 octobre 2017 des revenus reportés dans le cadre de la transaction avec Hearst pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018 (note 31).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transcontinental inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B se négocient à la Bourse de Toronto. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec), Canada H3B 0G1.

La Société est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société exerce principalement ses activités au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande dans trois secteurs distincts : le secteur de l'emballage, le secteur de l'impression et le secteur des médias. Les principales activités de la Société sont décrites à la note 3 « Information sectorielle ».

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés le 12 décembre 2019.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les méthodes comptables adoptées dans les présents états financiers consolidés annuels sont fondées sur les IFRS publiées, en vigueur et qui ont été adoptées par la Société au 27 octobre 2019. Toute modification subséquente des méthodes comptables, prenant effet dans les états financiers consolidés de la Société après le 27 octobre 2019, pourrait donner lieu au retraitement des présents états financiers consolidés annuels.

Les états financiers consolidés IFRS ont été établis conformément aux principales méthodes comptables ci-dessous :

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés et les contreparties conditionnelles qui ont été évalués selon leur juste valeur;
- le passif lié à la rémunération à base d'action qui a été évalué selon IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, et
- les passifs au titre des régimes à prestations définies, qui sont constatés au net de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies et de la valeur actualisée des obligations liées à ces régimes.

b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales et de ses coentreprises. Les méthodes comptables décrites ont été appliquées de manière constante et uniforme par toutes les filiales et les coentreprises pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer considérablement sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et cessent d'être consolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient conformes à celles de la Société. Une entité consolidée intégralement mais qui n'est pas détenue en totalité par la Société, donne lieu à une participation ne donnant pas le contrôle qui est présentée distinctement à l'état consolidé du résultat et à l'état consolidé de la situation financière. Les transactions et soldes intragroupe ont été éliminés à la consolidation.

Les principales filiales détenues par la Société sont les suivantes :

	Détention
Imprimeries Transcontinental inc. (Canada)	100,0 %
Imprimeries Transcontinental 2007 inc. (Québec)	100,0
Imprimeries Transcontinental 2005 S.E.N.C. (Québec)	100,0
Transcontinental Printing Corporation (Delaware)	100,0
Médias Transcontinental inc. (Québec)	100,0
Médias Transcontinental S.E.N.C. (Québec)	100,0
Transcontinental Interactif inc. (Canada)	100,0
TC Transcontinental Packaging Inc. (Delaware)	100,0
Transcontinental US LLC (Delaware)	100,0

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, et leurs résultats d'opérations sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. La contrepartie transférée correspond au total de la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis, des passifs contractés ou repris par la Société et des contreparties conditionnelles, à la date d'acquisition, en échange du contrôle de l'entité acquise. Dans le cas de regroupements d'entreprises à moins de 100 %, une participation ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Le choix de la base d'évaluation se fait transaction par transaction.

L'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge est comptabilisé à titre de goodwill. Si la juste valeur de l'actif net acquis excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est comptabilisé directement au résultat net à titre de profit sur acquisition à des conditions avantageuses. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Si l'accord comprend une contrepartie conditionnelle, celle-ci est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et est ajoutée à la contrepartie transférée, et un passif du même montant est comptabilisé. Toute variation ultérieure de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sera comptabilisée au résultat net en Frais de restructuration et autres coûts (gains).

Si la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises est inachevée au moment de la publication de l'information financière pour la période au cours de laquelle l'acquisition survient, la Société présente les montants provisoires pour les éléments pour lesquels l'évaluation est inachevée. L'achèvement de l'évaluation de ces éléments sera pris en compte à titre d'ajustement des actifs acquis et des passifs assumés au cours de la période d'évaluation, et les ajustements devront être appliqués rétroactivement. La période d'évaluation correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle la Société a reçu les informations complètes sur les faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue la part qu'elle détenait au préalable dans l'entité acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et inscrit le profit ou la perte en résultant, s'il y a lieu, au résultat net.

d) Normes comptables nouvelles ou modifiées adoptées

• Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec les clients

La Société a adopté l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » conformément à la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres comparatifs, en date du 29 octobre 2018. L'IFRS 15 a remplacé l'IAS 11 « Contrats de construction », l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », et les interprétations connexes.

Selon le principe de base d'IFRS 15, une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à représenter le transfert des biens ou services promis aux clients et le montant de contrepartie que l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Plus particulièrement, la norme propose un modèle unique en cinq étapes pour décrire le transfert des biens et services promis aux clients. L'IFRS 15 requiert des informations additionnelles liées à la ventilation des revenus. Par conséquent, la Société présente maintenant des informations additionnelles à la note 3.

L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société ni sur l'état de la situation financière consolidée en date d'adoption.

La méthode de comptabilisation des revenus tirés de la vente de biens et de la prestation de services selon IFRS 15 est présentée dans la présente note, section e) Constatation des revenus.

• Instruments financiers

La Société a appliqué IFRS 9 « Instruments financiers » pour son exercice ouvert à compter du 29 octobre 2018 au moyen de l'approche rétrospective et a choisi de ne pas retraiter les informations comparatives de l'exercice précédent, comme l'autorise la norme, à l'exception des modifications à la comptabilité de couverture décrites ci-après qui sont appliquées prospectivement. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence significative sur la valeur comptable des instruments financiers de la Société au 29 octobre 2018.

i) Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est basé sur le modèle d'affaire de la Société pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » définies par IAS 39. Toutefois, à l'exception du modèle de dépréciation, l'adoption d'IFRS 9 n'a pas modifié les bases d'évaluation des actifs financiers de la Société. IFRS 9 reprend la majorité des exigences d'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

d) Normes comptables nouvelles ou modifiées adoptées (suite)

• Instruments financiers (suite)

Les actifs et passifs financiers sont désormais classés et évalués subséquemment comme suit :

	Modèle selon IAS 39		Modèle selon IFRS 9	
	Catégorie	Modèle d'évaluation	Catégorie	Modèle d'évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti au taux d'intérêt effectif	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Débiteurs et autres comptes à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti au taux d'intérêt effectif	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Créditeurs, autres charges à payer et autres passifs financiers	Autres passifs financiers	Coût amorti au taux d'intérêt effectif	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Contrepartie conditionnelle	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût amorti au taux d'intérêt effectif	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Instruments financiers dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

ii) Dépréciation d'actifs financiers

En ce qui concerne la dépréciation des actifs financiers, IFRS 9 exige de suivre le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39. Selon le modèle des pertes de crédit attendues, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes à chaque date de clôture afin de rendre compte de l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. En ce qui concerne les comptes clients, la Société a appliqué la méthode simplifiée permise en vertu d'IFRS 9, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale. En ce qui concerne les prêts classés sous les « autres comptes à recevoir », la Société mesure le risque de crédit selon le risque de crédit attendu des 12 prochains mois s'il n'a pas varié de façon significative depuis la comptabilisation initiale. Bien que la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les autres comptes à recevoir soient aussi assujettis aux exigences relatives à la dépréciation en vertu d'IFRS 9, les pertes de crédit attendues identifiées n'étaient pas significatives.

iii) Comptabilité de couverture

Les nouvelles exigences de comptabilité de couverture générale maintiennent les trois types de comptabilité de couverture, soit les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures de juste valeur et les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger. Cependant, ces types d'opérations admissibles à la comptabilité de couverture font l'objet d'une plus grande souplesse, plus particulièrement en raison de l'élargissement des types d'instruments qui sont admis comme instruments de couverture et des types de composantes de risque d'éléments non financiers qui sont admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, le test d'efficacité a été remplacé par le principe de « lien économique ». L'évaluation rétrospective de l'efficacité de la couverture n'est plus requise. Des obligations accrues d'information annuelle sur les activités de gestion des risques de la Société sont également requises.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture, la Société a appliqué les exigences de comptabilité de couverture établies par IFRS 9 de façon prospective à compter de la date d'application initiale, sans retraitement des données comparatives de la période correspondante. Les relations de couvertures admissibles de la Société en place au 28 octobre 2018 étaient également admissibles à la comptabilité de couverture conformément avec IFRS 9, et ont donc été considérées comme des relations de couverture maintenues. Comme les conditions essentielles des instruments de couverture concordent avec celles des éléments couverts, toutes les relations de couverture continuent d'être efficaces aux termes de l'appréciation du respect des contraintes d'efficacité conformément à IFRS 9. La Société n'a pas désigné de relations de couverture en vertu d'IFRS 9 qui n'auraient pas répondu aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39.

• Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié « Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions », qui vient modifier l'IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », et précise comment comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, comme l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société a appliqué ces modifications à compter du 29 octobre 2018 aux attributions effectuées à partir de cette date, ainsi qu'aux attributions pour lesquelles les droits n'avaient pas été acquis ou aux attributions pour lesquelles les droits ont été acquis mais qui n'ont pas été exercées à cette date. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces modifications n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés au 27 octobre 2019.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Constatation des revenus

Pour l'exercice clos le 28 octobre 2018, conformément à IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, la Société a comptabilisé les revenus tirés de la vente de biens et de la prestation de services lorsqu'ils ont été livrés et rendus.

Dans le cadre de la vente de biens, la Société a constaté ses revenus lorsque les critères suivants étaient respectés : 1) il y avait eu transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens; 2) la Société n'était plus impliquée dans la gestion ni dans le contrôle effectif des biens vendus; 3) le montant des revenus pouvait être évalué de façon fiable; 4) il était probable que les avantages économiques associés à la transaction iraient à la Société et 5) les coûts engagés ou à engager dans le cadre de la vente de biens pouvaient être évalués de façon fiable.

Dans le cadre de la prestation de services, la Société a constaté ses revenus lorsque les critères suivants étaient respectés : 1) le montant des revenus pouvait être évalué de façon fiable; 2) le degré d'avancement de l'activité pouvait être évalué de façon fiable; 3) il était probable que les avantages économiques associés à la transaction iraient à la Société et 4) les coûts engagés ou à engager dans le cadre de la prestation de services pouvaient être évalués de façon fiable.

Dans les secteurs de l'emballage et de l'impression, les revenus ont été constatés comme suit :

- Produits d'emballage
Les revenus provenant de la vente de produits d'emballage ont été constatés au moment où les produits étaient expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
 - Services d'impression
Les revenus provenant de la vente de services d'impression ont été constatés au moment où les produits étaient expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
- Revenus de distribution
Les revenus de distribution de porte en porte ont été constatés à la date de livraison du matériel publicitaire.
- Revenus de prémédia
Les revenus de prémédia ont été constatés lorsque les services étaient rendus, selon l'entente conclue avec le client.

Dans le secteur des médias, les revenus ont été constatés comme suit :

- Revenus de publicité, d'abonnement, en kiosques et de la vente de livres
Les revenus ont été constatés à la date de parution pour les revenus de publicité, linéairement pour les revenus d'abonnement et au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours en ce qui concerne les kiosques et ventes de livres.

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, à la suite de l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, la Société a comptabilisé les revenus tirés de la vente de biens et de la prestation de services lorsque le contrôle d'un bien ou service a été transféré au client.

La Société établit les revenus à constater en suivant les étapes suivantes : 1) Identification du contrat avec le client, 2) Identification des obligations de prestation au contrat, 3) Détermination du prix de transaction, 4) Allocation du prix de transaction aux obligations de prestation, et 5) Constatation des revenus lorsque la Société satisfait une obligation de prestation. Les revenus sont constatés lorsque le client obtient le contrôle des produits et services.

La Société a établi que le contrat aux fins de l'IFRS 15 est habituellement un bon de commande, incluant les conditions de vente y étant associées, ou une combinaison d'un bon de commande et d'un contrat. Dans le secteur de l'impression, certains contrats contiennent plus d'une obligation de prestation, notamment lorsque le contrat prévoit des services d'impression, ainsi que des services de distribution et de prémédia. Dans le secteur de l'emballage, les contrats contiennent habituellement une seule obligation de prestation, soit la vente de produits finis. Plusieurs contrats de la Société contiennent une contrepartie variable, qui peut prendre la forme d'un programme incitatif, d'un programme de remises établies selon les quantités achetées, ou d'autres rabais octroyés au client. La Société estime les contreparties variables en utilisant la méthode du montant le plus probable et réduit les revenus du montant estimé. Compte tenu de la nature des produits sur mesure vendus par la Société, les retours ne sont pas significatifs.

Dans les secteurs de l'emballage et de l'impression, les revenus sont constatés comme suit :

- Produits d'emballage
Les revenus reliés aux produits d'emballage sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
 - Services d'impression
Les revenus provenant de la vente de services d'impression sont constatés au moment du transfert du contrôle des produits au client qui est habituellement au moment où les produits sont expédiés ou livrés selon l'entente conclue avec le client.
- Revenus de distribution
Les revenus de distribution de porte en porte sont constatés progressivement durant la livraison du matériel publicitaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Constatation des revenus (suite)

Revenus de prémédia

Les revenus de prémédia sont constatés à un moment précis lorsque les services ont été rendus.

Pour certains contrats provenant de la vente de produits d'emballage et de services d'impression en vertu desquels la Société fournit des produits sur mesure ou des services et pour lesquels elle a un droit exécutoire de recevoir le paiement en contrepartie de la prestation effectuée, les critères permettant de constater les revenus progressivement sont rencontrés et nécessitent en conséquence la comptabilisation des revenus selon cette méthode. Cependant, la Société a déterminé que la valeur de ces contrats n'était pas significative.

Dans le secteur des médias, les revenus sont constatés comme suit :

- Revenus de publicité, d'abonnement, en kiosques et de vente de livres

Les revenus sont constatés à la date de parution pour les revenus de publicité, linéairement pour les revenus d'abonnement et au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours en ce qui concerne les kiosques et vente de livres.

f) Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Elle est comptabilisée aux résultats, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est comptabilisée dans les capitaux propres.

i) Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du résultat imposable de la période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers, et il comprend également tout ajustement de la charge ou du recouvrement d'impôt concernant les exercices antérieurs. Le résultat imposable diffère du résultat comptabilisé à l'état consolidé du résultat en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes, ou d'éléments qui ne seront jamais imposables, ni déductibles.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables et les bases fiscales des actifs et passifs, et est mesuré aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture des états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable, ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entités contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque fin de période et une réduction de la valeur comptable des actifs d'impôt différé est comptabilisée lorsqu'il est probable que ces actifs ne seront pas réalisés.

g) Aide gouvernementale

Les crédits d'impôt à l'investissement liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont constatés en réduction du coût de l'actif sous-jacent. Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux charges opérationnelles sont constatés en réduction de ces dernières. L'aide gouvernementale liée à l'édition est constatée en réduction des coûts d'édition.

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements très liquides ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

i) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et comprend le coût d'acquisition des matières premières et les coûts de transformation, tels la main d'œuvre directe et une portion des frais généraux de production. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

j) Rabais des fournisseurs

La Société comptabilise les rabais des fournisseurs en réduction du coût des biens ou services reçus et réduit les charges opérationnelles figurant à l'état consolidé du résultat et les stocks connexes figurant à l'état consolidé de la situation financière. Ces rabais sont estimés en fonction des volumes d'achats prévus.

k) Immobilisations corporelles et immeubles de placement

Les immobilisations corporelles et les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

k) Immobilisations corporelles et immeubles de placement (suite)

Les coûts, tels que les coûts d'emprunt, directement encourus pour l'acquisition ou la construction d'immobilisations corporelles, sont capitalisés jusqu'à ce que l'actif soit prêt pour son utilisation prévue, et sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant. Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas mises en service.

Les immobilisations corporelles et immeubles de placement sont amortis selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Bâtiments	20-40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel de production	3-15 ans
Matériel de production loué en vertu de contrats de location-financement	3-15 ans
Autres équipements	2-5 ans

Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme une composante distincte de l'actif, et amorties sur leur durée d'utilité respective.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

Les gains et pertes résultant de la disposition d'une immobilisation corporelle ou d'un immeuble de placement sont déterminés par différence entre la juste valeur du produit de la sortie et la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'immeuble de placement disposé et sont comptabilisés directement au résultat net sous la ligne Frais de restructuration et autres coûts (gains).

l) Contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrat de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué. Les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Une immobilisation corporelle détenue en vertu d'un contrat de location-financement est initialement comptabilisée au moindre de la juste valeur de l'actif ou de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'immobilisation corporelle louée est par la suite comptabilisée de la même façon que les autres actifs similaires détenus par la Société. Le passif correspondant à payer au bailleur est comptabilisé comme une dette découlant d'un contrat de location-financement et une charge financière est imputée aux résultats sur la durée du contrat. Les contrats de location simple sont comptabilisés aux résultats selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

m) Immobilisations incorporelles

i) Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont inscrites à la juste valeur au moment de l'acquisition, et elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations par la suite.

ii) Immobilisations incorporelles générées en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne consistent en des coûts de prépublication d'ouvrages et des coûts liés à des projets en technologie. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les dépenses engagées dans le cadre d'activités de développement sont aussi comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf si elles démontrent tous les critères de comptabilisation à l'actif. Le montant initial comptabilisé à titre d'immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle l'actif a satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation à l'actif.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles générées en interne sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et des dépréciations.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon les modes et durées d'utilité estimatives suivants :

	Durée / Taux	Mode
Relations d'affaires	4-12 ans	Linéaire
Coûts de prépublication d'ouvrages	Maximum 7 ans	En fonction de l'historique des ventes
Titres d'ouvrages pédagogiques	6-9 ans	En fonction de l'historique des ventes
Contrats d'impression acquis	Durée du contrat	Linéaire
Ententes de non-concurrence	2-5 ans	Linéaire
Coûts liés à des projets en technologie	3-7 ans	Linéaire

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

m) Immobilisations incorporelles (suite)

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisés et ajustés prospectivement, le cas échéant, à chaque date de clôture des états financiers.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties. Elles comprennent principalement des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. La valeur attribuée aux noms commerciaux est fondée sur la réputation qu'une publication s'est bâtie historiquement. Étant donné que cette valeur n'est pas affectée par le passage du temps, il est impossible de la répartir systématiquement dans le temps. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle.

iii) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie transférée et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise, et au coût diminué du cumul des dépréciations par la suite. Le goodwill a une durée d'utilité indéterminée et n'est pas amorti. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

n) Dépréciation d'actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks et ses actifs d'impôt différé à chaque date de clôture des états financiers, afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation potentielle.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises sont attribuées aux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), et sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Si de tels changements existent, leur valeur recouvrable est estimée.

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs non financiers qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Chaque groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel, et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) représente la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est déterminée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT (ou groupe d'UGT).

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée à l'aide d'un multiple de capitalisation du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA »), de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à celles de chaque UGT (ou groupe d'UGT).

Les actifs corporatifs de la Société ne génèrent pas d'entrées de flux de trésorerie séparés. Ils sont testés pour fins de dépréciation au niveau de regroupement d'UGT le plus bas auquel ils peuvent être alloués de façon raisonnable et constante d'une période à l'autre. S'il y a un indicateur qu'un actif corporatif pourrait être déprécié, alors la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT (ou groupe d'UGT) auquel il a été alloué.

Sauf en cas d'indicateur de dépréciation identifié au cours de l'exercice qui nécessiterait que la Société procède à un test à une date antérieure à celle prévue annuellement, la Société effectue le test annuel de dépréciation au cours du dernier trimestre de chaque exercice en se basant sur la valeur nette comptable des actifs de la Société au premier jour du dernier trimestre de chaque exercice.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période antérieure de la valeur recouvrable d'une UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle un goodwill a été alloué peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette UGT (ou groupe d'UGT) au cours de la période considérée, à condition que tous les critères suivants soient satisfaits :

- les actifs et les passifs constituant l'UGT (ou le groupe d'UGT) n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'UGT (ou du groupe d'UGT);
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'UGT (ou du groupe d'UGT).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif, d'une UGT (ou groupe d'UGT) excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT (ou groupe d'UGT), puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT (ou groupe d'UGT) au prorata. Les pertes de valeur liées au goodwill ne sont pas reprises. Les actifs non financiers ayant subi des pertes de valeur au cours de périodes antérieures sont réévalués à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirmeront que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a des changements dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable, et que ces changements seront soutenus dans le futur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

o) Coûts d'acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat, en réduction des revenus. Lorsque des changements importants affectent les contrats sous-jacents, incluant une réduction de la rentabilité prévue, la Société évalue la valeur de réalisation des coûts d'acquisition de contrats afin de déterminer si ceux-ci ont subi une perte de valeur. Les coûts d'acquisition de contrats sont inclus dans les autres éléments d'actif à l'état consolidé de la situation financière.

p) Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la Société de l'obligation actuelle à la date de clôture des états financiers. Lorsque l'effet de l'actualisation est important, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Les principales provisions de la Société sont liées aux coûts de restructuration et aux contrats déficitaires. Les provisions sont révisées à chaque date de clôture des états financiers et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat.

i) Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a un plan formel et détaillé sur la restructuration, et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées, soit en débutant l'exécution du plan ou soit en annonçant les principales caractéristiques de ce dernier. Les pertes opérationnelles futures ne font l'objet d'aucune provision.

ii) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque la Société est en présence d'un contrat en vertu duquel il est plus probable qu'improbable que les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles seront supérieurs aux avantages économiques que la Société s'attend à retirer du contrat. Une provision pour contrats déficitaires représente le moins élevé du coût de sortie du contrat ou du coût d'exécution du contrat.

q) Avantages du personnel

La Société offre divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes enregistrés d'épargne collectifs à l'intention des employés de la Société. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. La Société offre également d'autres régimes d'avantage du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

La Société participe à des régimes de retraite multi-employeurs qui sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies. Les cotisations de la Société à ces régimes se limitent aux montants établis en vertu des conventions collectives. Les cotisations versées aux régimes sont comptabilisées en charge au moment de la prestation de services par les employés.

i) Régimes à prestations définies

Les coûts des régimes à prestations définies pour des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont établis avec l'aide d'actuaire indépendants à chaque date de clôture des états financiers, selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les estimations les plus probables de la direction quant au taux d'actualisation, au rendement des placements des régimes, à l'évolution des salaires, à l'évolution du coût des soins de santé, à l'âge du départ à la retraite des salariés et à l'espérance de vie. Le taux d'actualisation est basé sur les taux d'intérêt du marché applicables aux obligations de sociétés de première catégorie dont les échéances correspondent au moment du versement des prestations prévues en vertu des régimes.

L'actif (passif) au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. La valeur des actifs des régimes est limitée au total du coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement par le régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (« effet du plafond de l'actif »). L'excédent, s'il y a lieu, est comptabilisé immédiatement aux autres éléments du résultat global (« AERG »). De plus, un passif minimum est comptabilisé lorsqu'une exigence de financement minimal en vertu de la loi au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursement du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime.

Les écarts actuariels nets cumulatifs liés aux actifs des régimes et à l'obligation au titre des prestations définies, ainsi que la variation de l'effet du plafond de l'actif et de tout passif minimum, sont constatés aux AERG au cours de la période dans laquelle ils se produisent, sauf pour les écarts actuariels des autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont comptabilisés immédiatement au résultat net.

Le coût des services passés est comptabilisé en charge à l'état consolidé du résultat au cours de la période à laquelle il survient. Le coût des services rendus et le coût financier relatif à l'obligation nette ou à l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisés au résultat net au cours de la période à laquelle ils surviennent, dans les charges opérationnelles et dans les frais financiers nets, respectivement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

q) Avantages du personnel (suite)

ii) Régimes de retraite à cotisations définies, régimes enregistrés d'épargne collectifs et régimes généraux et obligatoires

En vertu des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes généraux et obligatoires, la Société verse des cotisations aux régimes des employés participants selon un pourcentage prédéterminé du salaire des employés et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. La charge pour ces régimes est comptabilisée au moment de la prestation de services par les employés, qui coïncide généralement avec le moment auquel les cotisations sont versées. Les cotisations de la Société qui sont versées aux régimes généraux et obligatoires sont gérées par les pouvoirs publics.

r) Rémunération à base d'actions

La Société a des régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants, cadres supérieurs et administrateurs.

i) Régime d'options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions sont évaluées à leur juste valeur au moment de l'attribution au moyen du modèle Black-Scholes, et sont comptabilisées au résultat net selon un mode linéaire à raison de 25 % par année, soit sur la période d'acquisition des droits liés aux options, et selon l'estimation de la Société quant au nombre d'options qui seront acquises. À chaque date de clôture des états financiers, la Société révisé ses estimations quant au nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue, et comptabilise l'incidence de cette révision, le cas échéant, au résultat net avec l'ajustement correspondant au surplus d'apport.

ii) Régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs est comptabilisée au résultat net selon un mode linéaire sur une période d'acquisition de trois ans, soit en fonction de l'atteinte prévue des cibles de rendement pour les unités liées au rendement, soit en fonction du maintien en poste pour les autres unités. Le passif relatif à ces unités est évalué à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et est réévalué à chaque date de clôture des états financiers, jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net. À chaque date de clôture des états financiers, la Société révisé son estimation du nombre d'unités dont l'acquisition des droits est prévue, et comptabilise l'incidence de cette révision au résultat net dans les charges opérationnelles, le cas échéant.

iii) Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

La charge de rémunération liée aux unités d'actions à l'intention des administrateurs est comptabilisée au résultat net au moment de leur attribution. Ces unités sont initialement évaluées à la juste valeur en fonction du cours des actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société, et sont réévaluées à chaque date de clôture des états financiers jusqu'au paiement des unités. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée au résultat net dans les charges opérationnelles.

s) Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel la Société exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères opérantes est majoritairement le dollar américain.

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas réévalués au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la sortie totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger.

La Société désigne certains contrats de change à terme libellés en dollars américains, ainsi que certains de ses instruments financiers libellés en dollars américains comme éléments de couverture d'une portion équivalente de son investissement net dans certains établissements étrangers, qui ont comme monnaie fonctionnelle le dollar américain. Ainsi, la tranche efficace de la variation de la juste valeur des contrats de change ainsi que la variation de change des instruments financiers libellés en dollar américain, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée au résultat net. Les gains et les pertes constatés au cumul des AERG sont reclassés au résultat net au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger relié fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

t) Instruments financiers

Pour l'exercice clos le 28 octobre 2018, la Société a appliqué les exigences en matière de classement et d'évaluation applicables aux instruments financiers conformément à IAS 39, *Instruments Financiers*.

Les actifs et les passifs financiers ont été constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépendait de leur classement. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

t) Instruments financiers (suite)

Les actifs et passifs financiers ont été classés et évalués subséquemment comme suit :

	Catégorie	Évaluation subséquente
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Débiteurs et autres comptes à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Créditeurs, autres charges à payer et autres passifs financiers	Autres passifs financiers	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Contrepartie conditionnelle	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dettes à long terme	Autres passifs financiers	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Instruments financiers dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers ont été capitalisés au coût des actifs et passifs financiers qui n'étaient pas classés comme détenus à des fins de transaction. Ainsi, les frais liés à l'émission de la dette à long terme ont été classés en diminution de la dette à long terme, et ont été amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction ont été comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période pertinente. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ont été comptabilisées, pour la portion efficace, à l'état consolidé du résultat global de la période pertinente jusqu'à leur réalisation, après quoi elles ont été comptabilisées à l'état consolidé du résultat.

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a appliqué les exigences en matière de classement et d'évaluation applicables aux instruments financiers conformément à IFRS 9, Instruments Financiers, à la suite de son adoption le 29 octobre 2018.

Les actifs et passifs financiers sont désormais classés et évalués subséquemment comme suit :

	Catégorie	Évaluation subséquente
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Débiteurs et autres comptes à recevoir	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Créditeurs, autres charges à payer et autres passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Contrepartie conditionnelle	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dettes à long terme	Coût amorti	Coût amorti au taux d'intérêt effectif
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est évalué au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : 1) il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et 2) ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer. Un passif financier est évalué au coût amorti, sauf s'il est détenu à des fins de transactions, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme instruments à la juste valeur par le biais du résultat net. Ainsi, les frais liés à l'émission de la dette à long terme sont classés en diminution de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat de la période pertinente. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées, pour la portion efficace, à l'état consolidé du résultat global de la période pertinente jusqu'à leur réalisation, après quoi elles sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat.

Tous les actifs financiers sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie, conformément à l'IFRS 9.

u) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société identifie, évalue et gère ses risques financiers liés aux variations des taux d'intérêt et des taux de change afin d'en minimiser l'effet sur son résultat et sur sa situation financière, en utilisant des instruments financiers dérivés dont les paramètres ont été définis et approuvés par le conseil d'administration. Si la Société n'utilisait pas d'instruments financiers dérivés, son exposition à la volatilité des marchés serait plus importante.

Lorsqu'elle applique la comptabilité de couverture, la Société documente en bonne et due forme la relation entre les instruments financiers dérivés et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses activités de couverture, de même que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. Ce processus consiste à rattacher tous les instruments financiers dérivés désignés à titre d'élément de couverture à des actifs et des passifs spécifiques, à des engagements fermes ou à des opérations prévues spécifiques.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

u) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Lors de la mise en place de la relation de couverture, et pendant toute sa durée, la Société doit avoir l'assurance raisonnable que cette relation sera efficace et en accord avec son objectif et sa stratégie de gestion des risques documentés initialement.

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans les AERG et la tranche inefficace est comptabilisée à l'état consolidé du résultat. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de change liée aux ventes en devises étrangères est reclassée aux résultats durant la période au cours de laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. La tranche efficace de la relation de couverture de risque de change d'un engagement ferme d'acquisition d'une entité dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, reportée dans le cumul des AERG, est reclassée à l'encontre du goodwill lors de la comptabilisation initiale de l'entité acquise.

Lorsque les instruments de couverture prennent fin avant leur échéance, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite d'application de la comptabilité de couverture, sont reportés afin d'être comptabilisés au résultat net de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat net. Si l'élément couvert cesse d'exister pour cause d'échéance, d'expiration, d'annulation ou d'exercice, les gains et les pertes, produits ou charges rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite de l'application de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés dans le résultat net de la période visée par les états financiers.

Les instruments financiers dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées aux résultats. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé à des fins de spéculation ou de transaction.

v) Actifs disponibles à la vente et activités abandonnées

Dans un contexte de disposition d'actifs ou de groupe destiné à être cédé, les actifs courants et non-courants sont reclassés comme actifs disponibles à la vente dès lors qu'ils deviennent disponibles en vue de leur vente immédiate, dans leur état actuel, et que leur vente est jugée hautement probable.

Une activité abandonnée est une composante des activités de la Société, dont la Société s'est séparée ou qui répond aux critères de classement comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, qui fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte, ou qui est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

w) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoit régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, lorsqu'applicable. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

i) Regroupements d'entreprises

La détermination des justes valeurs associées aux immobilisations corporelles et incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises nécessite que la direction formule des hypothèses. C'est le cas, notamment, lorsque la Société calcule ces justes valeurs à l'aide de techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision des flux de trésorerie futurs attendus en ce qui concerne les immobilisations incorporelles, et sur une approche par les coûts de remplacement, une approche par le résultat et/ou une approche marché pour les immobilisations corporelles.

Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur et de la durée de vie des actifs connexes et du taux d'actualisation utilisé. Des différences importantes à ces hypothèses peuvent faire varier considérablement les justes valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises, ce qui influencerait le montant de la charge d'amortissement.

ii) Dépréciation d'actifs non financiers

Dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination de la valeur recouvrable d'une UGT est un processus d'évaluation complexe qui nécessite le recours à diverses méthodes, notamment celle fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et celle fondée sur le marché.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, les projections de flux de trésorerie sont établies en fonction de l'expérience passée, de certaines tendances économiques et des tendances du secteur d'activité et du marché et représentent la meilleure estimation de la direction quant aux résultats futurs. La valeur recouvrable d'une UGT est également influencée par le taux d'actualisation utilisé dans le modèle, par le taux de croissance utilisé pour réaliser l'extrapolation et par le coût moyen pondéré du capital.

Dans le cadre de l'utilisation de la méthode fondée sur le marché, la Société estime la juste valeur de l'UGT en multipliant les résultats normalisés avant l'amortissement, les intérêts et les impôts par un multiple de capitalisation basé sur les données du marché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

w) Jugements critiques et sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Ces méthodes font intervenir une quantité importante d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable d'une UGT, et par le fait même, sur le montant de la dépréciation, s'il y a lieu. L'incidence de changements importants des hypothèses et de la révision d'estimations est comptabilisée au résultat net au cours de la période à laquelle ces changements surviennent et où ces estimations sont révisées, le cas échéant.

iii) Méthode de constatation des revenus

Le jugement est requis afin de déterminer si les revenus doivent être constatés progressivement ou à un moment précis. La Société évalue les contrats avec des clients pour lesquels elle fabrique des produits d'emballage ou livre des services d'impression sur mesure afin de déterminer si le contrat confère à la Société le droit exécutoire au paiement, auquel cas les revenus devraient être constatés progressivement plutôt qu'à un moment précis. Pour la période terminée le 27 octobre 2019, aucun contrat significatif ne rencontrait les critères pour être comptabilisé progressivement.

iv) Impôts sur le résultat

La Société établit sa charge d'impôt et ses actifs et passifs d'impôt en se fondant sur des interprétations des lois fiscales applicables, incluant les traités fiscaux établis entre divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, ainsi que les règles et règlements sous-jacents. Ces interprétations font appel à des jugements et à des estimations qui peuvent être contestés lors de vérifications fiscales gouvernementales auxquelles la Société est régulièrement soumise. De nouvelles informations pourraient devenir disponibles, faisant en sorte que la Société change son jugement à l'égard du caractère approprié des actifs et passifs d'impôt existants. De tels changements auront une incidence sur le résultat net au cours de la période où ils surviennent.

Dans le cadre du calcul de l'impôt sur le résultat et des actifs et passifs d'impôts différés, le recours aux estimations est requis pour déterminer les taux et les montants appropriés, et pour tenir compte de la probabilité de réalisation des actifs d'impôts. Les actifs d'impôts différés reflètent aussi l'avantage lié aux pertes fiscales ainsi que des déductions inutilisées pouvant être reportées ultérieurement afin de réduire l'impôt exigible des prochains exercices. Cette évaluation exige que la Société formule des estimations significatives sur la possibilité, ou non, qu'il soit probable que les actifs d'impôt sur le revenu différé soient recouverts à partir du résultat imposable futur et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. La Société s'appuie, entre autres, sur son expérience passée pour établir ses estimations.

Lorsque les montants sont déterminés de façon définitive, ils peuvent donner lieu à des ajustements aux actifs et aux passifs d'impôt exigible et différé.

v) Avantages du personnel

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et l'actif (passif) au titre de prestations définies sont évalués au moyen de méthodes actuarielles. Les évaluations actuarielles sont fondées sur des hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux de croissance de la rémunération et les taux de mortalité. En raison de la nature à long terme de ces obligations, ces estimations sont soumises à une incertitude importante. La direction revoit annuellement ces hypothèses, et l'incidence de cette révision est comptabilisée à l'état de la situation financière et au résultat global au cours de la période à laquelle ces estimations sont révisées, le cas échéant.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige également que la direction exerce des jugements, autres que ceux ayant trait à des estimations, à l'égard de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments pour lesquels des jugements importants sont exercés sont :

vi) Dépréciation d'actifs non financiers

Le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est alloué, à compter de la date d'acquisition, aux groupes d'UGT qui bénéficieront des synergies du regroupement. Dans le cadre de ce processus, la Société doit exercer son jugement en se basant sur les objectifs visés par le regroupement d'entreprises et sur la façon dont sont gérées ses activités. L'application d'un jugement différent pourrait entraîner un résultat différent dans le cadre du test de dépréciation annuel des actifs non financiers.

La Société fait également appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique.

vii) Conversion de monnaies étrangères

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Suivant l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

viii) Actifs disponibles à la vente et activités abandonnées

La Société exerce son jugement pour déterminer si un actif ou un groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et si sa vente est hautement probable, auquel cas il doit être classé comme détenu en vue de la vente à la date de clôture. La Société exerce également son jugement pour déterminer si une composante de la Société qui a été cédée ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente respecte les critères de classement à titre d'activité abandonnée. Le principal point relativement auquel la direction exerce un jugement à cet égard consiste à déterminer si la composante représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

x) Normes comptables nouvelles ou modifiées non encore adoptées

• Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 « Contrats de location ». L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17 « Contrats de location » et l'IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location ».

L'IFRS 16 présente les principes liés à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir pour les contrats de location applicables aux deux parties à un contrat, le preneur et le bailleur. La norme entraîne la comptabilisation de la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière des preneurs selon un modèle de comptabilisation unique, et élimine la distinction qui existait entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple.

Les seules exceptions à cette norme visent les contrats de location de moins d'un an et ceux dont la valeur de l'actif sous-jacent est faible. Compte tenu des obligations contractuelles importantes classifiées en tant que contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, l'adoption d'IFRS 16 se traduira principalement par une majoration de l'état de la situation financière résultant de la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'un passif compensatoire qui représente l'obligation d'effectuer des paiements locatifs. Une partie des charges associées aux contrats de location précédemment inscrites en charges opérationnelles sera désormais présentée à titre de dépenses d'amortissement et de frais financiers, ce qui représentera un changement important dans la présentation et le calendrier de comptabilisation des charges à l'état consolidé des résultats.

L'IFRS 16 s'appliquera à la Société pour son exercice ouvert à compter du 28 octobre 2019. La Société adoptera la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée, où les effets cumulés de l'application initiale seront reflétés dans les résultats non distribués d'ouverture au 28 octobre 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs.

Au moment de la transition, les obligations locatives seront évaluées à la valeur actualisée des paiements résiduels de loyer de base, avec l'utilisation d'un taux d'emprunt marginal applicable au 28 octobre 2019. Quant à l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation, ils seront généralement évalués au montant des obligations locatives correspondantes, ajustés du montant de loyers payés d'avance ou à payer ainsi que des provisions pour contrats déficitaires. Pour certains contrats, la Société a fait le choix d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation comme si la nouvelle norme avait été appliquée depuis la date d'entrée en vigueur de ces contrats de location, en utilisant le taux d'emprunt marginal applicable en date de transition.

La Société a aussi choisi d'exclure de l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation les composantes non locatives qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 16 et continuera donc de les comptabiliser en charges lorsqu'elles seront engagées.

La Société appliquera certaines des exemptions facultatives permises par l'IFRS 16 lors de son adoption :

- Application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- Utilisation des provisions pour contrats déficitaires en réduction de la valeur des soldes d'actifs au titre de droits d'utilisation, comme alternative au test de dépréciation requis sur les actifs en date de transition;
- Application des exemptions pour les contrats de location de moins d'un an et de ceux dont la valeur de l'actif sous-jacent est faible;
- Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de transition;
- Utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date d'application initiale.

Dans la détermination de la durée d'un contrat de location en vertu d'IFRS 16, la Société formulera certaines hypothèses pour tenir compte des faits et circonstances pouvant donner lieu à un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou de résiliation.

À la suite de la revue de l'ensemble des contrats de location qui entrent dans le champ d'application de la norme, la Société prévoit comptabiliser à l'état consolidé de la situation financière des actifs au titre de droits d'utilisation pour un montant estimatif de 110,0 à 120,0 millions de dollars et des obligations locatives pour 130,0 à 140,0 millions de dollars. L'écart entre l'actif et le passif sera comptabilisé dans les résultats non distribués. L'impact réel de l'application initiale de l'IFRS 16 peut différer des estimations fournies, dans la mesure où la Société n'a pas finalisé tous ses calculs.

• Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)

Le 7 février 2018, l'IASB a publié le document « Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19) ». Les modifications s'appliquent aux modifications, réductions ou liquidations de régimes qui auront lieu lors d'exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 ou de la date à laquelle elles seront appliquées pour la première fois. L'adoption anticipée est permise. Les modifications de l'IAS 19 clarifient ce qui suit :

- lors de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies, une société doit maintenant utiliser des hypothèses actuarielles à jour afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour la période;
- l'effet du plafond de l'actif n'est pas pris en compte dans le calcul du gain ou de la perte sur la liquidation d'un régime.

La Société envisage d'adopter les modifications de l'IAS 19 dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 28 octobre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications sera évaluée en cas de modification, réduction ou liquidation d'un régime à prestations définies.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

• IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ». L'interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

L'interprétation exige :

- qu'une entité détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement;
- qu'une entité détermine s'il est probable qu'un traitement fiscal incertain sera accepté par l'administration fiscale;
- que, s'il n'est pas probable que le traitement fiscal incertain soit accepté, une entité évalue l'incertitude fiscale selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique (valeur attendue), selon celle qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude.

La Société prévoit adopter l'interprétation dans ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 28 octobre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette interprétation est en cours d'analyse, mais la Société ne s'attend pas à un impact significatif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels de la Société sont regroupés par la direction en trois secteurs distincts, soit ceux de l'emballage, de l'impression et des médias.

Le secteur de l'emballage, spécialisé dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation de solutions d'emballages, tire ses revenus de la production de plastique souple et de produits de papier, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés. Ses installations se situent principalement aux États-Unis, au Canada et en Amérique Latine.

Le secteur de l'impression tire ses revenus d'une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, et la distribution de porte en porte, ainsi que d'une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse. Ses installations se situent au Canada.

La colonne Autres comprend les activités du secteur des médias, certains coûts du siège social ainsi que l'élimination des ventes inter-sectorielles. Le secteur des médias tire ses revenus des produits d'édition imprimés et numériques, en français et en anglais, qui se déclinent comme suit : livres éducationnels, publications spécialisées pour les professionnels et journaux. Les ventes inter-sectorielles de la Société sont comptabilisées aux prix de transfert convenus, lesquels se rapprochent de la juste valeur. Les opérations autres que les ventes sont comptabilisées à la valeur comptable.

Les tableaux suivants présentent les différentes composantes sectorielles des états consolidés du résultat :

	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019				
Revenus	1 618,3 \$	1 336,7 \$	83,8 \$	3 038,8 \$
Charges opérationnelles	1 411,5	1 057,1	82,7	2 551,3
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	—	(29,5)	5,0	(24,5)
Dépréciation d'actifs	—	0,5	—	0,5
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽¹⁾	206,8	308,6	(3,9)	511,5
Amortissement	140,2	52,5	9,3	202,0
Résultat opérationnel	66,6 \$	256,1 \$	(13,2) \$	309,5 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	206,8 \$	267,9 \$	1,1 \$	475,8 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	135,5	220,1	(7,6)	348,0
Acquisitions d'actifs non courants ⁽²⁾	74,4 \$	32,3 \$	19,2 \$	125,9 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Pour l'exercice clos le 28 octobre 2018	Emballage	Impression	Autres	Résultats consolidés
Revenus	976,6 \$	1 545,2 \$	101,7 \$	2 623,5 \$
Charges opérationnelles	869,6	1 110,7	91,2	2 071,5
Frais de restructuration et autres coûts (gains)	8,0	9,2	(8,6)	8,6
Dépréciation d'actifs	—	3,5	3,1	6,6
Résultat opérationnel avant amortissement ⁽¹⁾	99,0	421,8	16,0	536,8
Amortissement	77,1	81,1	10,9	169,1
Résultat opérationnel	21,9 \$	340,7 \$	5,1 \$	367,7 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté ⁽¹⁾	116,5 \$	332,4 \$	10,5 \$	459,4 \$
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	79,6	277,3	—	356,9
Acquisitions d'actifs non courants ⁽²⁾	29,9 \$	33,7 \$	15,1 \$	78,7 \$

⁽¹⁾ Les dirigeants de la Société utilisent principalement le résultat opérationnel ajusté pour prendre des décisions et évaluer la performance des secteurs. Le résultat opérationnel avant amortissement ajusté et le résultat opérationnel ajusté excluent les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actif, l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises, le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus en lien avec des acquisitions, ainsi que la reconnaissance accélérée des revenus reportés et l'amortissement accéléré des équipements dans le cadre des ententes conclues avec Hearst (note 31) (uniquement le résultat opérationnel ajusté en ce qui concerne l'amortissement des actifs incorporels liés à des acquisitions et l'amortissement accéléré des équipements).

⁽²⁾ Ces montants incluent les immobilisations incorporelles générées en interne, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, excluant celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises, qu'elles soient payées ou non.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Le tableau ci-bas présente la ventilation des revenus selon le type de produit ainsi que par secteur géographique, ainsi qu'un rapprochement avec les revenus par secteur:

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Produits d'emballage		
Amériques	1 509,0 \$	924,3 \$
Reste du monde	109,3	52,3
	1 618,3	976,6
Services d'impression ⁽¹⁾		
Services liés aux détaillants ⁽²⁾	846,3	891,4
Produits marketing	138,0	146,4
Magazines et livres	215,9	224,9
Journaux	136,5	282,5
	1 336,7	1 545,2
Médias ⁽¹⁾	92,7	115,8
Ventes intersectorielles	(8,9)	(14,1)
	3 038,8 \$	2 623,5 \$

Le total de l'actif sectoriel de la Société se présente comme suit :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Emballage	2 457,1 \$	2 524,5 \$
Impression	945,9	1 052,9
Autres ⁽³⁾	378,8	204,8
	3 781,8 \$	3 782,2 \$

⁽¹⁾ Les revenus tirés des services d'impression et médias sont majoritairement effectués en Amérique du Nord.

⁽²⁾ Les revenus des services liés aux détaillants comprennent les services d'impression, de prémédia et de distribution.

⁽³⁾ Cette rubrique comprend notamment la trésorerie, les impôts sur le résultat à recevoir, les immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies non alloués aux secteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

3 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018 ⁽¹⁾
Actifs non courants ⁽²⁾		
Canada	770,0 \$	798,7 \$
États Unis	1 650,2	1 728,1
Autres	258,7	288,9
	2 678,9 \$	2 815,7 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice.

⁽²⁾ Ces montants incluent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, le goodwill et les autres éléments d'actif non courants, et excluent les instruments financiers dérivés, les impôts différés et l'actif au titre des régimes à prestations définies.

4 REGROUPEMENTS ET CESSIONS D'ENTREPRISES

Regroupements d'entreprises

Transactions de l'exercice clos le 27 octobre 2019

• Trilex

Le 30 août 2019, la Société a acquis une participation de 60 % dans Industrial y Commercial Trilex C.A. (« Trilex »), un fournisseur d'emballages plastiques situé à Guayaquil, en Équateur, pour un prix d'acquisition de 4,1 millions de dollars (3,1 millions de dollars américains) payé en espèces. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance pour le secteur de l'emballage et accroît la présence de la Société en Amérique latine avec un deuxième site en Équateur.

Au 27 octobre 2019, la répartition initiale du prix d'acquisition a mené à la comptabilisation d'un gain sur acquisition à des conditions avantageuses de 2,3 millions de dollars. Le gain a été reconnu dans l'état consolidé du résultat sous la ligne Frais de restructuration et autres coûts (gains) (note 6).

La répartition du prix d'acquisition demeure préliminaire pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

• Holland & Crosby

Le 1^{er} octobre 2019, la Société a acquis les actifs de Holland & Crosby Limited, une entreprise manufacturière située à Mississauga, en Ontario, qui se spécialise dans l'impression de produits marketing sur le lieu de vente pour les détaillants nord-américains. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de poursuivre la bonification de son offre dans le créneau porteur de l'impression de produits marketing sur le lieu de vente, qui est en croissance depuis déjà plusieurs années. La transaction s'est conclue pour un prix d'acquisition de 20,0 millions de dollars, sujet aux ajustements habituels, et incluant une retenue sur acquisition de 2,0 millions de dollars payable au premier anniversaire de la transaction si aucune indemnité pour dommages n'est réclamée par la Société pendant la période de référence.

Au 27 octobre 2019, la répartition initiale du prix d'acquisition a mené à la comptabilisation d'un goodwill de 4,1 millions de dollars. Le goodwill reconnu est déductible fiscalement.

La répartition du prix d'acquisition demeure préliminaire pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Les états consolidés du résultat de la Société pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 comprennent les résultats opérationnels de Trilex et Holland & Crosby depuis leur date d'acquisition, soit des revenus supplémentaires de 5,1 millions de dollars et un résultat opérationnel avant amortissement de 0,3 million de dollars, incluant les ajustements liés à la comptabilisation de ces acquisitions. La juste valeur des créances acquises de 7,1 millions de dollars est incluse dans les actifs courants reconnus lors de la comptabilisation préliminaire de ces regroupements d'entreprises.

Si la Société avait acquis ces entités au début de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société estime que cela aurait eu pour effet d'augmenter les revenus d'un montant supplémentaire de 43,1 millions de dollars et le résultat opérationnel avant amortissement d'un montant supplémentaire de 4,1 millions de dollars. Pour établir ces montants, la Société a supposé que les ajustements de la juste valeur qui ont été effectués à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait eu lieu le 29 octobre 2018.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS ET CESSIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Regroupements d'entreprises (suite)

Transactions de l'exercice clos le 28 octobre 2018

• Coveris Americas

Le 1^{er} mai 2018, la Société a complété l'acquisition de la totalité des actions anciennement détenues par Coveris Holdings S.A. (« CHSA ») de Coveris Americas (l'« acquisition »). Ayant son siège social à Chicago, Coveris Americas fabrique une vaste gamme de produits de plastique souple et de produits de papier, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films coextrudés, des films thermorétractables, des substrats enduits et des étiquettes. L'acquisition de Coveris Americas s'est inscrite dans la stratégie de croissance et a permis à la Société de devenir un chef de file nord-américain en emballage souple.

La contrepartie payée en espèces s'était élevée à 1 536,6 millions de dollars (1 194,2 millions de dollars américains), incluant les ajustements habituels à l'égard du fonds de roulement. En date de l'acquisition, la Société avait financé la contrepartie payée, de même que les frais liés à cette acquisition au moyen d'une combinaison:

- de liquidités pour un total de 228,0 millions de dollars;
- d'un montant prélevé sur les facilités de crédit existantes pour un montant de 222,3 millions de dollars, sous forme d'un montant de 55,0 millions de dollars et de 130,0 millions de dollars américains (167,3 millions de dollars);
- d'un montant prélevé sur de nouvelles facilités de crédit pour un montant de 965,0 millions de dollars (750,0 millions de dollars américains); et
- du produit net d'un placement auprès du public par voie de prise ferme portant sur des reçus de souscription de 274,9 millions de dollars.

Pour l'exercice clos le 28 octobre 2018, des coûts d'acquisition de 14,1 millions de dollars et des coûts d'intégration liés à l'acquisition de 11,7 millions avaient été passés en charges et ont été inclus dans les frais de restructuration et autres coûts (gains) (note 6). Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a continué à engendrer certains coûts d'intégration liés à l'acquisition de Coveris pour 4,1 millions de dollars (note 6).

L'acquisition de Coveris Americas a donné lieu à un goodwill, puisque la contrepartie versée pour le regroupement comprenait des montants relatifs aux avantages liés aux synergies attendues, à la croissance des produits, au développement futur du marché et à la main-d'œuvre unifiée. Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a finalisé l'analyse de la répartition du prix d'acquisition, ainsi que sa comptabilisation, sans impact significatif. L'évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge est incluse dans le tableau ci-après et a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 597,4 millions de dollars. Le goodwill reconnu n'est pas déductible fiscalement.

• Multifilm

Le 7 mars 2018, la Société avait acquis Multifilm Packaging Corporation (« Multifilm »), un fournisseur d'emballages souples situé à Elgin, en Illinois, pour un prix d'achat de 60,3 millions de dollars, sujet à ajustements, et incluant une contrepartie conditionnelle en espèces de 15,1 millions de dollars à payer suivant l'atteinte de seuils de performance financière préétablis. Cette acquisition s'était inscrite dans la stratégie de croissance pour le secteur de l'emballage. Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a mis à jour ses prévisions de performance afin de procéder à une réévaluation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. Un ajustement favorable de 5,3 millions de dollars a été comptabilisé en réduction de la contrepartie conditionnelle et a résulté en un gain au résultat net sous la ligne Frais de restructuration et autres coûts (gains) (note 6).

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a finalisé l'analyse de la répartition du prix d'acquisition, ainsi que sa comptabilisation, sans impact significatif. L'évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge est incluse dans le tableau ci-après et a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 25,2 millions de dollars. Le goodwill reconnu n'est pas déductible fiscalement.

• Somabec

Le 2 octobre 2018, la Société avait acquis Somabec Ltée ("Somabec"), un diffuseur et distributeur pancanadien d'ouvrages en langue française, et Edisem ("Edisem"), une maison d'édition, collectivement ("Somabec") pour un prix d'achat final de 2,2 millions de dollars. Cette acquisition avait permis à la Société d'optimiser son offre dans les marchés de l'enseignement supérieur.

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a finalisé l'analyse de la répartition du prix d'acquisition, ainsi que sa comptabilisation, sans impact significatif. L'évaluation finale de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge est incluse dans le tableau ci-après.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS ET CESSIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

• Répartition du prix d'acquisition

Le tableau suivant présente la valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge des acquisitions d'entreprises à la date de prise de contrôle :

	Acquisitions en 2019		Acquisitions en 2018	
	Allocations préliminaires ⁽¹⁾	Allocations préliminaires ⁽²⁾	Allocations préliminaires ⁽²⁾	Allocations finales ⁽³⁾
Actifs acquis				
Trésorerie acquise	3,6 \$	21,9 \$		22,0 \$
Actifs courants	13,1	383,5		383,7
Immobilisations corporelles	8,3	461,3		461,3
Immobilisations incorporelles	10,4	611,9		611,9
Goodwill	4,1	623,2		624,0
Impôts différés	0,1	0,3		0,5
Autres éléments d'actifs	—	1,4		1,4
	39,6	2 103,5		2 104,8
Passifs pris en charge				
Passifs courants	6,1	205,2		207,2
Dette à long terme et contrats de location-financement (incluant la portion courante) ⁽⁴⁾	1,6	166,2		166,2
Prestations de retraite et autres régimes d'avantages post-emploi	1,0	17,2		17,2
Impôts différés	0,3	113,5		112,7
Autres éléments de passif	—	2,3		2,3
	9,0	504,4		505,6
	30,6 \$	1 599,1 \$		1 599,2 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(4,2) \$	— \$		— \$
Gain sur acquisition à des conditions avantageuses	(2,3)	—		—
	24,1 \$	1 599,1 \$		1 599,2 \$
Contrepartie totale				
Trésorerie déboursée	22,1 \$	1 584,0 \$		1 584,1 \$
Contrepartie conditionnelle à payer à court terme (incluant la retenue sur acquisition)	2,0	—		—
Contrepartie conditionnelle à payer à long terme	—	15,1		15,1
	24,1 \$	1 599,1 \$		1 599,2 \$

⁽¹⁾ Inclut les acquisitions de Trilex et Holland & Crosby effectuées au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019.

⁽²⁾ Inclut les acquisitions de Coveris Americas, Multifilm et Somabec effectuées au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018 et pour lesquelles le calcul de la répartition du prix d'acquisition demeurerait préliminaire au 28 octobre 2018.

⁽³⁾ Inclut la répartition du prix d'acquisition de Coveris Americas, Multifilm et Somabec tel que finalisé au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019.

⁽⁴⁾ Au 27 octobre 2019, le montant de 1,7 million de dollars de dette à long terme acquise n'avait pas été remboursé. Au 28 octobre 2018, concernant Coveris Americas, la dette à long terme et certains contrats de location-financement pour un montant total de 143,9 millions de dollars avaient été remboursés par la Société. Concernant les autres acquisitions, la dette à long terme de 18,9 millions de dollars avait également été remboursée par la Société au 28 octobre 2018.

Cessions d'entreprises

Transactions de l'exercice clos le 27 octobre 2019

• Vente des actifs de médias spécialisés et activités événementielles

Le 19 septembre 2019 la Société a vendu de la majorité de ses actifs de médias spécialisés et activités événementielles dans le contexte de son virage stratégique vers l'emballage souple (note 26).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

4 REGROUPEMENTS ET CESSIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Cessions d'entreprises (suite)

Transactions de l'exercice clos le 28 octobre 2018

- **Vente de journaux locaux et régionaux du Québec**

Au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018, la Société avait procédé à la vente de plusieurs groupes de journaux locaux et régionaux dans la province de Québec, représentant un total de 67 journaux, ainsi que les propriétés Web s'y rattachant, en échange d'une contrepartie en espèces et d'une contrepartie à recevoir. Ces ventes de journaux s'inscrivaient dans le cadre du plan de cession des journaux locaux et régionaux du Québec et de l'Ontario annoncé par la Société le 18 avril 2017.

- **Vente de CEDROM-SNi inc.**

Le 20 décembre 2017, la Société avait annoncé et procédé à la vente de sa participation dans la société CEDROM-SNi inc., qu'elle détenait à hauteur de 50 % et comptabilisait selon la méthode de la mise en équivalence, en échange d'une contrepartie en espèces et d'une contrepartie à recevoir.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

5 CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles par principales rubriques se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Coûts liés au personnel	781,3 \$	654,0 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ⁽¹⁾	1 629,3	1 303,7
Autres biens et services ⁽²⁾	140,7	113,8
	2 551,3 \$	2 071,5 \$

⁽¹⁾ Le poste « Chaîne d'approvisionnement et logistique » comprend principalement les coûts de production et de distribution liés aux fournisseurs externes.

⁽²⁾ Le poste « Autres biens et services » comprend principalement les coûts de promotion, de publicité et de télécommunications, les fournitures de bureau, les frais liés à l'immobilier ainsi que les honoraires professionnels. Les contrats de location simple comptabilisés au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019 se sont élevés à 31,2 millions de dollars (26,4 millions pour l'exercice clos le 28 octobre 2018). Les revenus de location et de sous-location comptabilisés au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019 se sont élevés à 3,0 millions de dollars (3,9 millions pour l'exercice clos le 28 octobre 2018).

Le coût des marchandises vendues constaté dans les charges opérationnelles pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 a été de 2 024,5 millions de dollars (1 599,3 millions pour l'exercice clos le 28 octobre 2018). Un montant de 8,3 millions de dollars a été comptabilisé à titre de charge pour désuétude des stocks pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 (4,9 millions pour l'exercice clos le 28 octobre 2018).

6 FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS (GAINS)

Les frais de restructuration et autres coûts (gains) par principales rubriques se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Réduction d'effectifs ⁽¹⁾	21,4 \$	11,6 \$
Gains liés à la vente et à l'acquisition de certaines activités (note 4) ⁽²⁾	(0,5)	(27,2)
Autres éléments ⁽³⁾	(7,7)	2,7
Gains nets sur la vente d'immeubles	(43,8)	(6,5)
Contrats déficitaires	1,3	2,0
Coûts d'acquisition d'entreprises ⁽⁴⁾	0,7	14,3
Autres coûts liés aux acquisitions ⁽⁵⁾	4,1	11,7
	(24,5) \$	8,6 \$

⁽¹⁾ Inclut une charge pour restructuration de 14,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, liée à la fermeture de l'usine de Brampton.

⁽²⁾ Inclut principalement une charge pour des soldes à recevoir liés à des transactions précédentes de 3,9 millions de dollars contrebalancée par un gain sur la vente d'activités de 2,6 millions et un gain sur acquisition d'entreprises de 2,3 millions pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Inclut le gain net sur la vente de journaux locaux et régionaux dans la province du Québec et des actifs des provinces de l'Atlantique (note 4), ainsi qu'une provision de 10,3 millions de dollars pour prêt douteux liée à une transaction précédente pour l'exercice clos le 28 octobre 2018.

⁽³⁾ Inclut principalement un montant de 8,7 millions de dollars lié au reclassement dans le résultat net des écarts de conversion, une charge de 3,2 millions de dollars en lien avec le transfert d'équipements de l'usine de Fremont (note 31) et un montant de 5,3 millions de dollars lié à l'effet de la réévaluation d'une contrepartie conditionnelle à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises passés (note 4) pour l'exercice clos le 27 octobre 2019.

⁽⁴⁾ Les coûts d'acquisition d'entreprises comprennent les coûts de transaction, principalement des frais juridiques, les commissions payées à la réussite de la transaction et autres honoraires professionnels, pour des regroupements d'entreprises potentiels ou réalisés.

⁽⁵⁾ Les autres coûts liés aux acquisitions comprennent les coûts en lien avec l'intégration des entreprises acquises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

La dépréciation d'actifs par principales rubriques se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Immobilisations corporelles	0,4 \$	3,5 \$
Immobilisations incorporelles	0,1	3,1
	0,5 \$	6,6 \$

Immobilisations corporelles

Au cours des exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, la Société a enregistré des charges de dépréciation des immobilisations corporelles dans le secteur de l'impression pour respectivement 0,4 million de dollars et 3,5 millions de dollars, principalement en lien avec la fermeture d'usines suite à l'arrêt de la publication de certains journaux.

Immobilisations incorporelles

Au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018, la Société a enregistré une charge de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée de 3,1 millions de dollars, principalement attribuable à des coûts liés à des projets en technologie dans le secteur des médias à la suite de la vente des actifs médias dans les provinces de l'Atlantique et des journaux locaux et régionaux dans la province du Québec.

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Au cours des exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, la Société a procédé au test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, qui sont composées des noms commerciaux acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises d'édition de livres. La Société a conclu que les valeurs recouvrables des groupes d'UGT soumis au test étaient supérieures à leur valeur comptable. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été enregistrée au cours de ces exercices.

Test annuel de dépréciation

Au 27 octobre 2019, la Société a procédé au test de dépréciation annuel du goodwill, conformément au paragraphe n) de la note 2 « Principales méthodes comptables ».

Les valeurs recouvrables des groupes d'UGT établies pour les fins du test de dépréciation du goodwill ont été déterminées selon la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est établie à l'aide de multiples de capitalisation qui proviennent de sociétés comparables et dont les activités sont similaires à l'UGT ou au groupe d'UGT concerné, appliqués aux prévisions budgétaires pour l'exercice 2020.

La valeur d'utilité est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus, qui proviennent de prévisions financières sur trois ans approuvées par la direction. Les prévisions financières sont fondées sur l'expérience passée et reflètent les attentes de la direction quant aux résultats opérationnels et aux dépenses d'investissement, en tenant compte de la stratégie d'entreprise et des tendances économiques et spécifiques du secteur d'activité et du marché. Au-delà de la période de trois ans, les flux de trésorerie font l'objet d'extrapolations selon des taux de croissance ou de décroissance perpétuels estimatifs, qui ne sont pas supérieurs à ceux prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels les groupes d'UGT exercent leurs activités. Les hypothèses utilisées par la Société dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus sont classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs, ce qui signifie qu'elles ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Dans le cadre de l'évaluation finale des valeurs recouvrables des UGT ou groupes d'UGT soumis au test de dépréciation, la Société a effectué une analyse de sensibilité des multiples de capitalisation et des résultats opérationnels. Les résultats de l'analyse de sensibilité démontrent qu'une baisse des multiples de capitalisation de 1,0x ou d'une baisse de 5% des résultats opérationnels avant amortissement ne changerait pas les résultats du test.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

7 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS (SUITE)

Le tableau suivant présente les principaux groupes d'UGT soumis au test de dépréciation du goodwill, la méthode avec laquelle la valeur recouvrable a été établie et les hypothèses clés utilisées à la date du test de dépréciation :

	Valeur comptable du goodwill	Base d'établissement de la valeur recouvrable	Multiple de capitalisation
Secteur de l'emballage			
Amériques	755,3 \$	Juste valeur	11,0x
Revêtement	70,0	Juste valeur	11,0x
Secteur de l'impression			
Groupe des journaux et du détail	211,5	Juste valeur	5,5x
Groupe des magazines, des livres et des catalogues	65,4	Juste valeur	5,5x

Les UGT Groupe du prémedia, Groupe d'édition de livres et Groupe des solutions d'affaires ont été validées dans le cadre du test de dépréciation au 27 octobre 2019. La valeur comptable des goodwill reliés à ces UGT n'est pas importante par rapport à la valeur comptable totale du goodwill de la Société (note 15).

8 AMORTISSEMENT

L'amortissement par principales rubriques se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	121,4 \$	117,5 \$
Immobilisations incorporelles	80,6	51,6
	202,0	169,1
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif, constatés dans les postes de revenus et charges opérationnelles	21,6	24,4
	223,6 \$	193,5 \$

9 FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets par principales rubriques se détaillent comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Frais financiers de la dette à long terme	60,7 \$	40,7 \$
Intérêts nets sur l'actif et le passif au titre des régimes à prestations définies (note 27)	2,6	1,9
Autres revenus (charges)	3,3	(3,5)
Gains (pertes) nets de change	0,3	(2,6)
	66,9 \$	36,5 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada et les impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Résultat avant impôts sur le résultat	242,6 \$	331,2 \$
Taux d'imposition statutaire prévu par la loi au Canada ⁽¹⁾	26,62 %	26,72 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition statutaire	64,6	88,5
Effet des écarts des taux d'imposition dans d'autres juridictions	(11,1)	(5,1)
Impôts sur les dépenses non déductibles et les revenus non imposables	(5,1)	(1,1)
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement	(0,9)	(1,7)
Effet de la réforme fiscale américaine ⁽²⁾	30,2	36,6
Autres	(1,2)	0,6
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	76,5 \$	117,8 \$
Impôts sur le résultat avant les éléments suivants :	60,9 \$	81,0 \$
Effet de la réforme fiscale américaine ⁽²⁾	30,2	36,6
Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles issues de regroupements d'entreprises	(17,9)	(11,2)
Impôts sur le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus en lien avec des acquisitions	—	(2,3)
Impôts sur la reconnaissance accélérée des revenus reportés, net de l'amortissement accéléré en lien avec les ententes conclues avec Hearst	2,7	21,0
Impôts sur les frais de restructuration et autres coûts (gains)	0,7	(5,6)
Impôts sur la dépréciation d'actifs	(0,1)	(1,7)
Impôts sur le résultat au taux d'imposition effectif	76,5 \$	117,8 \$

⁽¹⁾ Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités.

⁽²⁾ Le 22 décembre 2017, une réforme fiscale américaine, connue sous l'appellation « Tax Cuts and Jobs Act » (TCJA) est entrée en vigueur. Le TCJA constitue une réforme majeure de la législation fiscale fédérale américaine, incluant, sans s'y limiter, la réduction du taux d'impôt statutaire fédéral des sociétés aux États-Unis à partir du 1^{er} janvier 2018, le faisant passer d'un taux progressif pouvant aller jusqu'à 35 % à un taux fixe de 21 %. L'impact le plus important du TCJA enregistré dans les résultats de la Société pour l'exercice clos le 28 octobre 2018 découle de cette baisse de taux et de la réévaluation de ses actifs nets d'impôt différé pour les présenter au taux réduit. La Société a ainsi enregistré une dépense d'impôt de 36,6 millions de dollars représentant la baisse de valeur de ses actifs d'impôt différé réévalués au taux en vigueur. Au cours des exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, le taux statutaire fédéral américain de la Société s'est établi à un taux moyen de 21,0 % et de 23,2 %, respectivement.

La provision d'impôt américaine de la Société pour son exercice clos le 27 octobre 2019, ainsi que les actifs et passifs d'impôt en découlant, ont été établis en fonction de la législation fiscale (« Internal Revenue Code ») et les règlements connexes présentement en vigueur. Le U.S. Treasury Department, l'Internal Revenue Service (IRS) et d'autres organismes de normalisation émettront éventuellement des directives (de telles directives pouvant avoir une application rétroactive) sur la manière dont les dispositions de la Loi seront appliquées ou administrées. Ces directives pourraient conduire à une interprétation très différente de la nôtre. Au fur et à mesure que lesdites directives seront publiées par l'IRS ou tout autre organisme de normalisation, nous pourrions refaire les analyses des données pertinentes et potentiellement apporter des ajustements aux montants enregistrés. Ces ajustements pourraient affecter de manière significative notre situation financière, nos résultats d'exploitation ainsi que notre taux effectif d'imposition dans la période au cours de laquelle les ajustements seront effectués. Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, une nouvelle directive a été adoptée et l'application rétroactive de cette directive a eu pour effet de réduire de 30,2 millions de dollars la valeur des actifs d'impôt différés reconnus précédemment.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau suivant présente les composantes de la charge d'impôts sur le résultat pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Impôts sur le résultat exigibles		
Exercice considéré	56,8 \$	58,3 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(3,3)	(0,9)
	53,5	57,4
Impôts différés		
Ajustement au titre des exercices antérieurs	2,0	1,1
Création et renversement des différences temporaires	20,9	22,4
Variation d'actifs d'impôt différé liés à des pertes fiscales ou à des différences temporaires non comptabilisées antérieurement	(0,9)	(1,7)
Incidence des variations des taux d'impôt	1,0	38,6
	23,0	60,4
Total des impôts sur le résultat	76,5 \$	117,8 \$

Le tableau suivant présente les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé :

	Au 27 octobre 2019		Au 28 octobre 2018	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Immobilisations corporelles	— \$	85,5 \$	— \$	80,6 \$
Immobilisations incorporelles et goodwill	—	159,4	—	173,5
Provisions	18,7	—	17,4	—
Revenus reportés	3,5	—	7,3	—
Dette à long terme	1,5	—	—	1,2
Régimes à prestations définies	19,4	—	14,9	—
Émission d'actions	2,5	—	3,0	—
Report de pertes	82,7	—	101,1	—
Dépenses d'intérêts	15,1	—	26,4	—
Autres	8,5	—	5,2	—
	151,9	244,9	175,3	255,3
Compensation des actifs et passifs	(124,7)	(124,7)	(156,9)	(156,9)
	27,2 \$	120,2 \$	18,4 \$	98,4 \$

Les pertes reportées incluses dans les actifs d'impôt différé ont une échéance s'étalant de 2020 à 2039.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019 s'établit comme suit :

	Solde au 28 octobre 2018	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Émission d'actions	Regroupements d'entreprises	Solde au 27 octobre 2019
Immobilisations corporelles	(80,6) \$	(4,9) \$	0,4 \$	— \$	— \$	(0,4) \$	(85,5) \$
Immobilisations incorporelles et goodwill	(173,5)	12,8	(0,3)	—	—	1,6	(159,4)
Provisions	17,4	1,1	—	—	—	0,2	18,7
Revenus reportés	7,3	(5,0)	—	—	—	1,2	3,5
Dettes à long terme	(1,2)	1,2	—	4,3	—	(2,8)	1,5
Régimes à prestations définies	14,9	(0,2)	—	4,7	—	—	19,4
Émission d'actions	3,0	—	—	—	(0,5)	—	2,5
Report de pertes	101,1	(18,2)	0,2	—	—	(0,4)	82,7
Dépense d'intérêts	26,4	(11,5)	0,2	—	—	—	15,1
Autres	5,2	1,7	—	0,2	—	1,4	8,5
	(80,0) \$	(23,0) \$	0,5 \$	9,2 \$	(0,5) \$	0,8 \$	(93,0) \$

La variation des actifs et passifs d'impôt différé au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018 s'établit comme suit :

	Solde au 29 octobre 2017	Comptabilisé aux résultats	Variation du cours de change	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Émission d'actions	Regroupements d'entreprises	Solde au 28 octobre 2018
Immobilisations corporelles	(42,1) \$	9,8 \$	(1,3) \$	— \$	— \$	(47,0) \$	(80,6) \$
Immobilisations incorporelles et goodwill	(38,0)	10,1	(2,8)	—	—	(142,8)	(173,5)
Provisions	16,7	(4,5)	0,2	—	—	5,0	17,4
Revenus reportés	41,9	(34,1)	(0,5)	—	—	—	7,3
Dettes à long terme	(1,9)	0,1	0,3	0,3	—	—	(1,2)
Régimes à prestations définies	12,5	(0,9)	0,2	(1,8)	—	4,9	14,9
Émission d'actions	—	—	—	—	3,0	—	3,0
Report de pertes	105,5	(47,4)	2,0	—	—	41,0	101,1
Dépense d'intérêts	—	—	0,4	—	—	26,0	26,4
Autres	0,3	6,5	(0,7)	0,6	—	(1,5)	5,2
	94,9 \$	(60,4) \$	(2,2) \$	(0,9) \$	3,0 \$	(114,4) \$	(80,0) \$

Au 27 octobre 2019, la Société disposait de pertes en capital de 0,9 million de dollars qui peuvent être reportées indéfiniment et pour lesquelles les avantages pouvant en découler n'ont pas été comptabilisés. En plus des pertes considérées aux livres, la Société dispose de différences temporaires déductibles et de pertes reportées dans certains états des États-Unis, et considérant qu'il est improbable qu'un bénéfice imposable futur suffisant sera disponible pour en utiliser une partie, la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé totalisant 29,1 millions de dollars. Les pertes reportées rattachées à cet actif non constaté expirent entre 2020 et 2039.

Au 27 octobre 2019, aucun passif d'impôt différé n'a été constaté relativement aux différences temporaires découlant de placements dans des filiales puisque la Société contrôle les décisions relativement à la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

11 DÉBITEURS

Les composantes des débiteurs se détaillent comme suit :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Comptes clients	477,8 \$	515,2 \$
Compte de correction de valeur pour perte sur créances	(5,2)	(4,4)
Autres débiteurs	48,1	54,6
	520,7 \$	565,4 \$

12 STOCKS

Les composantes des stocks se détaillent comme suit :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Matières premières	155,3 \$	151,1 \$
Travaux en cours et produits finis	162,5	167,2
Provision pour désuétude	(13,6)	(12,7)
	304,2 \$	305,6 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les tableaux suivants présentent l'évolution des immobilisations corporelles et immeubles de placement pour les exercices clos le :

	Terrains	Bâtiments	Immeubles de placement	Améliorations locatives	Matériel de production	Matériel de production loué (contrats de location- financement)	Autres équipements	Construction en cours et dépôts sur équipements	Total
27 octobre 2019									
Coût									
Solde au début de l'exercice	36,5 \$	258,4 \$	74,0 \$	46,7 \$	1 391,5 \$	12,9 \$	81,0 \$	41,8 \$	1 942,8 \$
Acquisitions	2,9	11,6	0,2	0,7	17,6	—	2,4	69,0	104,4
Mises en service	—	10,9	0,1	3,0	46,2	—	6,4	(66,6)	—
Regroupements									
d'entreprises (note 4)	1,4	1,2	—	—	5,3	—	0,3	0,1	8,3
Cessions d'entreprises (note 4)	—	—	—	(0,6)	—	—	(0,7)	—	(1,3)
Cessions et mises hors service	—	(0,6)	(75,4)	(0,7)	(12,0)	—	(8,3)	(0,4)	(97,4)
Variation du cours de change et autres	(0,1)	(0,8)	1,1	(0,1)	(1,9)	—	—	(0,1)	(1,9)
Solde au 27 octobre 2019	40,7 \$	280,7 \$	— \$	49,0 \$	1 446,7 \$	12,9 \$	81,1 \$	43,8 \$	1 954,9 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations									
Solde au début de l'exercice	— \$	(111,2) \$	(18,2) \$	(24,7) \$	(816,7) \$	(12,9) \$	(70,5) \$	— \$	(1 054,2) \$
Amortissement	—	(11,6)	(1,3)	(4,5)	(98,3)	—	(5,7)	—	(121,4)
Cessions d'entreprises (note 4)	—	—	—	0,4	—	—	0,7	—	1,1
Cessions et mises hors service	—	0,1	19,8	0,6	10,2	—	8,3	—	39,0
Dépréciation	—	—	—	—	(0,4)	—	—	—	(0,4)
Variation du cours de change et autres	—	0,1	(0,3)	—	1,1	—	0,2	—	1,1
Solde au 27 octobre 2019	— \$	(122,6) \$	— \$	(28,2) \$	(904,1) \$	(12,9) \$	(67,0) \$	— \$	(1 134,8) \$
Valeur comptable nette	40,7 \$	158,1 \$	— \$	20,8 \$	542,6 \$	— \$	14,1 \$	43,8 \$	820,1 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT (SUITE)

28 octobre 2018	Terrains	Bâtiments	Immeubles de placement	Amélioration locatives	Matériel de production	Matériel de production loué (contrats de location- financement)	Autres équipements	Construction en cours et dépôts sur équipements	Total
Coût									
Solde au début de l'exercice	43,8 \$	228,6 \$	— \$	46,7 \$	1 189,2 \$	13,0 \$	86,4 \$	15,0 \$	1 622,7 \$
Acquisitions	—	2,1	0,2	0,5	8,4	—	1,4	45,5	58,1
Transfert	(27,4)	(45,0)	72,4	—	—	—	—	—	—
Mises en service	—	7,3	0,1	1,3	38,5	—	1,4	(48,6)	—
Regroupements d'entreprises (note 4)	20,7	70,6	—	0,2	339,1	—	3,6	30,0	464,2
Cessions d'entreprises (note 4)	—	(0,8)	—	(0,3)	(0,1)	—	(0,2)	—	(1,4)
Cessions et mises hors service	(0,9)	(5,9)	—	(1,6)	(188,1)	(0,1)	(11,9)	(0,5)	(209,0)
Variation du cours de change et autres	0,3	1,5	1,3	(0,1)	4,5	—	0,3	0,4	8,2
Solde au 28 octobre 2018	36,5 \$	258,4 \$	74,0 \$	46,7 \$	1 391,5 \$	12,9 \$	81,0 \$	41,8 \$	1 942,8 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations									
Solde au début de l'exercice	— \$	(121,6) \$	— \$	(21,9) \$	(889,2) \$	(13,0) \$	(76,2) \$	— \$	(1 121,9) \$
Amortissement	—	(9,5)	(0,9)	(4,3)	(97,1)	—	(5,7)	—	(117,5)
Transfert	—	17,0	(17,0)	—	—	—	—	—	—
Cessions d'entreprises (note 4)	—	0,5	—	0,2	0,1	—	0,1	—	0,9
Cessions et mises hors service	—	2,6	—	1,3	174,1	0,1	11,6	—	189,7
Dépréciation	—	—	—	(0,2)	(3,3)	—	—	—	(3,5)
Variation du cours de change et autres	—	(0,2)	(0,3)	0,2	(1,3)	—	(0,3)	—	(1,9)
Solde au 28 octobre 2018	— \$	(111,2) \$	(18,2) \$	(24,7) \$	(816,7) \$	(12,9) \$	(70,5) \$	— \$	(1 054,2) \$
Valeur comptable nette	36,5 \$	147,2 \$	55,8 \$	22,0 \$	574,8 \$	— \$	10,5 \$	41,8 \$	888,6 \$

Coûts d'emprunt capitalisés aux immobilisations corporelles

Pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, des montants négligeables ont été capitalisés aux immobilisations corporelles à titre de coûts d'emprunt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

14 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux suivants présentent l'évolution des immobilisations incorporelles pour les exercices clos le :

	Durée d'utilité déterminée						Durée d'utilité indéterminée		Total
	Relations d'affaires	Coût de prépublication d'ouvrages	Titres d'ouvrages pédagogiques	Ententes de non-concurrence	Coûts liés à des projets en technologie	Coûts de développement	Contrats d'impression acquis et autres	Noms commerciaux	
27 octobre 2019									
Coût									
Solde au début de l'exercice	799,7 \$	154,0 \$	12,6 \$	7,6 \$	47,6 \$	— \$	3,3 \$	10,0 \$	1 034,8 \$
Ajouts (générés en interne)	—	10,9	—	—	8,9	1,6	0,1	—	21,5
Regroupements d'entreprises (note 4)	10,4	—	—	—	—	—	—	—	10,4
Cessions d'entreprises (note 4)	(2,1)	—	—	—	(5,1)	—	—	(1,6)	(8,8)
Mises hors service	—	—	—	—	(5,2)	—	—	—	(5,2)
Variation du cours de change et autres	(1,0)	—	—	—	0,5	—	—	—	(0,5)
Solde au 27 octobre 2019	807,0 \$	164,9 \$	12,6 \$	7,6 \$	46,7 \$	1,6 \$	3,4 \$	8,4 \$	1 052,2 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations									
Solde au début de l'exercice	(105,4) \$	(129,1) \$	(11,5) \$	(6,7) \$	(31,4) \$	— \$	(3,3) \$	(0,3) \$	(287,7) \$
Amortissement	(73,7)	(9,8)	(0,5)	(0,2)	(6,0)	—	—	(0,2)	(90,4)
Cessions d'entreprises (note 4)	0,7	—	—	—	4,4	—	—	0,6	5,7
Mises hors service	—	—	—	—	5,2	—	—	—	5,2
Dépréciations	—	—	—	—	(0,1)	—	—	—	(0,1)
Variation du cours de change et autres	1,3	—	—	—	—	—	—	—	1,3
Solde au 27 octobre 2019	(177,1) \$	(138,9) \$	(12,0) \$	(6,9) \$	(27,9) \$	— \$	(3,3) \$	0,1 \$	(366,0) \$
Valeur comptable nette	629,9 \$	26,0 \$	0,6 \$	0,7 \$	18,8 \$	1,6 \$	0,1 \$	8,5 \$	686,2 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

14 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

28 octobre 2018	Durée d'utilité déterminée					Durée d'utilité indéterminée		Total
	Relations d'affaires	Coût de prépublication d'ouvrages	Titres d'ouvrages pédagogiques	Ententes de non-concurrence	Coûts liés à des projets en technologie	Contrats d'impression acquis et autres	Noms commerciaux	
Coût								
Solde au début de l'exercice	180,5 \$	143,4 \$	12,6 \$	9,7 \$	51,8 \$	15,5 \$	21,5 \$	435,0 \$
Ajouts (générés en interne)	—	10,6	—	—	4,6	—	—	15,2
Acquisitions	5,4	—	—	—	—	—	—	5,4
Regroupements d'entreprises (note 4)	615,5	—	—	—	0,1	—	—	615,6
Cessions d'entreprises (note 4)	(2,9)	—	—	—	—	(4,0)	(5,5)	(12,4)
Mises hors service	(10,4)	—	—	(2,1)	(9,5)	(8,2)	(6,0)	(36,2)
Variation du cours de change et autres	11,6	—	—	—	0,6	—	—	12,2
Solde au 28 octobre 2018	799,7 \$	154,0 \$	12,6 \$	7,6 \$	47,6 \$	3,3 \$	10,0 \$	1 034,8 \$
Cumul de l'amortissement et des dépréciations								
Solde au début de l'exercice	(72,8) \$	(117,5) \$	(10,9) \$	(8,6) \$	(30,9) \$	(12,9) \$	(10,3) \$	(263,9) \$
Amortissement	(44,2)	(11,6)	(0,6)	(0,2)	(6,3)	(0,4)	(0,2)	(63,5)
Cessions d'entreprises (note 4)	2,0	—	—	—	—	1,8	4,2	8,0
Mises hors service	10,4	—	—	2,1	9,5	8,2	6,0	36,2
Dépréciations	—	—	—	—	(3,1)	—	—	(3,1)
Variations du cours de change et autres	(0,8)	—	—	—	(0,6)	—	—	(1,4)
Solde au 28 octobre 2018	(105,4) \$	(129,1) \$	(11,5) \$	(6,7) \$	(31,4) \$	(3,3) \$	(0,3) \$	(287,7) \$
Valeur comptable nette	694,3 \$	24,9 \$	1,1 \$	0,9 \$	16,2 \$	— \$	9,7 \$	747,1 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

15 GOODWILL

Le tableau suivant présente l'évolution du goodwill pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Solde au début de l'exercice	1 150,0 \$	505,0 \$
Regroupements d'entreprises (note 4)	4,1	630,9
Impacts de la finalisation des calculs de répartition du prix d'acquisition (note 4)	0,8	—
Cession d'entreprises (note 4)	(8,5)	—
Variation du cours de change	(1,1)	14,1
Solde à la fin de l'exercice	1 145,3 \$	1 150,0 \$

La valeur comptable du goodwill est répartie entre les groupes d'UGT de la façon suivante :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Secteurs opérationnels		
Secteur de l'emballage		
Groupe Amériques	755,3 \$	755,5 \$
Groupe Revêtements	70,0	70,1
	825,3	825,6
Secteur de l'impression		
Groupe des journaux et du détail	211,5	211,5
Groupe des magazines, des livres et des catalogues	65,4	65,4
Groupe du prémédia	12,5	12,5
Groupe des produits marketing ⁽¹⁾	4,1	—
	293,5	289,4
Secteur des médias		
Groupe d'édition de livres	20,8	20,8
Groupe des solutions d'affaires	5,7	14,2
	26,5	35,0
	1 145,3 \$	1 150,0 \$

⁽¹⁾ Avant l'acquisition de Holland & Crosby, le Groupe des produits marketing n'avait aucun goodwill (note 4).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

16 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les composantes des autres éléments d'actif se détaillent comme suit :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Coûts d'acquisition de contrats	16,0 \$	19,2 \$
Actif au titre des régimes à prestations définies (note 27)	6,1	5,0
Autres	12,1	10,8
	34,2 \$	35,0 \$

17 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les composantes des créditeurs et charges à payer se détaillent comme suit :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Comptes fournisseurs et autres frais courus	262,9 \$	267,4 \$
Salaires et autres avantages à payer	100,5	104,7
Rémunération à base d'actions (note 23)	8,7	12,5
Instruments financiers dérivés	15,1	0,6
Frais financiers à payer	4,9	9,9
Autres	42,6	36,5
	434,7 \$	431,6 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

18 DETTE À LONG TERME

La dette à long terme se détaille comme suit :

	Taux d'intérêt effectif au		Au	Au
	27 octobre 2019	Échéances	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Prêts à terme - 750 millions de dollars américains	3,64 %	2021-2023	979,6 \$	981,0 \$
Prêts à terme - 300 millions de dollars	3,36	2021-2022	300,0	—
Débeture unifiée - Fonds de solidarité FTQ - 4,784 %	4,84	2028	100,0	100,0
Billets non garantis de premier rang - 3,897 %	—	-	—	250,0
Autres prêts	—	2026-2029	4,5	—
Facilité de crédit	—	2024	—	130,8
Contrats de location-financement	—	-	4,8	5,8
			1 388,9	1 467,6
Frais d'émission de la dette à long terme au coût amorti			5,8	6,6
Total de la dette à long terme			1 383,1	1 461,0
Portion courante de la dette à long terme			1,2	251,2
			1 381,9 \$	1 209,8 \$

Émission de prêts à terme et remboursement des billets non garantis de premier rang

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a conclu une entente visant l'émission de deux nouvelles tranches G et H de prêts à terme, d'un montant de 150,0 millions de dollars chacune. Ces nouvelles tranches portent intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable de 1,20 % à 1,45 %, payables mensuellement ou trimestriellement selon le taux sélectionné, remboursables en tout temps et avec une échéance de 24 et 36 mois, selon la tranche. Des frais d'émission de 0,5 million de dollars ont été encourus et comptabilisés en réduction de la dette à long terme, et sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif sur la durée des prêts à terme.

Le 13 mai 2019, la Société a remboursé les billets non garantis de premier rang d'un montant de 250,0 millions de dollars qui venaient à l'échéance à cette même date en utilisant une partie des fonds disponibles sur les tranches G et H de prêts à terme émises au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019.

Prolongement de la facilité de crédit et émission d'une nouvelle facilité

La Société dispose d'une facilité de crédit au montant de 400,0 millions de dollars ou l'équivalent en dollars américains, qui venait à échéance en février 2023, et dont l'échéance a été prolongée le 23 janvier 2019 jusqu'en février 2024 selon les mêmes modalités. Le taux d'intérêt applicable à la facilité de crédit est basé sur la cote de crédit de la Société. Selon la cote de crédit actuelle, il s'agit du taux des acceptations bancaires ou du LIBOR, majorés de 1,675 %, ou alors du taux préférentiel du Canada ou du taux préférentiel des États-Unis, majorés de 0,675 %.

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a conclu une entente visant l'émission d'une nouvelle facilité de crédit d'un montant maximum de 25,0 millions de dollars américains (32,7 millions de dollars), portant intérêt au taux LIBOR majoré de 1,10% et venant à échéance en mars 2020.

Au 27 octobre 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit, et la disponibilité au titre des facilités de crédit était de 432,7 millions de dollars.

La Société avait des ententes relatives à des facilités de lettres de crédit renouvelables et non engagées, pour un montant total de 40,0 millions de dollars. Les frais applicables à la portion émise sur ces facilités de lettres de crédit sont de 0,80 % annuellement. Au 27 octobre 2019, des lettres de crédit au montant de 31,5 millions de dollars (28,7 millions au 28 octobre 2018) avaient été émises à même ces facilités, principalement en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies de la Société (note 27 « Avantages du personnel »).

Instruments de couverture

Au 27 octobre 2019, la Société a désigné un montant de 5,0 millions de dollars américains (6,5 millions de dollars) de prêts à terme et des facilités de crédit existantes en dollars américains comme instrument de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers. Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019 un montant de 5,5 millions de dollars de pertes de change a été reclassé dans les autres éléments du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le but de se couvrir contre les risques de variations futures de taux d'intérêt de certains de ses prêts à terme jusqu'à leur échéance respective pour un montant de 450,0 millions de dollars américains. La Société applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie en désignant ces contrats de swap comme élément de couverture. Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture, d'un montant de 14,8 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La Société est soumise à certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société n'a été en défaut à l'égard d'aucune de ces clauses.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

18 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Octroi d'un prêt par Investissement Québec

Le 17 octobre 2019, pour des fins d'investissements dans une de ses usines, la Société a contracté un prêt sans intérêt avec Investissement Québec d'un montant maximal de 9,5 millions de dollars qui viendra à échéance le 16 octobre 2029. En date du 27 octobre 2019, un montant de 2,9 millions de dollars avait été octroyé compte tenu de l'avancement des investissements.

Prêt avec Banco Internacional S.A.

Dans le cadre de l'acquisition de Trilex (note 4), la Société a assumé une dette à long terme de 1,2 million de dollars américains (1,6 million de dollars) portant intérêt au taux de 6,25 %, et échéant le 6 mai 2026. Le taux d'intérêt de la dette est ajustable annuellement selon le LIBOR 6 mois.

Les versements de capital requis par la Société au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital
2020	1,2 \$
2021	445,5
2022	543,1
2023	294,9
2024	0,1
Après	104,1
	1 388,9 \$

19 PROVISIONS

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 :

	Frais de restructuration	Contrats déficitaires	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	2,5 \$	3,1 \$	0,4 \$	6,0 \$
Provisions enregistrées	21,6	2,2	—	23,8
Montants utilisés	(11,4)	(1,6)	—	(13,0)
Provisions renversées	(0,2)	(0,9)	—	(1,1)
Regroupements d'entreprises	0,3	—	—	0,3
Solde au 27 octobre 2019	12,8 \$	2,8 \$	0,4 \$	16,0 \$
Portion courante	12,8 \$	1,1 \$	0,2 \$	14,1 \$
Portion non courante	—	1,7	0,2	1,9
	12,8 \$	2,8 \$	0,4 \$	16,0 \$

Frais de restructuration

La Société procède à des mesures de rationalisation dans ses secteurs opérationnels en raison de changements structurels importants dans les industries de l'impression et des médias.

Contrats déficitaires

Les provisions pour contrats déficitaires sont rattachées à des contrats de location simple pour des espaces inutilisés par la Société à la suite de mesures de rationalisation, et correspondent à la valeur actualisée des charges de location futures que la Société devra déboursier en vertu des contrats qui ne peuvent être annulés, déduction faite des revenus de sous-location estimatifs futurs qui devraient être tirés de ces contrats. L'échéance maximale de ces contrats est de 6,3 ans.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

20 AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les composantes des autres éléments du passif se détaillent comme suit :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Revenus reportés	4,6 \$	21,8 \$
Charges à payer et autres passifs	18,6	24,4
Rémunération à base d'actions (note 23)	9,4	11,0
Passif au titre des régimes à prestations définies (note 27)	81,7	63,0
Instruments financiers dérivés	0,2	0,1
	114,5 \$	120,3 \$

21 CAPITAL SOCIAL

Actions à droit de vote subalterne catégorie A : actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant un vote par action, participantes.

Actions catégorie B : actions à droit de vote sans valeur nominale, autorisées en nombre illimité, comportant 20 votes par action, convertibles en actions à droit de vote subalterne catégorie A, participantes.

Le tableau suivant présente l'évolution du capital social de la Société pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019		28 octobre 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions à droit de vote subalterne catégorie A				
Solde au début de l'exercice	73 359 454	623,4 \$	63 567 144	352,6 \$
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	1 300	—	4 600	—
Impôts liés aux frais d'émission d'actions	—	(0,5)	—	—
Émission d'actions dans le cadre d'un placement public d'appel à l'épargne, net de frais d'émission	—	—	10 810 000	277,9
Actions rachetées et annulées	—	—	(1 022 290)	(7,1)
Levée d'options d'achat d'actions	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	73 360 754	622,9	73 359 454	623,4
Actions catégorie B				
Solde au début de l'exercice	13 980 926	19,0	13 985 526	19,0
Conversion d'actions catégorie B en actions à droit de vote subalterne catégorie A	(1 300)	—	(4 600)	—
Solde à la fin de l'exercice	13 979 626	19,0	13 980 926	19,0
	87 340 380	641,9 \$	87 340 380	642,4 \$

Rachat d'actions

Le 27 septembre 2019, la Société a été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 190 560 actions catégorie B.

La Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation, ou sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2019, ou une date antérieure si l'offre était complétée ou résiliée par la Société, jusqu'à concurrence de 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et jusqu'à concurrence de 189 344 actions catégorie B. Les rachats ont été faits dans le cours normal des activités au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto.

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société n'a effectué aucun rachat de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A, et n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et ses actions catégorie B au 27 octobre 2019.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

21 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018, la Société a racheté et annulé 1 022 290 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 23,13 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 23,6 millions de dollars. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions à droit de vote subalterne catégorie A au 28 octobre 2018. Au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018, la Société n'a effectué aucun rachat de ses actions catégorie B, et n'avait aucune obligation de les racheter à cette date.

Dividendes

Des dividendes de 0,870 \$ et 0,830 \$ par action ont été déclarés et versés aux détenteurs d'actions pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, respectivement.

22 RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement des composantes utilisées dans le calcul du résultat net de base et dilué par action pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Numérateur		
Résultat net	166,1 \$	213,4 \$
Dénominateur (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	87,3	82,5
Effet dilutif des options d'achat d'actions	0,1	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué	87,4	82,6

Aux 27 octobre 2019 et 28 octobre 2018, toutes les options d'achat d'actions sont incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné leur effet potentiel dilutif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

23 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs

La Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs en vertu duquel des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions restreintes (« UAR ») sont attribuées. Les UAD et les UAR acquises seront versées, au gré de la Société, en espèces ou en actions à droit de vote subalterne catégorie A de la Société achetées sur le marché libre.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le :

Nombre d'unités	27 octobre	28 octobre	27 octobre	28 octobre
	2019	2018	2019	2018
	UAD		UAR	
Solde au début de l'exercice	308 035	289 786	894 900	957 312
Unités attribuées	123 008	18 278	396 732	293 880
Unités annulées	(1 605)	(4 129)	(112 515)	(28 944)
Unités payées	(14 780)	(5 613)	(354 835)	(353 927)
Unités converties	—	(35)	—	35
Dividendes versés en unités	21 232	9 748	44 611	26 544
Solde à la fin de l'exercice	435 890	308 035	868 893	894 900

Au 27 octobre 2019, le passif relatif au régime d'unités d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs était de 13,4 millions de dollars, dont 9,4 millions de dollars présentés en Autres éléments du passif (18,1 millions au 28 octobre 2018, dont 11,0 millions de dollars présentés en Autres éléments du passif). Les charges enregistrées dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018 ont été de 2,9 millions de dollars et 2,9 millions, respectivement. Des montants de 7,6 millions de dollars et 9,9 millions ont été payés en vertu de ce régime pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, respectivement.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

La Société offre un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir à titre de rémunération une somme en espèces, des unités d'actions différées ou une combinaison des deux.

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le :

Nombre d'unités	27 octobre	28 octobre
	2019	2018
Solde au début de l'exercice	249 268	268 551
Rémunération des administrateurs	49 384	28 925
Unités payées	(20 903)	(55 928)
Dividendes versés en unités	13 522	7 720
Solde à la fin de l'exercice	291 271	249 268

Au 27 octobre 2019, le passif relatif au régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs était de 4,7 millions de dollars (5,4 millions au 28 octobre 2018). Les gains enregistrés dans les états consolidés du résultat pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018 ont été de 0,3 million de dollars et 0,8 million de dollars, respectivement. Des montants de 0,4 million de dollars et 1,4 million de dollars ont été payés en vertu de ce régime pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, respectivement.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains dirigeants et cadres supérieurs. Le nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A autorisées pour émission et le solde des actions pouvant être émises en vertu de ce régime en date du 27 octobre 2019 sont de 6 078 562 et 3 583 635, respectivement. Selon le régime, les options d'achat d'actions peuvent être levées à raison d'une option pour une action à droit de vote subalterne catégorie A. Le prix de levée de chaque option est égal au cours moyen pondéré de toutes les transactions pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date d'attribution des options. La Société a cessé d'octroyer des options d'achat d'actions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, aucune charge de rémunération au titre du régime d'options d'achat d'actions n'a été imputée aux états consolidés du résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

23 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018 :

	Nombre d'options	Moyenne pondérée des prix de levée
Options en cours au début de l'exercice	135 240	11,33 \$
Options en cours à la fin de l'exercice	135 240	11,33 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	135 240	11,33 \$

Au 27 octobre 2019, le solde des options d'achat d'actions disponible pour attributions futures en vertu du régime était de 3 448 395.

Au 27 octobre 2019, le prix de levée des options en cours à la fin de l'exercice était de 11,33 \$ et leur durée de vie contractuelle résiduelle était de 0,2 an.

24 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures d'investissement net	Écarts de conversion cumulés	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 28 octobre 2018	0,2 \$	(3,8) \$	39,3 \$	(24,9) \$	10,8 \$
Variation nette des pertes, déduction faite des impôts sur le résultat	(10,0)	(5,3)	(8,2)	(13,2)	(36,7)
Solde au 27 octobre 2019	(9,8) \$	(9,1) \$	31,1 \$	(38,1) \$	(25,9) \$
Solde au 29 octobre 2017	1,0 \$	(2,5) \$	24,2 \$	(28,2) \$	(5,5) \$
Variation nette des gains (pertes), déduction faite des impôts sur le résultat	(0,8)	(1,3)	15,1	3,3	16,3
Solde au 28 octobre 2018	0,2 \$	(3,8) \$	39,3 \$	(24,9) \$	10,8 \$

Au 27 octobre 2019, il est prévu que les montants suivants soient reclassés au résultat net des prochains exercices comme suit :

	2020	2021	2022	2023	Total
Variation nette de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	0,6 \$	(0,5) \$	(8,7) \$	(4,7) \$	(13,3) \$
Impôts sur le résultat	0,2	(0,1)	(2,3)	(1,3)	(3,5)
	0,4 \$	(0,4) \$	(6,4) \$	(3,4) \$	(9,8) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

25 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse liés aux opérations se résume comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Débiteurs	47,0 \$	14,9 \$
Stocks	6,5	(3,6)
Frais payés d'avance et autres actifs courants	3,5	(1,0)
Créditeurs et charges à payer	(24,5)	(99,4)
Provisions	8,0	(4,4)
Revenus reportés et dépôts	(18,8)	(90,1)
Régimes à prestations définies	(1,2)	(1,2)
	20,5 \$	(184,8) \$

Le tableau ci-dessous présente la variation des passifs financiers au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019 :

	28 octobre 2018	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Changements sans contrepartie de trésorerie					Intérêts courus	27 octobre 2019
			Acquisitions d'entreprises	Ajustement de juste valeur	Effet de change	Amortissement des frais de financement			
Billets non garantis de premier rang - 3,897 %	250,0 \$	(250,0) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	
Facilité de crédit en dollars canadiens	—	—	—	—	—	—	0,1	0,1	
Facilité de crédit en dollars américains	130,8	(134,3)	—	—	3,5	—	—	—	
Prêts à terme - 750 millions de dollars américains	981,0	—	—	—	(1,4)	—	3,4	983,0	
Prêts à terme - 300 millions de dollars	—	300,0	—	—	—	—	—	300,0	
Débeture unifiée - Fonds de solidarité FTQ - 4,784 %	100,0	—	—	—	—	—	0,8	100,8	
Autres dettes externes	—	2,9	1,6	—	—	—	—	4,5	
Frais d'émission de la dette à long terme au coût amorti	(6,6)	(1,4)	—	—	—	2,2	—	(5,8)	
Contrats de location-financement	5,8	(1,5)	—	—	0,5	—	—	4,8	
Contreparties conditionnelles	15,6	—	—	(5,1)	0,1	—	—	10,6	
	1 476,6 \$	(84,3) \$	1,6	(5,1) \$	2,7 \$	2,2 \$	4,3 \$	1 398,0 \$	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

26 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cession d'entreprises

Le 19 septembre 2019, la Société a procédé à la vente de la majorité de ses actifs de médias spécialisés et de ses activités événementielles à deux sociétés, dont le Groupe Contex inc., une entreprise événementielle et médiatique présidée par un administrateur et dirigeant de la Société. La transaction de vente avec le Groupe Contex inc. constitue une transaction avec une partie liée qui a été réalisée à la juste valeur selon des conditions de concurrence normale du marché. L'évaluation de la juste valeur des actifs vendus à Groupe Contex inc. a été effectuée par un comité composé de membres indépendants du conseil d'administration de la Société et a porté notamment sur l'évaluation du transfert de propriété des marques cédées.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la Société.

Le tableau suivant présente la rémunération gagnée par les principaux dirigeants pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Salaires et autres avantages à court terme	11,3 \$	11,3 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	0,7	0,8
Rémunération à base d'actions	1,8	1,5
	13,8 \$	13,6 \$

27 AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre à ses employés divers régimes contributifs et non contributifs à prestations définies pour des prestations de retraite et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes enregistrés d'épargne collectifs et des régimes de retraite multi-employeurs. Depuis le 1^{er} juin 2010, la plupart des employés ne participent qu'aux régimes de retraite à cotisations définies. Pour les régimes à prestations définies, la valeur des prestations est généralement établie selon les années de services et le salaire des employés. La capitalisation des régimes est calculée selon des estimations actuarielles et est soumise aux restrictions découlant des règlements fiscaux et autres règlements pertinents. Les estimations actuarielles effectuées au cours de l'exercice tiennent compte d'hypothèses relatives aux prévisions salariales jusqu'à la retraite et du taux de rendement présumé à long terme des actifs des régimes. Pour les régimes de retraite à cotisations définies, les régimes de retraite multi-employeurs et les régimes enregistrés d'épargne collectifs, la seule obligation de la Société est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Certaines obligations de la Société aux termes des régimes à prestations définies sont garanties par des lettres de crédit, émises à même les facilités de crédit de la Société, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de capitalisation des régimes. Les cotisations versées par la Société aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont gagnées par les employés. Les actifs des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont détenus en fiducie hors du contrôle de la société. La Société comptabilise les montants annuels liés à ses régimes de retraite à prestations définies d'après des calculs qui reposent sur diverses hypothèses actuarielles, notamment concernant les taux d'actualisation, les taux de mortalité et les taux de rendement annuels des actifs des régimes. Ces estimations sont susceptibles de varier de manière importante d'une période à l'autre, selon le rendement des actifs des régimes, les évaluations actuarielles et la conjoncture de marché. La Société passe en revue ses hypothèses actuarielles chaque année et y apporte des modifications en fonction des taux en vigueur et des tendances courantes. La Société estime que les hypothèses utilisées aux fins de la comptabilisation de son obligation au titre des prestations constituées sont raisonnables à la lumière de son expérience, de la conjoncture de marché et des données fournies par son actuaire externe et son conseiller en placements.

Régimes aux États Unis issus de l'acquisition de Coveris Americas

Aux États Unis, les employés de la Société participent à des régimes de retraite à cotisations définies et à des régimes de retraite à prestations définies. Les régimes de Coveris Americas ont été fermés aux nouveaux participants avant le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, le calcul des prestations définitives aux termes des régimes américains correspondait aux prestations gagnées aux termes des régimes américains à la date à laquelle ces régimes ont cessé d'accepter de nouveaux participants.

Le conseil d'administration de la Société, à l'aide de son comité de retraite, est responsable de la surveillance et de la gouvernance des régimes de retraite. Le comité de retraite aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision générales à l'égard des régimes de retraite, notamment en ce qui concerne les décisions de placements, les cotisations aux régimes à prestations définies et la sélection des possibilités de placement des régimes à cotisations définies. Les actifs des régimes de retraite sont détenus en fidéicommiss, excepté les rentes assurées. Les régimes de retraite de la Société sont gérés conformément aux lois canadiennes et provinciales, et des États Unis applicables aux régimes de retraite, lesquelles prescrivent des exigences de financement minimal et maximal pour les régimes de retraite à prestations définies.

La politique de financement de la Société consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite reflètent les plus récentes évaluations actuarielles concernant le rendement sur les placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs. La capitalisation des régimes de retraite repose sur des bases d'évaluations de financement qui sont différentes de la base comptable et pour lesquelles les méthodes et hypothèses peuvent différer des méthodes et hypothèses utilisées à des fins comptables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Société à certains risques particuliers, notamment le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, le taux de mortalité des participants, l'inflation et les coûts de soins de santé.

La Société offre également d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme qui prévoient la continuation des prestations pour soins de santé et soins dentaires en cas d'invalidité à long terme.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de capitalisation des régimes de retraite de la Société datent du 31 décembre 2018 pour les régimes enregistrés au Québec, du 31 décembre 2016 pour les régimes enregistrés en Ontario et du 1^{er} décembre 2018 pour les régimes enregistrés aux États Unis.

L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers consolidés annuels. Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	27 octobre	28 octobre	27 octobre	28 octobre	27 octobre	28 octobre
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Obligation au titre des régimes à prestations définies						
Solde au début de l'exercice	761,8 \$	723,7 \$	14,3 \$	13,7 \$	776,1 \$	737,4 \$
Coût des services rendus ⁽¹⁾	—	—	0,2	0,8	0,2	0,8
Coût des services passés	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
Regroupements d'entreprises	1,0	107,6	—	1,1	1,0	108,7
Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies	29,2	27,2	0,5	0,5	29,7	27,7
Écarts actuariels découlant de :						
L'expérience du régime	13,0	0,1	0,5	(0,4)	13,5	(0,3)
Changements dans les hypothèses démographiques	2,1	(0,5)	—	(0,4)	2,1	(0,9)
Changements dans les hypothèses financières	78,1	(30,5)	1,2	0,1	79,3	(30,4)
Obligation au titre des prestations définies éteinte à la suite de la liquidation	(3,0)	—	—	—	(3,0)	—
Achat de rentes buy-out	(1,7)	—	—	—	(1,7)	—
Prestations versées	(53,8)	(65,3)	(1,2)	(1,1)	(55,0)	(66,4)
Gain de compression des régimes	—	—	(0,9)	—	(0,9)	—
Variation du cours de change et autres	(0,3)	(0,5)	—	—	(0,3)	(0,5)
Solde à la fin de l'exercice	826,2 \$	761,8 \$	14,6 \$	14,3 \$	840,8 \$	776,1 \$
Juste valeur des actifs des régimes						
Solde au début de l'exercice	721,2 \$	692,6 \$	— \$	— \$	721,2 \$	692,6 \$
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	27,4	25,8	—	—	27,4	25,8
Regroupements d'entreprises	—	91,5	—	—	—	91,5
Écarts actuariels sur les actifs des régimes	75,1	(26,5)	—	—	75,1	(26,5)
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des actifs)	(1,6)	(1,6)	—	—	(1,6)	(1,6)
Prestations versées	(53,8)	(65,3)	(1,2)	(1,1)	(55,0)	(66,4)
Cotisations de l'employeur	2,3	3,4	1,2	1,1	3,5	4,5
Actif distribué à la suite de la liquidation	(3,1)	—	—	—	(3,1)	—
Achat de rente buy-out	(0,7)	—	—	—	(0,7)	—
Variation du cours de change et autres	(0,2)	1,3	—	—	(0,2)	1,3
Solde à la fin de l'exercice	766,6 \$	721,2 \$	— \$	— \$	766,6 \$	721,2 \$
Déficit des régimes	(59,6) \$	(40,6) \$	(14,6) \$	(14,3) \$	(74,2) \$	(54,9) \$
Effet du plafond de l'actif	(1,4)	(3,1)	—	—	(1,4)	(3,1)
Passif au titre des régimes à prestations définies	(61,0) \$	(43,7) \$	(14,6) \$	(14,3) \$	(75,6) \$	(58,0) \$

⁽¹⁾ Le coût des services rendus des autres régimes à prestations définies inclut la variation nette du régime d'invalidité à long terme, composée du coût des services rendus et des écarts actuariels. Le coût des services passés de ce régime est présenté sur une ligne distincte.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

L'actif (le passif) au titre des régimes à prestations définies figurent comme suit aux états financiers consolidés de la situation financière :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Autres éléments d'actif (note 16)	6,1 \$	5,0 \$
Autres éléments du passif (note 20)	(81,7)	(63,0)
	(75,6) \$	(58,0) \$

Le tableau suivant présente la composition de la juste valeur des actifs des régimes :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Cotés sur un marché actif		
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes et étrangères et fonds de placement	122,0 \$	99,4 \$
Titres de créances		
Obligations de gouvernements et d'entreprises et fonds de placement	422,4	399,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de placement	5,4	11,3
	549,8	510,3
Non cotés sur un marché actif		
Immobilier	3,4	2,3
Rentes assurées	213,4	208,6
	766,6 \$	721,2 \$

Au 27 octobre 2019, les actifs des régimes ne comprenaient aucune des actions de la Société (0,4 million au 28 octobre 2018).

La stratégie d'appariement des actifs et des passifs de la Société consiste à minimiser le risque, par l'achat de rentes assurées et de titres de créances. Pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, les régimes ont investi dans des rentes assurées sans rachat des engagements. Leur juste valeur est considérée être égale à l'obligation au titre des prestations définies des participants visés par l'achat de rentes, calculée selon les hypothèses applicables à la date de clôture.

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation des régimes à prestations définies :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Juste valeur des actifs des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	766,6 \$	721,2 \$	— \$	— \$	766,6 \$	721,2 \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	797,3	735,5	—	—	797,3	735,5
Effet du plafond de l'actif	(1,4)	(3,1)	—	—	(1,4)	(3,1)
Situation de capitalisation des régimes capitalisés ou partiellement capitalisés - déficit	(32,1) \$	(17,4) \$	— \$	— \$	(32,1) \$	(17,4) \$
Obligation au titre des régimes à prestations définies des régimes sans capitalisation	(28,9)	(26,3)	(14,6)	(14,3)	(43,5)	(40,6)
Situation de capitalisation totale - déficit	(61,0) \$	(43,7) \$	(14,6) \$	(14,3) \$	(75,6) \$	(58,0) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

La Société prévoit verser des cotisations estimées à un montant de 5,1 millions de dollars à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice se terminant le 25 octobre 2020, considérant qu'elle prévoit utiliser des lettres de crédit à même ses facilités de crédit, en garantie des cotisations non versées au titre de l'insuffisance de solvabilité des régimes à prestations définies. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation, selon les résultats des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences réglementaires et d'autres facteurs.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies de la Société :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice		
Canada	3,10 %	3,90 %
États Unis	3,30	4,25
Moyenne pondérée du taux de croissance de la rémunération		
Canada	2,51	2,45

Au 27 octobre 2019, au Canada, le taux de croissance du coût des soins de santé relatif aux régimes pour les autres avantages postérieurs à l'emploi était évalué à 6,0 %, diminuant graduellement pendant 15 ans pour s'établir à 4,15 % par la suite.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation des principales hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 et comporte certaines limites. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient donc entraîner la modification des autres hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence des variations des principales hypothèses.

	Obligation au titre des prestations définies
Augmentation (diminution)	
Incidence d'une augmentation de 0,1 % du taux d'actualisation	(9,9) \$
Incidence d'une diminution de 0,1 % du taux d'actualisation	10,3
Incidence d'une augmentation de 1,0 % du taux de croissance du coût des soins de santé	1,3
Incidence d'une diminution de 1,0 % du taux de croissance du coût des soins de santé	(1,1)

Le tableau suivant présente la composition du coût au titre des régimes à prestations définies pour les exercices clos le :

	Prestations de retraite		Autres régimes à prestations définies		Total	
	27 octobre 2019	28 octobre 2018	27 octobre 2019	28 octobre 2018	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Coût des services rendus	— \$	— \$	0,2 \$	0,8 \$	0,2 \$	0,8 \$
Coût des services passés	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
Frais d'administration	1,6	1,6	—	—	1,6	1,6
Perte (gain) résultant d'une liquidation	0,3	—	(0,9)	—	(0,6)	—
Coût des régimes comptabilisé dans le résultat net	1,7	1,6	(0,7)	0,8	1,0	2,4
Coût financier relatif à l'obligation au titre des régimes à prestations définies	29,2	27,2	0,5	0,5	29,7	27,7
Revenus d'intérêts sur les actifs des régimes	(27,4)	(25,8)	—	—	(27,4)	(25,8)
Intérêts sur l'effet du plafond	0,1	—	—	—	0,1	—
Intérêts nets sur le passif au titre des régimes à prestations définies	1,9	1,4	0,5	0,5	2,4	1,9
Coût au titre des régimes à prestations définies	3,6 \$	3,0 \$	(0,2) \$	1,3 \$	3,4 \$	4,3 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

27 AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les coûts au titre des régimes à prestations définies constatés dans les charges opérationnelles aux états consolidés du résultat pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018 ont été de 1,8 million de dollars et 1,6 million, respectivement. Les gains nets ou les coûts au titre des régimes à prestations définies constatés dans les frais de restructuration et autres coûts (gains) aux états consolidés du résultat pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018 ont été de (0,8) million de dollars et de 0,8 million, respectivement.

Le tableau suivant présente les coûts constatés dans les charges opérationnelles à l'état consolidé du résultat pour les régimes de retraite à cotisations définies et pour les régimes généraux et obligatoires pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Régimes de retraite à cotisations définies	15,9 \$	18,0 \$
Régimes généraux et obligatoires	14,2	14,1
	30,1 \$	32,1 \$

28 ENGAGEMENTS, GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de différents contrats de location simple de locaux, à effectuer des paiements s'échelonnant jusqu'en 2029. Les paiements minimums exigibles liés à l'ensemble de ces engagements pour les prochains exercices sont les suivants :

	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location de locaux ⁽¹⁾	24,5 \$	53,2 \$	16,3 \$	94,0 \$
Contrats pour l'acquisition de matériel de production	1,2	2,4	—	3,6
	25,7 \$	55,6 \$	16,3 \$	97,6 \$

⁽¹⁾ La Société a conclu des opérations de sous-location à l'égard de certains de ses espaces en vertu de contrats de location simple venant à échéance entre 2020 et 2026. La Société estime pouvoir récupérer un montant totalisant 5,6 millions de dollars.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les principales garanties suivantes :

a) Indemnisations des tierces parties

En vertu des modalités de conventions d'emprunt, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de titres d'emprunt advenant des changements en ce qui a trait aux lois et à la réglementation résultant en une augmentation des coûts engagés ou une réduction des montants autrement payables aux détenteurs. Ces engagements d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des ententes et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux tierces parties impliquées. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement d'indemnisation et, au 27 octobre 2019, la Société n'a pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

b) Cessions d'entreprises

Dans le cadre de cessions d'activités ou d'actifs, la Société a convenu de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées ou aux termes d'ententes en vigueur au moment de la conclusion de telles transactions. En raison de la nature de ces offres d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires de la garantie. Par le passé, la Société n'a versé aucune indemnisation importante et, au 27 octobre 2019, la Société n'a pas inscrit de passif relativement à ces offres d'indemnisation.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la Société est impliquée dans diverses réclamations et poursuites. Même si l'issue de ces différents dossiers en cours au 27 octobre 2019 ne peut être prévue avec certitude, la Société estime que leur dénouement n'aurait vraisemblablement pas de répercussions négatives importantes sur sa situation financière et ses résultats opérationnels, compte tenu des provisions ou des couvertures d'assurance dont certaines réclamations ou poursuites font l'objet.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse des pertes découlant du défaut de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses comptes débiteurs et prêts à recevoir, de même que dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif à ces éléments est représentée par leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. La Société est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses actifs d'instruments financiers dérivés. Toutefois, la Société estime que le risque est peu élevé puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions financières reconnues, ayant une cote de crédit de qualité supérieure. Aux 27 octobre 2019 et 28 octobre 2018, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux actifs d'instruments financiers dérivés était faible.

La Société analyse et révisé régulièrement la situation financière de sa clientèle et applique des procédures d'évaluation rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société pour les clients importants ou considérés à risque. De plus, en raison de la diversification de ses produits, de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société estime qu'elle est protégée contre une concentration du risque de crédit. La Société possède également une police d'assurance-crédit couvrant certains clients pour un montant maximum de 25,0 millions de dollars de pertes combinées par année. Les conditions de la police comprennent les clauses usuelles et comportent des limites quant aux montants pouvant être réclamés par événement et par année de couverture.

Au 27 octobre 2019, aucun client ne représente à lui seul 10,0 % ou plus des revenus de la Société, ou 10,0 % ou plus des comptes clients associés.

La Société détermine les débiteurs qui sont en souffrance en fonction des types de clients, de leur historique de paiements et du secteur dans lequel ils évoluent. Un compte de correction de valeur pour perte sur créance est constitué en fonction de facteurs tels que le risque de crédit que présentent certains clients en particulier, les tendances historiques et d'autres données. Le compte de correction de valeur pour perte sur créances est revu à chaque date de clôture par la direction. Des corrections de valeur pour perte sur créance sont constituées, au besoin, afin de refléter les risques liés aux pertes de crédit.

Les débiteurs en souffrance se détaillent comme suit :

	Au 27 octobre 2019	Au 28 octobre 2018
Comptes clients		
1 - 30 jours en souffrance	73,0 \$	71,8 \$
31 - 60 jours en souffrance	15,9	21,0
Plus de 60 jours en souffrance	19,0	12,8
	107,9	105,6
Compte de correction de valeur pour perte sur créance	(5,2)	(4,4)
	102,7 \$	101,2 \$

La variation du compte de correction de valeur pour perte sur créance se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Solde au début de l'exercice	4,4 \$	5,3 \$
Regroupements d'entreprises (note 4)	0,2	2,6
Correction de valeur pour perte sur créance	2,1	0,6
Créances recouvrées ou radiées	(1,5)	(4,1)
Solde à la fin de l'exercice	5,2 \$	4,4 \$

En se basant sur l'historique de paiements des clients, la Société est d'avis que le compte de correction de valeur pour perte sur créance est suffisant pour couvrir les risques de non-paiements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de rencontrer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes créditeurs, sa dette à long terme, ses passifs d'instruments financiers dérivés et ses obligations contractuelles.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 27 octobre 2019 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	419,3 \$	419,3 \$	419,3 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	1 383,1	1 537,2	55,6	1 054,8	307,5	119,3
Autres éléments de passif monétaire, excluant les contreparties conditionnelles	11,3	11,3	1,7	9,6	—	—
Contreparties conditionnelles	10,6	10,6	0,2	10,4	—	—
	1 824,3	1 978,4	476,8	1 074,8	307,5	119,3
Instruments financiers dérivés						
Swaps de taux d'intérêts (passif)	14,8	14,8	14,8	—	—	—
Contrats de change à terme au passif	0,5	0,5	0,3	0,2	—	—
	1 839,6 \$	1 993,7 \$	491,9 \$	1 075,0 \$	307,5 \$	119,3 \$

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 octobre 2018 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Jusqu'à 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Après 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	430,7 \$	430,7 \$	430,7	—	—	— \$
Dette à long terme	1 461,0	1 658,0	305,0	580,8	651,8	120,4
Autres éléments de passif monétaire, excluant les contreparties conditionnelles	12,8	12,8	—	12,8	—	—
Contreparties conditionnelles	15,6	15,6	0,3	—	15,3	—
	1 920,1	2 117,1	736,0	593,6	667,1	120,4
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change à terme au passif	0,7	0,7	0,6	0,1	—	—
	1 920,8 \$	2 117,8 \$	736,6 \$	593,7 \$	667,1 \$	120,4 \$

La Société croit que les fonds futurs générés par les activités opérationnelles et l'accès à des liquidités additionnelles provenant des marchés de capitaux et bancaires seront suffisants pour rencontrer ses obligations. De plus, la Société a conclu des contrats à long terme avec la majorité de ses clients importants.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la Société subisse des pertes résultant de changements défavorables dans les facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change.

a) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de marché lié aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné qu'une partie de ses dettes à long terme est à taux variable. La Société gère ce risque en maintenant une composition d'emprunts à taux fixe et à taux variable en conformité avec la politique de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société a conclu à des contrats de swap de taux d'intérêt pour une partie de son endettement à taux variable. Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a conclu des contrats de swaps dans le but de se couvrir contre les risques de variations futures de taux d'intérêt pour un montant de 450,0 millions de dollars américains, de certains de ses prêts à terme jusqu'à leur échéance respective. La Société applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie en désignant ces contrats de swap comme élément de couverture. Par conséquent, au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture, d'un montant de 14,8 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Pour l'exercice clos le 27 octobre 2019, toutes choses étant égales par ailleurs, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 50 points de base, le résultat net de la Société aurait diminué ou augmenté de 4,3 millions de dollars.

b) Risque de change

La Société exerce des activités et exporte ses produits aux États-Unis et dans plusieurs autres pays, et achète du matériel de production en devise américaine. De plus, une partie de la dette à long terme de la Société est dénommée en dollars américains. La Société est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations des taux de change.

Pour gérer le risque de change lié aux exportations aux États-Unis, la Société est partie à des contrats de change à terme. Au 27 octobre 2019, la Société était partie à des contrats de change à terme visant la vente de 110,5 millions de dollars américains (107,0 millions de dollars américains au 28 octobre 2018), dont 66,5 millions de dollars américains, 32,0 millions et 12,0 millions seront vendus au cours des exercices 2020, 2021 et 2022, respectivement. L'échéance des contrats de change à terme varie de 1 à 36 mois, à des taux variant de 1,2784 à 1,3460. Les contrats de change à terme sont désignés à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net au 27 octobre 2019 et les relations de couverture ont été efficaces et en accord avec l'objectif et la stratégie de gestion des risques tout au long de l'exercice. Au cours des exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, aucune charge d'inefficacité n'a été comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Tel qu'indiqué à la note 18, la Société a désigné une partie des prêts à terme et de la facilité de crédit en dollars américains comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses établissements étrangers, lui permettant ainsi de limiter son risque de change. Le montant désigné a varié entre 5,0 millions et 220,0 millions de dollars américains au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019. La tranche efficace des pertes de change latentes sur la conversion de la dette libellée en dollars américains désignée comme élément de couverture représente un montant de 5,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 et a été comptabilisée aux autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation hypothétique de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet suivant sur le résultat net et les AERG :

	27 octobre 2019		28 octobre 2018	
	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
Exposition au dollar américain	16,2 \$	(11,5) \$	4,3 \$	(10,9) \$

Une dépréciation hypothétique de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait l'effet contraire sur le résultat net et les AERG.

Juste valeur

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont effectuées à un moment précis, en tenant compte d'hypothèses concernant les montants, l'échelonnement des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Par conséquent, de par sa nature estimative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable advenant le règlement immédiat des instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations formulées par la direction quant aux taux d'intérêts sur les marchés pour des émissions identiques ou similaires.

Les seuls instruments financiers de la Société qui sont évalués à la juste valeur de façon récurrente dans les périodes subséquentes à leur comptabilisation initiale sont les instruments financiers dérivés, soit les contrats de change à terme, les contrats de swaps de taux d'intérêt et les contreparties conditionnelles à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à l'aide d'une évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie. Le modèle d'évaluation des contreparties conditionnelles tient compte de la valeur actualisée des paiements attendus par application d'un taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Le paiement attendu est déterminé en évaluant les divers scénarios de réalisation des seuils de performance financière préétablis, le montant à payer aux termes de chaque scénario et la probabilité de réalisation de chacun de ces scénarios.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

29 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société présente une hiérarchie des justes valeurs sur trois niveaux qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers classés dans les trois niveaux suivants est évaluée comme suit :

- Niveau 1 - Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 - Données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (prix) ou indirectement (dérivés des prix)
- Niveau 3 - Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables

Le tableau suivant présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers et des instruments financiers dérivés :

	Au 27 octobre 2019		Au 28 octobre 2018	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Contrats de change à terme à l'actif	1,8 \$	1,8 \$	1,7 \$	1,7 \$
Contreparties conditionnelles	(10,6)	(10,6)	(15,6)	(15,6)
Dette à long terme	(1 419,4)	(1 383,1)	(1 472,6)	(1 461,0)
Contrats de swaps de taux d'intérêts au passif	(14,8)	(14,8)	—	—
Contrats de change à terme au passif	(0,5)	(0,5)	(0,7)	(0,7)

Ces instruments financiers correspondent au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, à l'exception des contreparties conditionnelles à payer dans le cadre de regroupements d'entreprises qui correspondent au niveau 3. Au cours des exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Analyse de sensibilité des instruments financiers de niveau 3

Au 27 octobre 2019, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % des seuils de performance financière prévus des entreprises acquises se serait traduite par une diminution du résultat net de 6,8 millions de dollars. Une diminution de 10 % des seuils de performance financière prévus se serait traduite par une augmentation du résultat net de 6,1 millions de dollars.

La variation des instruments financiers de niveau 3 se détaille comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Solde au début de l'exercice	(15,6) \$	(0,2) \$
Regroupements d'entreprises (note 4)	—	(15,3)
Variation incluse au résultat net ⁽¹⁾	5,1	—
Variation du cours de change	(0,1)	(0,1)
Solde à la fin de l'exercice	(10,6) \$	(15,6) \$

⁽¹⁾ Inclut un gain sur réévaluation de 5,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 27 octobre 2019 comptabilisé en Frais de restructuration et autres coûts (gains) et une charge de désactualisation de 0,4 million de dollars comptabilisé dans les Frais financiers nets.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

30 GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société à l'égard de la gestion du capital sont les suivants :

- Optimiser la structure de financement en visant un ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement excluant la reconnaissance accélérée des revenus reportés, les frais de restructuration et autres coûts (gains), la dépréciation d'actifs et le renversement de l'ajustement de la juste valeur des inventaires vendus en lien avec des regroupements d'entreprises (le "résultat opérationnel avant amortissement ajusté") afin de conserver une cote de crédit élevée;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de pouvoir saisir des occasions d'investissements stratégiques.

La Société s'appuie sur le ratio d'endettement net sur le résultat opérationnel avant amortissement ajusté comme indicateur principal de mesure de levier financier. Le ratio d'endettement net se présente comme suit pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Dette à long terme	1 381,9 \$	1 209,8 \$
Portion courante de la dette à long terme	1,2	251,2
Trésorerie	(213,7)	(40,5)
Endettement net	1 169,4 \$	1 420,5 \$
Résultat opérationnel avant amortissement ajusté	475,8 \$	459,4 \$
Ratio d'endettement net	2.5x	3.1x

31 ENTENTE AVEC HEARST

Au cours de l'exercice clos le 27 octobre 2019, la Société a vendu son immeuble de Fremont en Californie pour un montant net de frais de vente de 99,6 millions de dollars à The Hearst Corporation (« Hearst »).

Au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018, Hearst avait résilié le contrat de services d'impression en vertu duquel la Société imprimait le journal San Francisco Chronicle dans son usine de Fremont en Californie et une nouvelle entente avait alors été signée, dans le cadre de laquelle il avait été convenu entre les parties que :

- la Société continuerait à offrir les services d'impression à Hearst jusqu'au 1^{er} avril 2018,
- la Société vendrait à Hearst certains équipements utilisés pour l'impression du San Francisco Chronicle,
- la Société louerait à Hearst son usine de Fremont jusqu'en 2025 avec une option de renouvellement de 3 ans,
- la Société offrirait à Hearst des services de transition jusqu'à fin octobre 2018, permettant à celle-ci d'acquérir les connaissances nécessaires pour opérer l'usine de Fremont.

L'ancienne entente prévoyait de plus le paiement par Hearst d'une compensation de 31,9 millions de dollars pour la résiliation anticipée du contrat d'impression. Au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018, un montant de 54,7 millions de dollars avait été perçu par la Société relativement à la résiliation de l'ancienne entente et à la conclusion de la nouvelle entente.

Les revenus reportés existants sur le contrat des services d'impression, qui totalisaient 95,0 millions de dollars au 21 décembre 2017, auxquels était venue s'ajouter la compensation de résiliation de 31,9 millions de dollars, ont été reconnus au cours de l'exercice clos le 28 octobre 2018 selon le tableau ci-après. La part des revenus reportés alloués aux revenus de location, d'un montant initial de 16,5 millions de dollars, a été comptabilisée à titre de revenus sur la durée du contrat de location de l'usine de Fremont au cours des exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018. A la date de la vente de l'immeuble, la Société a comptabilisé de manière accélérée le solde restant de revenus reportés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos le 27 octobre 2019 et le 28 octobre 2018

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et les données par action)

31 ENTENTE AVEC HEARST (SUITE)

Le tableau suivant présente les effets de la transaction sur le résultat opérationnel de la Société pour les exercices clos le :

	27 octobre 2019	28 octobre 2018
Reconnaissance des revenus reportés		
Reconnaissance de l'exercice, portion liée au contrat d'impression	— \$	12,3 \$
Reconnaissance de l'exercice, portion liée au contrat de location	2,2	1,4
Reconnaissance accélérée	11,7	102,1
	13,9 \$	115,8 \$
Autre revenus		
Services de transition et loyers du bâtiment	3,2	11,9
	3,2 \$	11,9 \$
Amortissement des équipements d'impression vendus et à transférer		
Amortissement de l'exercice	—	(2,3)
Amortissement accéléré	—	(22,0)
	— \$	(24,3) \$
Vente de l'immeuble		
Prix de vente	99,6	—
	99,6 \$	— \$

32 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Cession des activités d'emballage papier et de polypropylène tissé

La Société a annoncé le 27 novembre 2019 qu'elle avait conclu une entente définitive pour la vente de ses activités d'emballage papier et de polypropylène tissé à Hood Packaging Corporation pour un prix de 180 millions de dollars américains (environ 239 millions de dollars), sous réserve d'ajustements du fonds de roulement.

La transaction, qui est assujettie aux approbations réglementaires, devrait être conclue au cours du premier trimestre de l'exercice 2020.